

ATLAS

LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

CENTRES ET PERIPHERIES

MALI - MAURITANIE - SENEGAL

Graphisme
By Reg' - www.designbyreg.dphoto.com

Crédits photos
©JB Russell (<http://www.jbrussellimages.com>) sauf mention contraire

Auteur
Grdr (www.grdr.org), décembre 2014.

Imprimé à Dakar (Sénégal) en mai 2015 sur papier certifié FSC et PEFC

ATLAS

**LA MOYENNE VALLEE
DU FLEUVE SENEGAL**

CENTRES ET PERIPHERIES

MALI - MAURITANIE - SENEGAL

Remerciements

Cet ouvrage a été élaboré dans le cadre du *Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local et de Coopérations Territoriales*, une action mise en œuvre par le Grdr et soutenue par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, le CCFD-Terre solidaire, la région Ile-de-France, la région Centre, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH), la Fondation de France, la Fondation Lord Michelham et le Comité Français pour la Solidarité Internationale.

Il s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris depuis les années 2000 et des deux forums sous-régionaux tenus à Saint-Louis en 2006 et 2014 en partenariat avec l'Université Gaston Berger (Sénégal). Il vient compléter les références méthodologiques publiées sur le site web « Développement local au Sahel » ainsi que l'Atlas du sud-est Mauritanien (Grdr, 2012).

Le Grdr remercie ceux qui ont bien voulu cofinancer ce travail ainsi que les structures partenaires : collectivités locales (conseils régionaux de Kayes, Matam et Tambacounda, associations d'élus du Gorgol et du Guidimakha, communes, région Ile-de-France, Région Centre,...), services déconcentrés (Agences Régionales de Développement de Tambacounda et Matam), associations de la diaspora...

En dehors des personnes du Grdr qui ont contribué à ce travail collectif, nous remercions particulièrement les personnes qui ont bien voulu nous donner un aperçu de leur point de vue au sujet de l'état de la Région ainsi que le professeur *Sidy Mohamed Seck*, enseignant-chercheur et chef de la section de géographie de l'Université Gaston Berger, pour sa relecture attentive et *Audrey Guitten* pour sa contribution à l'écriture de la partie sur les politiques migratoires.

Avertissement

Les limites administratives représentées sur les cartes n'ont pas de valeur juridique. Elles n'impliquent ni adhésion ni acceptation officielle de la part du Grdr et ne sauraient engager sa responsabilité.



Résumé exécutif

La Moyenne Vallée du Fleuve (MVFS), une Région plurielle de 4 millions d'habitants et 235 000 km².

Le fleuve Sénégal et deux de ses affluents, la Falémé et le Karakoro, constituent, sur une grande partie de leur cours, des frontières entre Etats. Si les limites hydrographiques des bassins versants ne coïncident pas avec les limites administratives, le choix a été fait de dénommer « Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal » (MVFS) le regroupement de cinq régions administratives : deux de Mauritanie (Gorgol et Guidimakha), deux du Sénégal (Tambacounda - dont une grande partie appartient au bassin du fleuve Gambie- et Matam) et une du Mali (Kayes), la plus vaste et la plus peuplée des cinq.

Le document, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, fait une part importante à une cartographie le plus souvent originale (38 cartes), à des témoignages (13 personnes), et à des encadrés (15), éclairant une présentation synthétique des réalités. La production sous une forme accessible d'analyses documentées doit permettre de déconstruire certaines idées reçues sur cette Région. Ce document participe ainsi au plaidoyer pour un renforcement des coopérations transfrontalières locales, gages de paix, de sécurité et d'un mieux vivre.

La Région est loin d'être homogène. L'est de la région de Kayes est par exemple davantage polarisé par Bamako que par la capitale régionale et la mise en service du nouvel axe routier Dakar-Bamako par le sud va dynamiser la région de Kédougou, proche du cercle de Kéniéba. Il s'agit, tant pour Kita que pour Kédougou, de territoires hors des zones actuelles de l'action du Grdr. Ainsi, l'analyse des dynamiques porte-t-elle sur plusieurs échelles de manière à apporter des nuances et à mettre en avant certaines spécificités des sous-parties de ce vaste territoire.

Des grands empires à trois Etats aux enjeux communs.

Brève histoire économique.

La richesse des empires du Ghana ou du Mali a reposé sur les échanges transsahariens, qui portaient essentiellement sur l'exportation vers le bassin méditerranéen d'or et d'esclaves. Les puissances européennes, après avoir établi des comptoirs sur la côte atlantique, se sont engagées à partir du XIX^{ème} siècle dans une colonisation parachevée par un découpage territorial. Celle-ci a conduit en 1895 à la création de l'Afrique Occidentale Française (AOF), destinée à coordonner l'action dans huit territoires colonisés par la France.

L'essentiel des investissements coloniaux dans l'AOF a porté sur la création d'un réseau de chemins de fer réalisé entre 1885 et 1913. Les deux voies de la pénétration économique étaient d'une part le fleuve Sénégal navigable une partie de l'année et d'autre part la voie ferrée de Dakar à Bamako, puis Koulikoro via Kayes.

Après le découpage territorial des indépendances en 1960, la moyenne vallée du fleuve Sénégal devient géographiquement une périphérie pour chacun des trois nouveaux Etats (le Mali, la Mauritanie et le Sénégal). Cette Région est en effet éloignée des capitales. Le déclin du trafic fluvial et ferroviaire et la lente mise en place d'un maillage routier bitumé avec (et entre) les trois capitales renforce le caractère périphérique de ces régions. De surcroît, une partie des habitants trouve, dans l'émigration vers la France comme vers des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, une stratégie économique permettant de compléter les revenus familiaux aléatoires tirés des activités agro-pastorales locales. Ces régions sont largement marginalisées et délaissées par l'investissement public structurant.

Deux événements majeurs ont marqué l'histoire économique des cinquante dernières années de cette Région. Le premier est celui des graves sécheresses du début des années 70, qui ont conduit les trois Etats à décider d'unir leurs efforts pour un développement intégré et coordonné du bassin du fleuve Sénégal, avec la création de leur organisation commune, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal. Le second est, à partir du début des années 80, une remontée durable des cours mondiaux de l'or, qui a conduit les investisseurs miniers étrangers à s'intéresser à des gisements aurifères à faible teneur jusque là non-rentables. Etrange retour sur l'histoire : c'est en effet l'or du Bambouk (la Falémé) qui a fait la richesse des grands empires du Ghana, comme du Mali. Si le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont chacun connu des histoires politiques propres qui ont contribué à marquer les frontières administratives héritées de la colonisation, la persistance et l'intensité des échanges transfrontaliers font de cette Région un bassin de vie.

Un peuplement dynamique, des populations mobiles, une économie en rapide mutation.

La population de la Région (4 millions d'habitants) a presque triplé en 40 ans, soit une croissance annuelle de 2,6% par an. La population est ainsi jeune : plus de la moitié a moins de 20 ans. Plus inattendu, ces chiffres diffèrent peu des moyennes nationales. La densité de population est fortement contrastée entre territoires au sein de la Région. Les populations ont pour l'essentiel abandonné le nomadisme pour se sédentariser, notamment le long du fleuve Sénégal, de ses affluents, mais aussi des grands axes routiers. Elles restent en revanche particulièrement mobiles, aussi bien au niveau international qu'aux échelles nationales.

Le triplement de la population résidente en 40 ans démontre les capacités d'adaptation des habitants de la Région aux évolutions du contexte socio politique et environnemental. A la faveur d'une demande urbaine en forte croissance et d'une reprise de la pluviométrie depuis les années 1990, le cheptel retrouve une croissance significative, marquée par une part croissante des petits ruminants (ovins/caprins) dans les troupeaux. Largement excédentaire en viande rouge, la Région se présente ainsi comme un centre d'approvisionnement des capitales nationales. La production céréalière moyenne de ces 10 dernières années ne couvre pas en année normale les besoins alimentaires des familles, cela d'autant plus que les habitudes alimentaires ont évolué en faveur de la consommation de riz ou de blé transformé, deux céréales dont la production apparaît localement difficile. Cette tendance est particulièrement marquée au Sénégal et en Mauritanie qui se sont ouverts aux importations cérésières dès la première moitié du XX^{ème} siècle. Le développement de la production irriguée de légumes et fruits périssables, donc peu sensibles à la concurrence des importations, destinés aux marchés urbains locaux apportent une illustration supplémentaire des capacités de réponse des exploitations familiales aux évolutions du marché.

L'investissement des multinationales, depuis 20 ans, dans des mines d'or industrielles (Mali et Sénégal) est important au plan macroéconomique, mais son impact économique local (emploi, ressources pour les territoires) reste limité et les conséquences environnementales souvent sous-estimées. L'essor rapide d'un secteur de l'orpillage artisanal est également une activité aux effets complexes et aux impacts mal documentés (emploi saisonnier, migrations sous-régionales, revenus familiaux, effets sur les autres ressources et sur la santé...).

La perspective de voir exploiter prochainement d'autres ressources du sous-sol (fer, phosphates, uranium), pourtant identifiées, reste incertaine dans les stratégies mondiales des grands opérateurs miniers.

Ces dynamiques économiques attirent des ressortissants d'autres régions et pays. Considérée comme une région d'émigration, la MVFS se positionne désormais aussi comme une région de transit et d'accueil.

Une région rurale – urbaine, connectée au reste du monde.

Deux traits majeurs marquent la répartition spatiale de la population. La Région n'est plus vraiment rurale. Quelques grandes villes, notamment Kayes ou Tambacounda sont devenues de véritables capitales régionales avec un ensemble de services diversifiés. Mais surtout, on assiste au développement d'un chapelet de moyennes agglomérations autour de gros villages ruraux : routes et marchés, mais aussi infrastructures d'eau et d'électricité, établissements scolaires et structures de santé, favorisent cette « rurbanisation » assez rapide.

La majeure partie de la population de la Région est de moins en moins isolée, au moins en saison sèche. Le développement du réseau routier structure le peuplement et favorise les mobilités. La Région bénéficie également de plusieurs radios rurales dynamiques, d'une couverture en téléphonie cellulaire en progression exponentielle, d'un accès dans chaque village aux images des chaînes satellitaires et certainement bientôt d'un accès Internet de meilleure qualité. Cette évolution rapide favorise les échanges avec l'extérieur pour les besoins familiaux et économiques. Elle insère aussi à une vitesse sans précédent les sociétés de la Région dans l'espace mondial des images et des idées.

Les nombreux partenariats entre collectivités de la MVFS et collectivités de France et d'ailleurs, souvent historiquement initiés par les associations de la diaspora, illustrent à quel point les mobilités humaines peuvent contribuer à ouvrir les territoires sur le monde. Elles font de la MVFS une région multi-située.

Liste des sigles et abréviations

ACGK	Association des Communes du Guidimakha Kafo (Mali)	FRONTEX	FronTières EXtérieures (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne)
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique	GADM	Global Administrative Areas Boundaries
AFD	Agence Française de Développement	HEA	Household Economy Approach
AGDF	Association Guidimakha Danka (France)	MVFS	Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal
AMPG	Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (Mauritanie)	OERS	Organisation des Etats Riverains du fleuve Sénégal
APS	Association pour la Promotion du Soninké (France)	OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ARD	Agence Régionale de Développement	PAIDEL-CT	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement local et de Coopérations Territoriales
CADERKAF	Coordination des Associations pour le Développement de la région de Kayes en France	PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives Solidaires pour le Développement
CCFD- Terre Solidaire	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	RCA	République Centre Africaine
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest	RDC	République Démocratique du Congo (anciennement Zaïre)
GEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo Sahariens	RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale (France)	RIF	Région Ile-de-France
CILSS	Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CRK	Conseil Régional de Kayes (Mali)	SRTM	Shuttle Radar Topography Mission
EMDK	Espace de dialogue et de concertation Migration-Développement pour la region de Kayes (Mali)	UA	Union Africaine
FADERMA	Fédération des Associations pour le Développement de la Région de Matam (France)	UAGF	Union des Associations du Guidimakha (France)
FNH	Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (France)	UE	Union Européenne
GE	Google Earth	UEMOA	Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'ouest
GIC	Groupement d'Intérêt Communautaire	USE	Union Sénégalaise pour l'Entraide (Sénégal)
GIEC	Groupe Inter Etats d'Etude sur le Climat		
Grdr Migration citoyenneté, développement	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (France)		

Avant-propos

Le Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une association créée en 1969. Il intervient en milieu rural, notamment dans les zones marquées par une forte culture de l'émigration.

L'Office des Etats Riverains du Sénégal (OERS), ancêtre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), a aussi été créée en en 1968 pour résoudre les difficultés des populations rurales du bassin du fleuve Sénégal, commun aux Etats de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. En 1972, l'OMVS est créée dans un contexte climatique et économique particuliers, marqués par les cycles de sécheresse engendrant une paupérisation des populations rurales du bassin. Ces difficultés ont entraîné de grands flux migratoires avec un important départ de jeunes du bassin vers l'Europe occidentale, la France en particulier.

C'est dire toutes les similitudes liées au contexte de création de ces deux structures qui interviennent dans un même cadre, le bassin du fleuve Sénégal. Ce bassin, cadre historique de l'unité des peuples de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal est subdivisé, suivant la morphologie et la composition des écosystèmes en trois grandes parties : le haut bassin, la moyenne vallée et le delta. La moyenne vallée du fleuve Sénégal, Région située aux confins du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal apparaît parfois comme frappée par un phénomène de « discrimination territoriale ». Périphérie d'Etats en peuplements polarisés par les trois capitales, son dynamisme reste souvent méconnu.

En effet, face à l'adversité des premières grandes sécheresses du début des années 1970, les chefs d'Etat des pays membres ont compris l'ardente obligation de mettre en commun leur ressource partagée et ses milliards de m³ disponibles. En créant ainsi l'OMVS, cette volonté politique leur a permis en quarante ans de réaliser des ouvrages hydrauliques stratégiques gérés en commun : le barrage-antisel de Diama, le barrage hydroélectrique régulateur de débits de Manantali et le barrage hydroélectrique de Félou.

Ces ouvrages contribuent à alimenter en énergie et en eau potable les capitales (Nouakchott à 100% et Dakar à 50%), mais aussi progressivement les riverains du fleuve, ainsi que de développer une irrigation nécessaire à la productivité de l'agriculture. Les défis sanitaires et environnementaux sont, chaque jour, mieux pris en compte. L'OMVS est ainsi, partout dans le monde, montrée comme un exemple de gestion partagée d'un grand fleuve transfrontalier.

Moins connues car moins spectaculaires, les dynamiques territoriales de ces quarante dernières années méritent d'être partagées. Convaincu que les ouvrages hydrauliques ne sont que des outils au service du développement des populations, c'est bien volontiers que j'ai accepté d'apporter mon soutien à l'initiative du Grdr. Association internationale de solidarité, engagée de façon continue depuis 1969 dans cette région, le Grdr a entrepris de rassembler des informations sur cette région, d'illustrer les analyses avec de nombreuses cartes originales et de faire témoigner des habitants et acteurs de la Région.

Je souhaite que ce regard sur notre passé permette de mieux construire ensemble une vision d'avenir vecteur de progrès et de solidarité. Il est nécessaire de valoriser la coopération entre des territoires et des populations pour lesquels le fleuve Sénégal et ses grands affluents ne pourront jamais constituer une réelle frontière, mais bien davantage un espace de prospérité.

Kabiné Komara

Haut-commissaire de l'OMVS

- 02 Remerciements
- 04 Résumé exécutif
- 06 Liste des sigles et abréviations
- 07 Avant-propos
- 08 Sommaire

11 INTRODUCTION LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL, DES CENTRES EN DEVENIR

- 15 Démarche méthodologique

17 PREMIERE PARTIE UN PAYS FRONTIERE ?

- 18 A l'origine des découpages territoriaux actuels
- 20 Une coopération interétatique en marche autour de l'aménagement du fleuve Sénégal, des dynamiques transfrontalières bien réelles...
- 24 ...mais des mobilités contraintes

27 DEUXIEME PARTIE UN DESERT EN MOUVEMENT

- 28 Une croissance démographique soutenue, des habitants majoritairement jeunes
- 31 Des agglomérations toujours plus nombreuses et étendues mais une sédentarisation à relativiser
- 34 Une région de départ ...et d'accueil

39 TROISIEME PARTIE UNE PERIPHERIE PROSPERE

- 40 D'abondantes ressources en eau
- 42 Une région d'élevages
- 45 Des agricultures dynamiques
- 48 Un secteur minier en expansion... durablement ?
- 51 Des économies domestiques diversifiées
- 52 Un patrimoine immatériel culturel bien vivant

55 QUATRIEME PARTIE UNE REGION RURBAINE

- 56 Kayes, un carrefour entre Dakar, Bamako et Nouakchott
- 58 Une imbrication toujours plus forte de l'urbain et du rural

63 CINQUIEME PARTIE UNE PERIPHERIE CONNECTEE AU MONDE

69 CONCLUSION DES DEFIS IMPORTANTS QUI APPELLENT UN SOUTIEN PLUS SIGNIFICATIF

- 72 Bibliographie
- 74 Liste des témoins, légendes des photos
- 75 Compétences transférées aux collectivités locales au Mali, au Sénégal et en Mauritanie
- 76 Table des illustrations, liste des encadrés



INTRODUCTION

LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL, DES CENTRES EN DEVENIR

« En résumé, l'Afrique évolue simultanément dans plusieurs directions. Lesquelles, parmi les forces centrifuges ou centripètes qui la travaillent sortiront victorieuses ? Tout dépendra des formes que les luttes sociales revêtiront. Il est de l'intérêt de notre monde que l'Afrique redevienne son propre centre et qu'elle se constitue comme un vaste espace de circulation. C'est une condition essentielle pour son avenir et pour l'avenir de notre monde. »

Achille Mbembe, journal Le Monde, 26 janvier 2015

« Tout est à réformer et à transformer. Mais tout a déjà commencé sans qu'on le sache encore. Des myriades d'initiatives fleurissent un peu partout sur la planète. Certes, elles sont souvent ignorées, mais chacune, sur sa voie, apporte reliance et conscience. Travaillons à diagnostiquer, à transformer. Travaillons à relier, toujours relier. »

Edgar Morin. La Voie, 2011

L'expansion démographique et économique de Dakar, Bamako et Nouakchott depuis les années 1960 occulte assez largement les changements intervenus dans les autres parties du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie. Lorsque l'on évoque la situation qui prévaut en dehors des capitales, c'est le plus souvent pour mettre en avant la faiblesse des indicateurs de développement, l'enclavement ou la pauvreté. Cette tendance s'observe particulièrement pour les régions dites « de l'intérieur ». Considérés comme incapables de se « moderniser » ou de « progresser », ces ruraux n'auraient d'autre choix que d'émigrer vers les villes ou l'étranger pour sortir d'une logique de survie à laquelle ils seraient autrement condamnés.

Ce discours dominant, opposant le rural à l'urbain et renvoyant une image négative de « l'intérieur » et de la ruralité, donne peu de place aux points de vue des habitants des territoires concernés. Ils sont de ce fait et dans le meilleur des cas, relégués au rang de bénéficiaires des programmes de lutte contre la pauvreté.

La moyenne vallée du fleuve Sénégal (MVFS), région située aux confins du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal et objet du présent document, n'échappe pas à ce phénomène de « discrimination territoriale ».

La description de la partie sénégalaise de cet espace donnée par P. Sakho (2005) constitue un bon résumé du discours dominant sur la région : « *L'espace des trois frontières* » est une périphérie orientale du Sénégal, frontalière de la Mauritanie et du Mali (...). « *L'espace des trois frontières* » est partagé entre un habitat dispersé de populations pastorales et un habitat groupé de villages d'agriculteurs sédentaires soninkés, situés le long du fleuve. Son enclavement est le résultat d'une marginalisation liée au processus historique de retournement du territoire national : « littoralisation » des hommes et des activités par la politique coloniale, puis « périphérisation » du tiers du territoire par le modèle d'aménagement mis en œuvre depuis l'indépendance du pays en 1960. Carrefour du commerce caravanier traditionnel, « l'espace des trois frontières » était, jusqu'au début du 20^{ème} siècle, le centre d'intenses activités commerciales. Il est tombé en léthargie avec la construction du chemin de fer Dakar - Niger (Bamako) et la mise en place de liaisons ferroviaires qui ont favorisé le déplacement du centre d'intérêt économique de la Ségambie, du Nord (fleuve Sénégal) vers le Centre-Ouest (Bassin arachidier et Dakar (...)). Enclavé et sous-équipé, cet espace est aujourd'hui à la traîne des régions centrales et littorales du pays. Périphérie géographique, la région l'est aussi sur le plan socio-économique, subissant son rôle d'aire de prélèvement au profit d'un centre situé plus à l'ouest. Les migrants prennent ainsi la direction de Dakar dans plus de 20 % des ménages affectés par des départs. À Bakel, c'est plus de 60% des émigrés qui sont destinés à la capitale. Situées dans un espace d'économie agropastorale de subsistance, les petites villes comme Bakel ou Tambacounda n'ont pas un pouvoir attractif majeur sur le vaste hinterland rural. »

La présentation de la région de Kayes (Mali) donnée sur le site Internet de la Radio Rurale de Kayes y fait largement écho : « L'implantation de la Radio Rurale de Kayes se justifie largement quand on sait que la zone à couvrir est située aux frontières de Sénégal et de la Mauritanie comprenant environ 400 villages où vivent plus de 700 000 personnes devant affronter les dures conditions de la bande sahélienne: sécheresse, érosion, avancée du désert et surtout enclavement. Les 400 villages qui se partagent le territoire de la région ne sont reliés que par des pistes en saison sèche ; ces pistes sont impraticables pendant l'hivernage.(...) L'activité économique des villages est basée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, tributaire des conditions climatiques, et essentiellement orientée vers la subsistance. La survie des populations est surtout assurée par des émigrés, qui soutiennent les familles d'origine. »

Si ces descriptions comportent des éléments avérés, comme le fait que depuis les indépendances les gouvernements successifs ont donné la priorité au développement du littoral et des capitales, elles omettent de rendre compte de certaines dynamiques et donnent une vision biaisée de la situation, notamment parce qu'elles se concentrent sur des périodes courtes (Grdr, 2012).

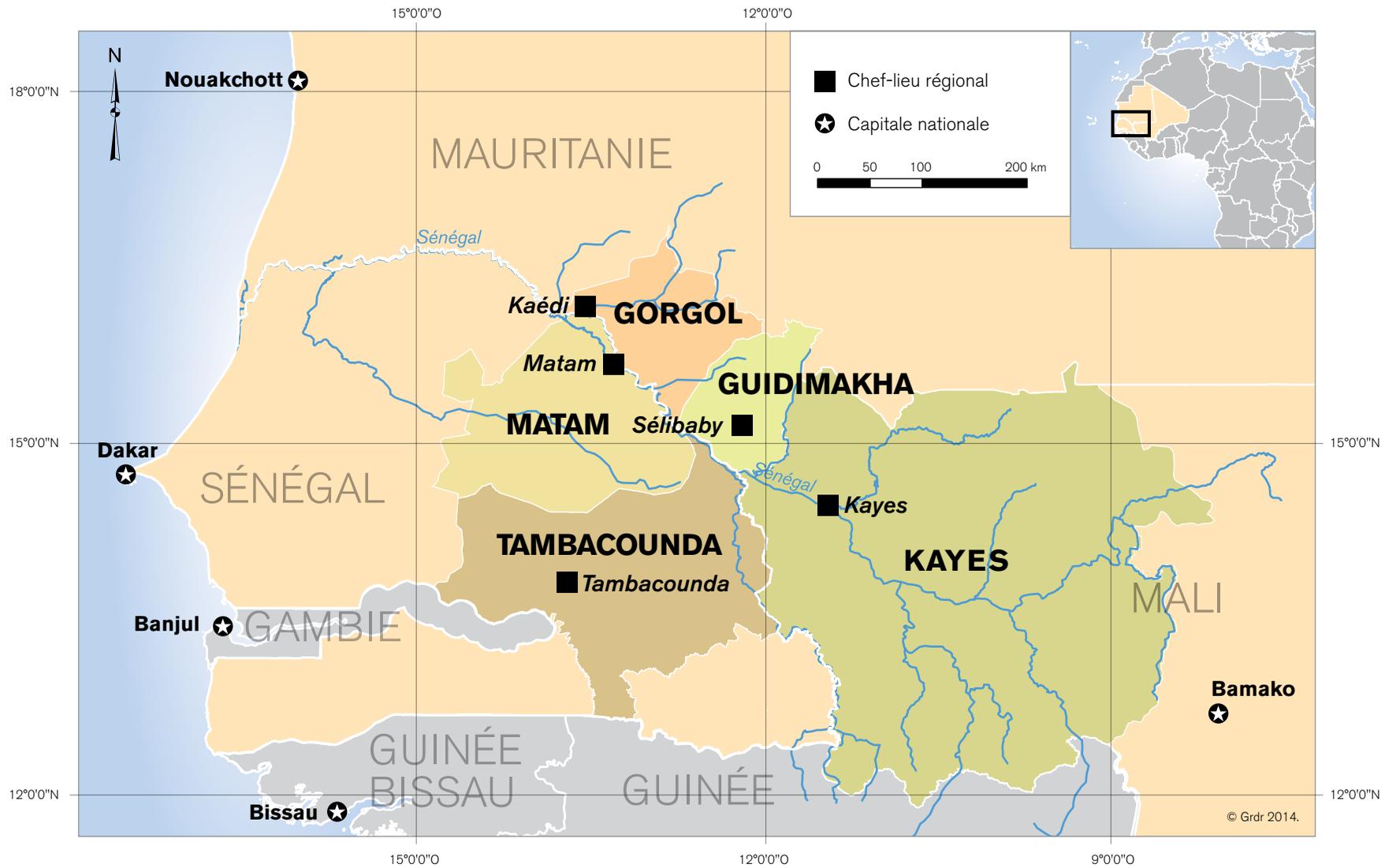
« L'enclavement est (...) une notion relative qui doit être lue à différentes échelles et à la lumière de cadres géographiques et économiques englobants. » (Magrin et Ninot, 2005). En d'autres termes, toute périphérie peut être considérée comme un centre (et réciproquement).

Témoin et acteur des changements intervenus dans la moyenne vallée depuis 1969, le Grdr a donc souhaité élaborer le présent document en envisageant cette région comme un centre sous-régional en devenir.

Ce document vise trois objectifs principaux :

- ▶ donner un aperçu des ressources de ce vaste territoire, sans prétendre à l'exhaustivité.
- ▶ faire ressortir les dynamiques observées dans la Région au cours des cinquante dernières années ; cette analyse est importante, tant les nombreuses productions sur la région restent spécialisées, occultent les changements sur la longue durée ainsi que les dynamiques qui structurent l'espace des trois frontières.
- ▶ donner la parole à des habitants et acteurs de la Région en les invitant à développer leur vision de l'avenir de ce territoire.

Elaboré dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local et de Coopérations Territoriales, ce document se présente ainsi comme un outil de promotion de la MFVS et de plaidoyer pour renforcer la coopération et l'intégration régionales.



La Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal

Démarche méthodologique

La démarche utilisée rejoint celle déployée pour l'élaboration de « Atlas du sud-est Mauritanien : dynamiques rurales ». Elle comporte les mêmes limites (Grdr, 2012).

Ainsi, les principales sources d'information valorisées sont les suivantes :

- données statistiques issues des 3 pays (années 1960 à nos jours principalement) ;
- articles de chercheurs très majoritairement francophones;
- données et productions issues de la recherche-action menée par le Grdr dans la Région depuis les années 2000 (phases successives du PAIDEL, initiative transfrontalière Karakoro, projets thématiques divers...);
- entretiens avec certains acteurs de la région recueillis entre juillet 2013 et janvier 2014 (cf. liste en annexe ; les extraits publiés dans le présent document ont été validés, au besoin corrigés, par leurs auteurs).

L'analyse des dynamiques porte sur plusieurs échelles. Elle se concentre sur l'échelle MFVS, qui correspond ici aux 5 régions administratives dans lesquelles le Grdr est actif : Gorgol et Guidimakha (Mauritanie), Matam et Tambacounda (Sénégal) et Kayes (Mali).

Le fait de tenir un discours global sur un espace aussi vaste (234 000 km²) et, par certains aspects, aussi différencié peut être perçu comme une limite. Toutefois, les encadrés et focus établis à des échelles plus grandes permettent d'apporter des nuances et de mettre en avant certaines spécificités des sous-parties de ce vaste territoire.

« *Quand tu aimes il faut partir
Ne larmoie pas en souriant
Ne te niche pas entre deux seins
Respire marche pars va-t'en.* »

Blaise Cendrars, Feuilles de route, 1924

Il faut en outre relever que la production de certaines cartes a été compliquée par le fait que le territoire objet du présent document s'étend sur 3 pays dont les appareils statistiques n'ont pas forcément le même calendrier ni la même approche. Ainsi avons-nous été contraints d'intégrer des données produites lors d'années différentes en considérant que les éléments présentés valent pour une période (les années 60, 80...) et non pour une année précise. Par ailleurs, certaines données se sont révélées particulièrement difficiles d'accès ou floues dans leur définition.

La mise en avant de ces limites a été intégrée aux cartes. Elle constitue également en soit un élément d'analyse de la situation prévalent dans les 3 pays en ce qu'elle indique que la production de données régulières, fiables et exhaustives constitue un enjeu majeur pour une action publique pertinente.

La ligne éditoriale et les options méthodologiques adoptées ici aboutissent à la production d'un document non exhaustif, passant notamment sous silence l'actualité régionale (Ebola, crise du nord-Mali,...) et ses conséquences.



PREMIERE PARTIE

UN « PAYS FRONTIERE » ?

« Les populations partent d'un pays pour aller s'approvisionner dans un autre sans payer de taxes douanières et sans présenter quelque papier que ce soit. (...) Les équipements collectifs qui sont le long de ces frontières, que ce soit des centres de santé, des écoles ou des bureaux de poste sont utilisés par les populations des trois pays sans préjuger de l'allégeance à un Etat ou à un autre. (...) Les Etats gagneraient à se coller à ces dynamiques qui ont été créées par les populations locales, c'est-à-dire accepter que les dynamiques fonctionnelles créées au niveau des régions frontalières puissent faire office de « lois » ou en tout cas de politique de gestion des régions à la marge. »

Abdoulaye Diagana

A l'origine des découpages territoriaux actuels

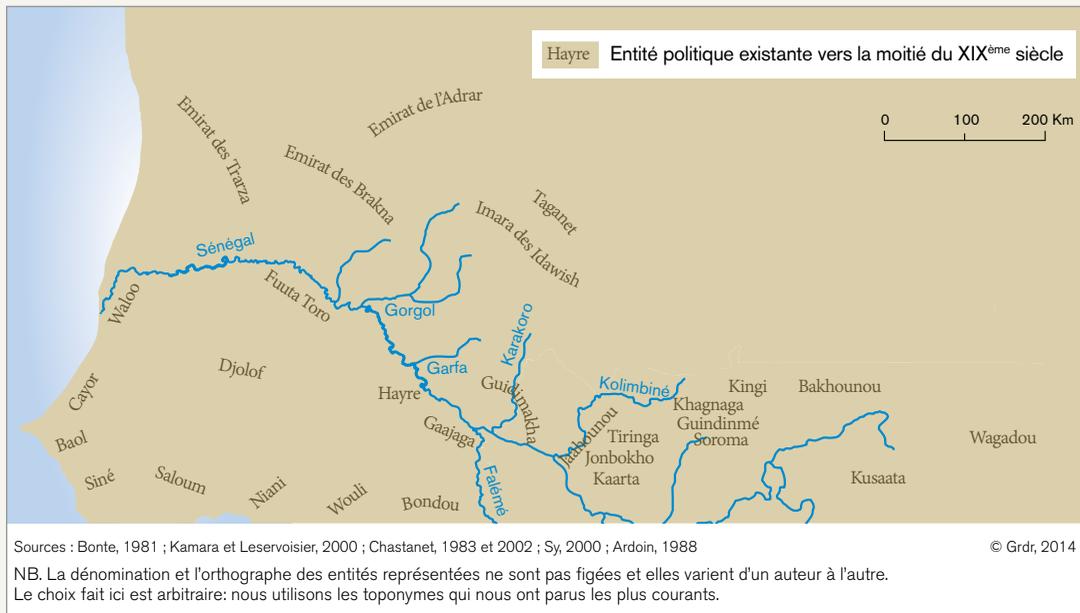
Au début du XIX^{ème} siècle, la Région est constituée de plusieurs ensembles assimilables à des Etats qui accueillent des ressortissants de différentes parties d'Afrique de l'ouest.

« *Le Guidimakha (...) s'étendait au-delà de la rive gauche du Karakoro, au niveau de l'actuel Mali. Le royaume du Fuuta Toro s'étendait de part et d'autre du fleuve Sénégal, de l'actuel Brakna jusqu'à Maghama (...). Dans le discours commun, chacun de ces territoires est associé à une communauté donnée : le Guidimakha apparaît souvent comme le « pays soninké », le Fuuta Toro comme le « pays halpular'en ». Pourtant, ces territoires ont été occupés très tôt par des populations d'origine et de langues différentes, gérant leur espace de vie selon des règles propres. (...) Tantôt englobés (dominés) ou englobants (dominants), ces territoires ont évolué en interaction constante les uns avec les autres, notamment par le jeu d'alliances matrimoniales » (Grdr, 2012).*

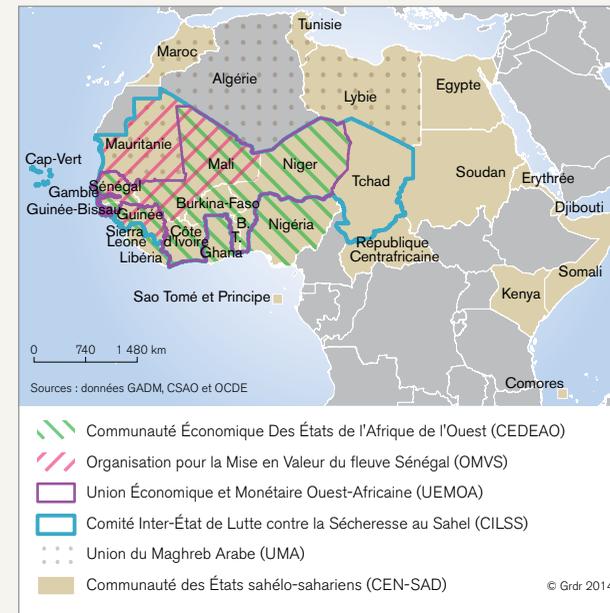
Cette histoire aboutit à la constitution d'un territoire multipolaire dont les limites sont demeurées fluides jusqu'à l'action de l'administration coloniale française.

Le découpage administratif actuel résulte de l'action de l'administration coloniale et de celle des Etats indépendants. On peut considérer que deux tendances opposées modèlent les territoires.

D'un côté, le tracé des frontières nationales, héritage colonial, et des autres limites administratives (région, cercle, canton dès la fin du XIX^{ème} siècle, commune depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle...) vient diviser et fermer des territoires dont la délimitation restait fluide. Depuis la colonisation, de nouvelles autorités et lois régissent l'accès au foncier et se superposent à des autorités et modes de régulation d'accès aux ressources naturelles préexistants. La faible



Entités politiques existantes vers la moitié du XIX^{ème} siècle



Organismes de coopération interétatique

L'Association des Communes du Guidimakha Kafo (ACGK) : une intercommunalité identitaire

prise en compte de la préexistence de ces pays dans les découpages successifs, notamment en Mauritanie, et le peu de moyens humains et financiers alloués aux collectivités locales au regard des compétences transférées limitent l'émergence des territoires communaux et régionaux. A titre d'illustration, le budget moyen par habitant et par an était au début des années 2010 compris entre 3,5 et 10 euros dans les collectivités urbaines et rurales de la Région (enquête Grdr).

D'un autre côté, la mobilité des habitants, phénomène ancien et dynamique, génère de nombreuses connections à d'autres régions et pays du monde et ouvre ainsi les territoires (voir Cinquième partie). Si la création d'organismes tels que la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) visant à favoriser l'intégration régionale va dans le même sens, leur multiplication (CILSS, UEMOA, CEN-SAD...) complique l'objectif d'une meilleure coopération interétatique.



Recomposition de la frontière entre le territoire civil de la Mauritanie et le Soudan français. 1899-1946

« (...) Trois territoires [région de Kayes, du Guidimakha et de Bakel] qui sont en marge de trois pays et qui en même temps sont liés historiquement. Il y a une vraie unité géographique, historique, culturelle et sociale. Il y a des échanges économiques. (...) Il y a une unité à développer, ... c'est un territoire qui a du sens (...) »

Arnaud Huré

Les communes Djélébou, Karakoro, Sahel, Guidimakha Khéry Kafo, Bangassi, Somankidy, Koussané, Gounéra et Gory Gopéla situées dans le cercle de Kayes ont décidé en 2004 de créer une intercommunalité : l'ACGK. Cette initiative vise autant à faire valoir l'existence d'un territoire préexistant à l'érection des communes, le Guidimakha Kafo, qu'à mutualiser les ressources pour mettre en œuvre des actions d'aménagement du territoire. Une initiative relayée par les ressortissants des 3 communes vivants en France, regroupés au sein de l'Association Guidimakha Danka France (AGDF), et par l'intercommunalité Plaine Commune qui regroupe des communes de Seine Saint-Denis. En mai 2011, l'AGDF a mis en relation l'ACGK et Plaine Commune, ce qui a débouché sur la signature d'une convention tripartite centrée sur le renforcement institutionnel et les enjeux d'une amélioration du taux d'accès à l'eau potable et du désenclavement du Guidimakha malien.

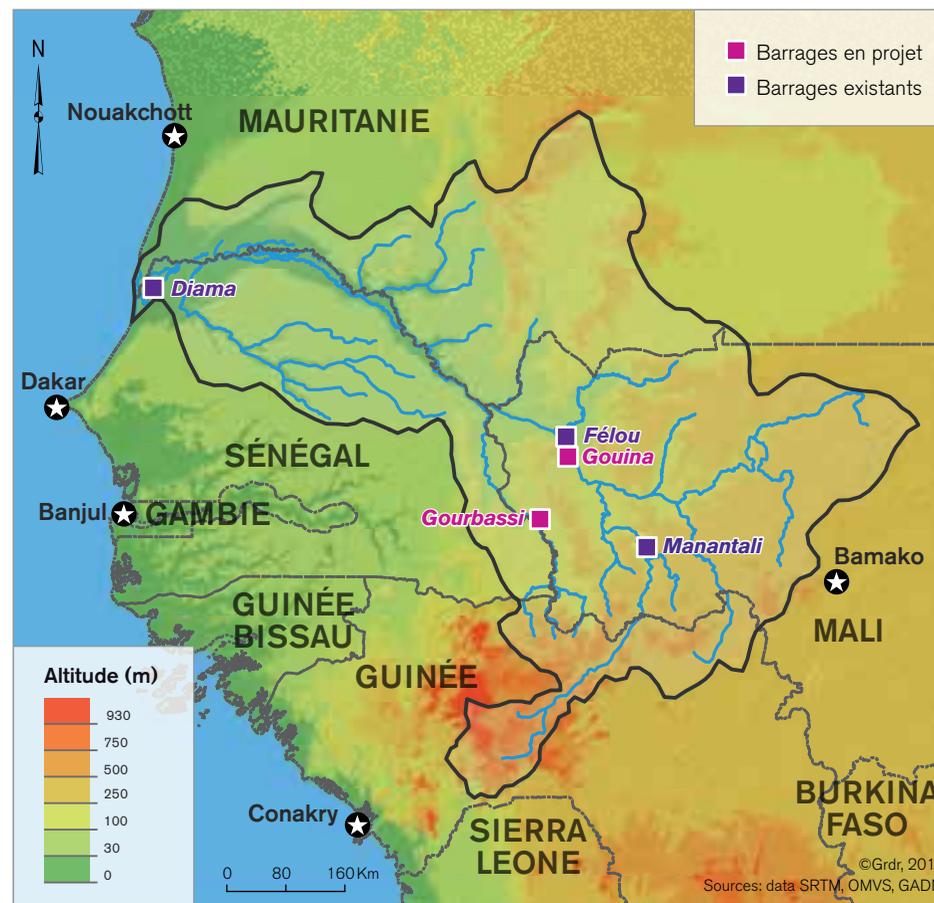
Cette initiative illustre bien le fait que « territorialités actuelles et territorialités passées s'entremêlent dans les nouveaux découpages politiques. La mémoire des territoires est réactivée dans la production des mailles politiques contemporaines. (...) Dans une société marquée par la mobilité, ces espaces de vie dispersés entre plusieurs lieux, ont un fonctionnement basé sur une articulation associant continuité et discontinuité. Car, s'ils sont composés de lieux éloignés dans l'espace, ils forment toutefois un ensemble intégré dans les pratiques et les représentations de ses membres. Les usages de l'espace de cette société se placent dans le registre de l'ouverture. » (Lima, 2005)

Une coopération interétatique en marche autour de l'aménagement du fleuve Sénégal, des dynamiques transfrontalières bien réelles...

Le bassin du fleuve Sénégal correspond à une région de plus de 300 000 km² à cheval sur quatre pays. L'ensemble du fleuve Sénégal et de ses affluents constituent l'ossature du peuplement régional, même si une partie du Sénégal oriental appartient au bassin du fleuve Gambie. Paradoxalement, ce fleuve qui constitue historiquement une ressource partagée pour les populations marque la frontière du Sénégal et de la Mauritanie, tandis que son affluent la Falémé délimite la plus grande partie de la frontière entre le Sénégal et le Mali. Le Karakoro, affluent rive droite, constitue, quant à lui la frontière entre la région de Kayes au Mali et celle du Guidimakha en Mauritanie : au cœur de la zone d'action du Grdr, il a fait l'objet d'une initiative originale de coopération transfrontalière (voir encadré).

La grande rupture du début des années 1970 est celle de l'irruption soudaine d'un épisode climatique de plusieurs années de sécheresse (1970-1975). Les systèmes de production sont déstabilisés. Les États se réorganisent. En lieu et place de l'Organisation des Etats Riverains du fleuve Sénégal (OERS) qui regroupait les quatre Etats depuis 1968, ils créent en mars 1972 l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Face à la crise, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal unissent alors, avec plus de pragmatisme, leurs efforts pour un développement intégré et coordonné du bassin du fleuve. La Guinée rejoindra l'organisation commune en 2006.

Les années 1980 voient la réalisation, à l'initiative de l'OMVS, des deux grands ouvrages structurants, les barrages de Diama et Manantali, et la construction de digues de protection entre Diama et Rosso. La décennie est par ailleurs marquée par un nouvel épisode de sécheresse entre 1983 et 1985, puis en 1989 par un affrontement en Mauritanie, trouvant son origine dans les mesures de privatisation des terres. La situation dégénère en conflit politique entre le Sénégal et la Mauritanie avec des expulsions de populations de part et d'autre (Seck et al., 2009).



Bassin versant du fleuve Sénégal

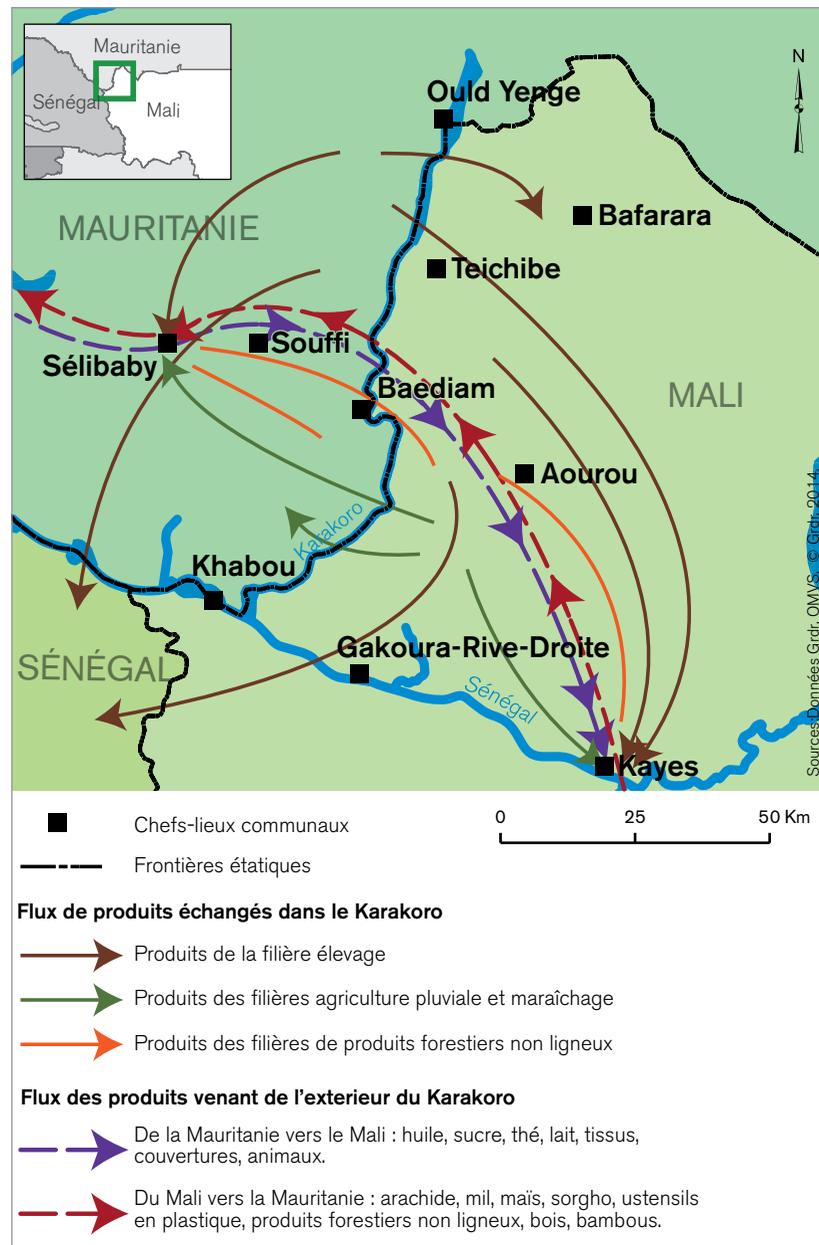
Dialogue politique : l'aménagement concerté du bassin du Karakoro

Les sources du Karakoro, le « grand lac » des soninkés, se situent aux contreforts sud de l'Assaba. Affluent du fleuve Sénégal, le Karakoro, frontière non démarquée qui traverse le Guidimakha malien et mauritanien, est partagé par les 2 pays sur une longueur de 150 km, soit les trois-quarts de sa longueur. Le bassin couvre 25 000 km² et compte 250 000 habitants. Le climat est favorable à l'agro-pastoralisme. Les nombreux écoulements saisonniers rendent la circulation difficile en saison des pluies, ce qui n'empêche pas une forte mobilité humaine. Le commerce à travers les frontières (Mauritanie, Mali mais aussi le Sénégal voisin) se concentre sur le bétail, les produits agricoles et manufacturés (ciment, denrées alimentaires transformées...).

Important couloir de transhumance, le Karakoro en tant que bassin transfrontalier, fait face à des défis importants sur les plans de la gestion durable des ressources naturelles ainsi que du maintien de la paix et de la sécurité, tant les problèmes fonciers et les conflits entre agro-pasteurs et éleveurs transhumants sont récurrents. Fort de son ancrage local dans les deux pays, et à la demande des acteurs et autorités locales, le Grdr a engagé en 2003 un long travail de plaidoyer et de lobbying auprès des administrations centrales du Mali et de la Mauritanie pour les sensibiliser aux enjeux et potentialités d'une gestion concertée de cette frontière. La rencontre officielle de Nouakchott (septembre

2006) a permis de réunir les services chargés des frontières et de l'aménagement du territoire des deux Etats. Elle a été un premier résultat, avec une déclaration d'accord de principe et une feuille de route pour un approfondissement des études préalables à l'aménagement du Karakoro. En écho au concept de « pays-frontière » porté par le Mali et inscrivant cette dynamique dans les initiatives transfrontalières ouest-africaines mises en œuvre sur d'autres espaces, le Grdr a initié sur le terrain un processus de concertation et de dialogue qui a mobilisé et associé l'ensemble des parties prenantes de ce territoire transfrontalier. De nombreuses études ont été réalisées à commencer par le répertoire des acteurs transfrontaliers, les diagnostics des infrastructures socioéconomiques, l'inventaire des ressources naturelles et les dynamiques socioculturelles. Plusieurs temps forts, dans les différentes localités du Karakoro et dans les capitales régionales, Sélibaby et Kayes, ont confirmé la très forte mobilisation des populations et des autorités locales. Elles ont convaincu les deux Etats de signer à Bamako en janvier 2008 un mémorandum pour l'aménagement concerté du bassin du Karakoro. Les objectifs fixés pour cette initiative sont la mise en œuvre sur l'espace transfrontalier de continuums entre les politiques publiques sectorielles et l'accompagnement de la gestion durable des ressources naturelles. Dans la foulée, les deux Etats ont pris des

engagements politiques avec notamment l'inscription de la coopération transfrontalière dans les agendas sous-régionaux (UA, CEDEAO, UEMOA, OMVS) comme de faire de l'initiative Karakoro un laboratoire d'innovations à répliquer sur d'autres espaces transfrontaliers y compris dans des territoires spécifiques le long du fleuve Sénégal. Depuis 2008, l'initiative Karakoro a trouvé une réponse partielle au travers d'actions ciblées et localisées (foires transfrontalières, voyages d'échanges, réalisations d'infrastructures villageoises). L'engagement des gouvernements y compris financier a été réel, particulièrement pour la Mauritanie. Toutefois, l'amplification de la menace terroriste avec la crise malienne qui s'en est suivie en 2012 a recentré les priorités autour de la sécurité limitant de fait l'activité institutionnelle qui constituait pourtant la grande originalité de cette initiative. Les acteurs locaux et les autorités locales notamment les acteurs des 9 collectivités limitrophes mais aussi le Conseil régional de Kayes restent encore fortement mobilisés et s'activent pour verser cette initiative dans les priorités du contrat Etat-Région. Enfin, le G5-Sahel, dernière née des initiatives sahéliennes pour la sécurité et le développement, est également pressenti pour soutenir ces initiatives de coopération transfrontalière.



Flux de produits dans le Karakoro

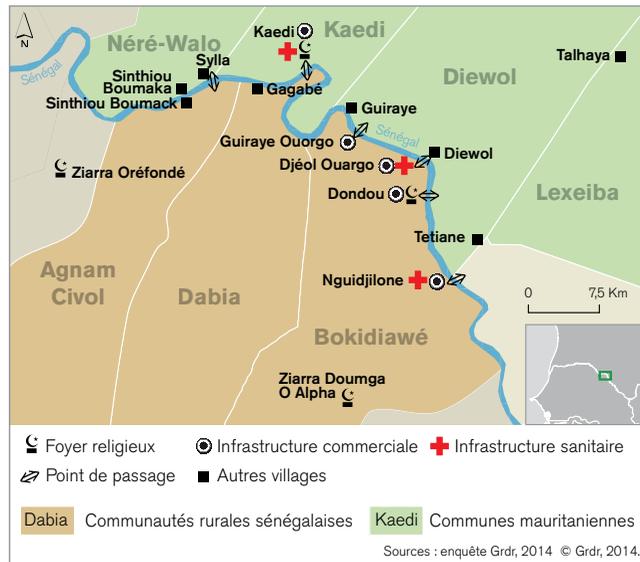
Les années 2000 voient la mise en service de la centrale hydroélectrique de Manantali. Le transport de l'énergie vers les principaux centres urbains du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal est assuré par un réseau "Haute Tension" d'environ 1 500 km de long.

Le bilan de l'aménagement du fleuve Sénégal apparaît comme mitigé. L'agriculture irriguée est loin d'avoir rempli ses promesses. A contrario, le volet électrique du programme est un réel succès technique, mais les difficultés de gestion des compagnies électriques nationales pourraient fragiliser la maintenance des ouvrages. Il n'en demeure pas moins qu'avec les avancées juridiques sur le caractère international des eaux du fleuve, les dispositions en matière de gestion intégrée d'une ressource partagée, le cadre de dialogue politique entre les quatre Etats riverains, l'OMVS est aujourd'hui un modèle au plan international.

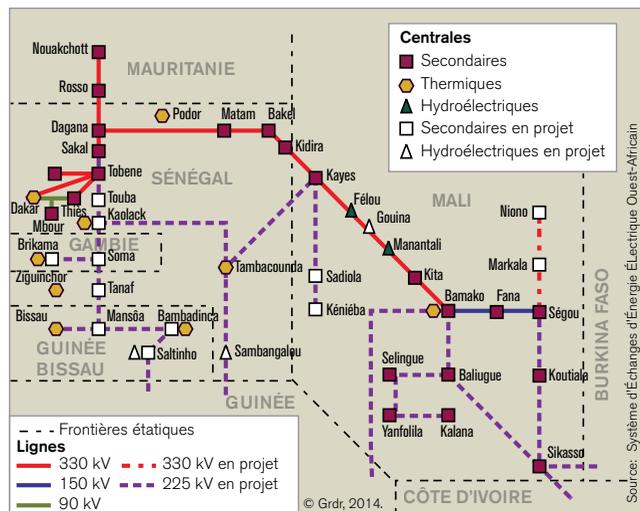
Les urbains trouvent, grâce à l'aménagement du fleuve, une meilleure alimentation en électricité et en eau potable. Il n'en va pas encore de même pour beaucoup de ruraux, à l'exception toutefois de ceux qui peuvent bénéficier de terres irriguées. Par ailleurs, si on cumule les cas de bilharziose, le développement du typha (plante aquatique envahissante), les difficultés de la pêche continentale, les retards dans l'électrification rurale et le faible accès à l'eau potable, on constate que pour certains villages la situation "après barrages" correspond à une dégradation par rapport à la situation antérieure.

« Jusqu'à dans les années 80, il n'y avait pas une grande différence entre le Mali, la Mauritanie ou le Sénégal. (...). Ce qui a détruit ces relations [entre villages riverains des frontières] ce sont les événements de 1989. A partir de ce moment, il y a eu des différences entre les communautés. Les gens se sont recroquevillés sur eux même (...) la politique a favorisé le développement des différences entre communautés. La circulation des personnes entre pays est aujourd'hui beaucoup plus compliquée (...). »

Kalidou Sy



Infrastructures socio-économiques partagées dans le Bosséa



Réseau électrique ouest-africain

Bosséa : quand la frontière n'est plus un mur et peut redevenir un pont.

A cheval entre la Mauritanie et le Sénégal, le *Bosséa* est une ancienne province du royaume du *Fuuta Toro* où mariages et autres événements familiaux, échanges commerciaux, manifestations culturelles, transhumance, ont associé les habitants des deux rives du fleuve Sénégal avant que les « événements de 1989 » ne viennent affaiblir la dynamique.

Sur la période 2011-2014, l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG, Mauritanie) et le Groupement d'Intérêt Communautaire (GIC) du Bosséa (Sénégal) ont initié plusieurs rencontres pour la relance et la redynamisation des échanges socioculturels et économiques dans cet espace. Les travaux effectués dans ce sens avec l'appui du Grdr et de l'Agence Régionale de Développement de Matam vont de la réalisation d'études approfondies visant à caractériser les dynamiques socioéconomiques actuelles dans le *Bosséa* à l'établissement d'un plan d'actions prenant en compte les domaines de compétence transférés aux collectivités locales membres.

Vingt-cinq ans après cette période difficile, les études mettent en relief l'intensité des échanges transfrontaliers. Ainsi, les principales infrastructures sanitaires et commerciales sont souvent utilisées par les habitants des deux rives, sans distinction de nationalité. Les mouvements de personnes et de biens (bétail, produits agricoles ou manufacturés) apparaissent intenses.

La reconstitution des liens historiques à travers l'animation d'activités socioculturelles sur les deux rives, la création d'infrastructures commerciales pour une meilleure valorisation des richesses économiques, le renforcement des infrastructures sociales et sanitaires pour un accès équitable aux services sociaux de base, constituent pour l'AMPG et le GIC Bosséa un souhait, voire un vrai projet politique.

Il faudrait toutefois davantage de volonté politique de la part des Etats pour conférer à ces acteurs un réel pouvoir de gestion de leur territoire, à travers l'approfondissement de la décentralisation et la mise en place d'outils financiers adaptés pour les initiatives de coopération transfrontalière.

Source : Grdr

...mais des mobilités sous contrainte.

La MVFS a une tradition de mobilité ancienne. Des pasteurs transhumants et commerçants traversent ce territoire bien avant la colonisation. Pendant la période coloniale, des migrations de travail sont initiées au sein de l'AOF et au-delà (*navétanat* pour la production d'arachide, troupes coloniales mobilisées lors des guerres dans lesquelles la France est impliquée...).

L'accord de libre circulation de la CEDEAO : bilan d'une mission d'observation à Kidira et Diboli en juillet 2012

Une mission d'enquête réalisée en juillet 2012 par le Grdr et l'Union pour la Solidarité et pour l'entraide (USE) dans les villes transfrontalières de Kidira (Sénégal) et Diboli (Mali) témoigne de réelles difficultés dans la mise en œuvre de cette libre circulation. Une moyenne de 150 camions semi remorques et 75 minibus traversent ce poste frontière chaque jour.

Les témoignages directs suggèrent que le contrôle strict et rigoureux des personnes n'intervient souvent qu'en cas d'épisodes de banditisme, de problèmes de santé publique ou de circonstances politiques exceptionnelles. Les forces de l'ordre et les douaniers insistent sur leur rôle important dans la lutte contre les trafics de drogue et d'armes.

L'enquête révèle en outre que les autorités appliquent un traitement différencié aux différentes catégories de passagers. Ainsi, les citoyens sénégalais et maliens bénéficient de contrôles moins stricts que les ressortissants d'autres pays, de même que les usagers réguliers de la frontière. La plupart des passagers doit s'acquitter de la somme de 1 000 FCFA pour traverser la frontière. De leur côté, les chauffeurs considèrent que la frontière n'est qu'un point supplémentaire de contrôle sur un trajet qui en compte de très nombreux : 25 de Dakar à Kidira, soit un tous les 40 kilomètres. Selon eux, les versements moyens effectués aux forces de l'ordre entre Diboli et Bamako atteignent 53 000 FCFA par camion.

Source : Grdr

Depuis la décolonisation, ces formes de mobilité perdurent et s'accompagnent de migrations internationales aux destinations plus lointaines. Deux champs migratoires principaux ont émergé. L'un est dirigé vers les autres pays de la sous-région, essentiellement les pays frontaliers, et l'Afrique Centrale (Gabon, Congo, République Démocratique du Congo-RDC, Angola,...). L'autre s'oriente vers les pays à hauts niveaux de revenu et notamment l'Europe de l'ouest. Ces phénomènes migratoires s'inscrivent donc principalement dans deux espaces de libre circulation : la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la Mauritanie d'une part, et l'Union européenne (UE) d'autre part. Les mobilités des ressortissants de la MVFS sont régies par des législations nationales, communautaires, bilatérales et internationales. Ces législations sont le reflet de politiques migratoires communautaires et nationales, fondées sur des conceptions différentes de la relation migration-développement.

La circulation des personnes entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal est régie à la fois par le protocole de la CEDEAO et des accords bilatéraux.

Membres de la CEDEAO, le Sénégal et le Mali sont signataires du Protocole de 1979 sur la libre circulation des personnes. Ce protocole, et ses actes additionnels, instaurent l'entrée libre et sans visa ainsi qu'un droit d'établissement et de résidence dans les États membres, aux citoyens de la Communauté. En janvier 2008, la Communauté a élaboré une approche commune sur la migration ainsi qu'un plan d'actions relatif aux questions de migration et de développement. Par ces textes, la CEDEAO réaffirme le droit à la libre circulation des personnes en tant que principe fondateur de sa politique d'intégration sous-régionale et reconnaît le lien migration-développement. La Mauritanie s'est retirée de la CEDEAO en 2000. La libre circulation entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie est toutefois assurée par les accords bilatéraux signés entre les pays. Cependant, certains freins subsistent à la mise en application du principe de libre circulation (voir encadré).

L'Union Européenne a également libéralisé la circulation des personnes au sein de l'espace Schengen (mise en œuvre de l'accord en 1995). Cette libre circulation s'est accompagnée d'une fermeture des frontières externes. Ainsi, les États membres de l'UE ont, depuis les années 1990, mis en place une politique migratoire sécuritaire fondée sur le renforcement du contrôle des frontières extérieures et surtout sur l'« externalisation » de cette politique.

A gauche : Travaux forcés sur le chantier du chemin de fer de Kayes au Niger (vers 1910).
A droite : Campement d'orpailleurs à Kéniéba, Mali, 2014. © Arezki Harkouk-Grdr



« On parle d'intégration africaine et de solidarité mais les gens sont très jaloux de leur nationalité, de leur pouvoir local ou national. La circulation n'est pas si facile, les États et autorités le savent, il y a toujours des tracasseries... Il y a rarement des interventions pour rendre les choses plus faciles. On ne tient pas compte des engagements des États et cela limite les choses. L'unité africaine ne peut exister avec des États jaloux, chacun de sa souveraineté. »

Abdou Khadre Tandia

Au travers des accords de réadmission, les États de l'UE enjoignent les pays signataires à réadmettre leurs ressortissants expulsés ou refoulés d'Europe, ainsi que des ressortissants de pays tiers, ayant transité par ces pays. L'accord de Cotonou, signé en juin 2000 par les membres du groupe des États ACP et par la Communauté européenne, affirme que « les stratégies visant à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions de vie et de travail, à créer des emplois et à développer la formation contribuent à long terme à normaliser les flux migratoires ». Dans cette ligne, le Parlement européen a adopté en 2008 la Directive retour et l'ensemble des pays de l'Union ont accepté le *Pacte européen sur l'immigration et l'asile*. Par ces textes, l'UE réaffirme sa volonté de renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'Union, ainsi que de facilitation des procédures de réadmission. Les États nord-africains puis ouest-africains sont invités à renforcer les contrôles au sortir de leur territoire. De plus, dans le cadre des opérations HERA, l'agence FRONTEX patrouille pour intercepter les migrants tentant de quitter le Sénégal et la Mauritanie par la mer.

Si les États appartiennent à des unions régionales et sont liés par des accords communautaires, la question migratoire reste largement soumise à des prérogatives régaliennes, au nom de leur souveraineté nationale.

Les États européens ont donc ainsi signé des accords de coopération bilatérale avec des pays d'Afrique subsaharienne comportant des clauses de réadmission. Ces accords visent à faire participer les États africains à une « gestion concertée des flux migratoires ». Nous trouvons alors dans un même texte des clauses relatives à l'aide au développement et à la gestion des migrations régulières et irrégulières. Par ces accords, la prise en charge des prérogatives sécuritaires de l'UE par les pays africains est devenue une monnaie d'échange entre l'aide au développement et l'augmentation du nombre de permis de travail destinés aux ressortissants du pays sollicité ou d'autres avantages économiques.

La France et l'Espagne ont notamment signé ce type d'accord avec la Mauritanie et le Sénégal. Le Mali a quant à lui refusé de conclure de tels accords à quatre reprises. Le Sénégal et la Mauritanie ont ensuite promulgué des lois visant à remplir les objectifs fixés par ces accords. Par ces lois, ces États pénalisent la « tentative de migration clandestine », faisant fi des accords internationaux, régionaux et bilatéraux de protection des droits de l'homme et de libre circulation qu'ils avaient précédemment conclus.



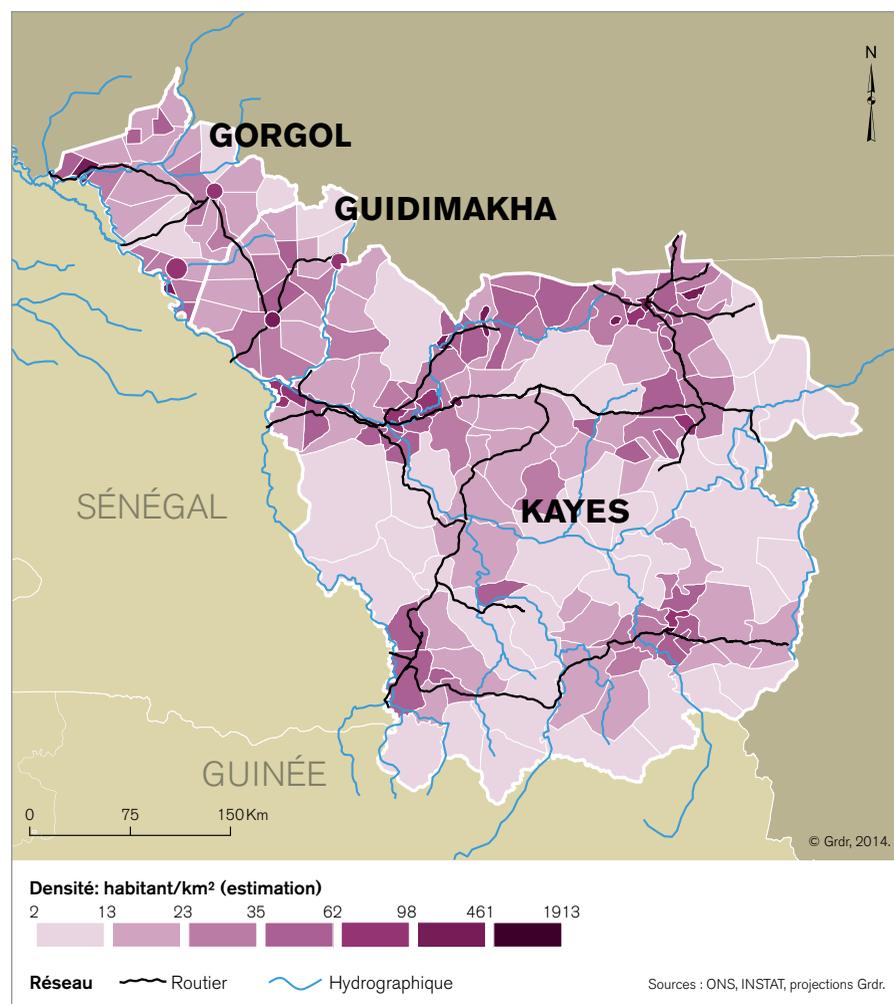
DEUXIEME PARTIE

UN DESERT EN MOUVEMENT

*« Les populations sont extrêmement mobiles.
D'abord la mobilité fait partie de la culture de la population
(les Soninkés ont l'étiquette des gens qui sont perpétuellement en mouvement).
Leur richesse s'acquière à travers ces mouvements. Donc la mobilité est d'abord culturelle.
(...) Le fait culturel est beaucoup plus ancré. Ce qui fait que
contre vents et marées les gens bougent. »*

Ibrahima Sarr

Une croissance démographique soutenue, des habitants majoritairement jeunes



Densité de population communale en 2014 au Guidimakha, au Gorgol et en région de Kayes

Entre 1905 et 1920, la population recule dans plusieurs parties de la Région sous l'effet d'épidémies (fièvre jaune, variole, grippe espagnole), d'épizooties, de disettes ou famines ainsi que de l'émigration d'une partie de la population. A titre d'exemple, la population du cercle de Bafoulabé baisse de 16% entre 1906 et 1908, la partie imposable de celle du cercle de Satadougou de 37% entre 1908 et 1921 (Rodet, 2009).

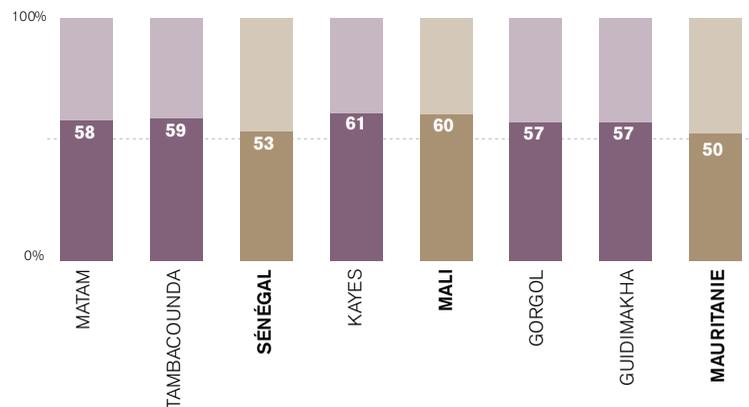
Le développement des services de santé, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'institutionnalisation de dispositif de traitement des crises alimentaires et la diversification des sources de revenus monétaires des habitants depuis les années 1960 expliquent assez largement l'inversion de cette tendance.

La population de la MFVS est aujourd'hui estimée à plus de quatre millions d'habitants, dont plus de la moitié pour la seule région de Kayes. Elle connaît depuis les années 1970 une croissance démographique soutenue. Selon les statistiques nationales la population a plus que doublé, voire triplé en 40 ans (voir carte pour la période 1975-2014). Dans le même temps la population du Sénégal a été multipliée par 3 et celle du Mali, comme de la Mauritanie par 2,5.

Au début des années 2010 les densités régionales sont comprises entre 16 et 22 habitants avec de fortes disparités. La densité dans les collectivités à dominante urbaine (Kayes, Matam, Tambacounda, Kaédi et Sélibaby) et celles traversées par le fleuve Sénégal, ses affluents ou le réseau routier bitumé dépasse ainsi largement les moyennes régionales.

La part des moins de 20 ans dans la population avoisine ou dépasse les 60%. Elle se situerait ainsi légèrement au dessus des moyennes nationales. Cette surreprésentation des moins de 20 ans devrait se maintenir voire s'accroître légèrement pendant au moins les 15 prochaines années (CRK, 2009).

Dans ces conditions, la construction d'infrastructures scolaires (primaires, secondaires, généralistes et professionnelles) mais surtout la formation et la mise à disposition d'un corps enseignant à même de répondre aux besoins apparaît comme un enjeu important. Pour les trois pays, l'offre actuelle de formation reste insuffisante et souvent inadaptée au contexte. Les ressortissants de la région se montrent particulièrement actifs dans ce domaine. A titre d'illustration, en 2004, 89% des infrastructures scolaires du cercle de Yélimané de la région de Kayes (Mali) avaient bénéficié d'un appui des ressortissants



Part de la population de moins de 20 ans

- Régionale
- Nationale

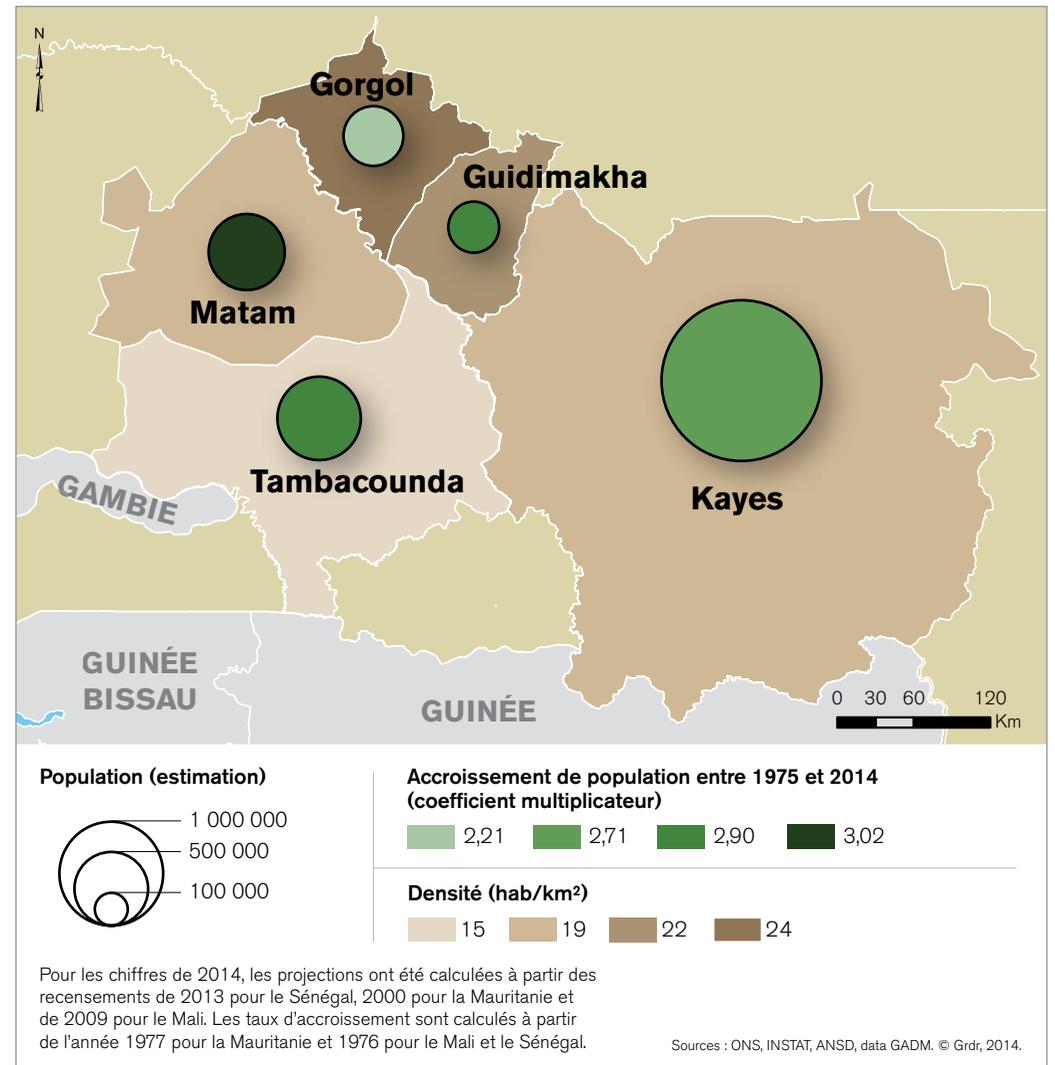


Les années considérées sont celles de 2011 pour le Sénégal, 2010 pour la Mauritanie et de 2009 pour le Mali.

Sources: ONS, INSTAT, ANSD.

© Grdr, 2014.

Part de la population de moins de 20 ans à l'échelle régionale et nationale



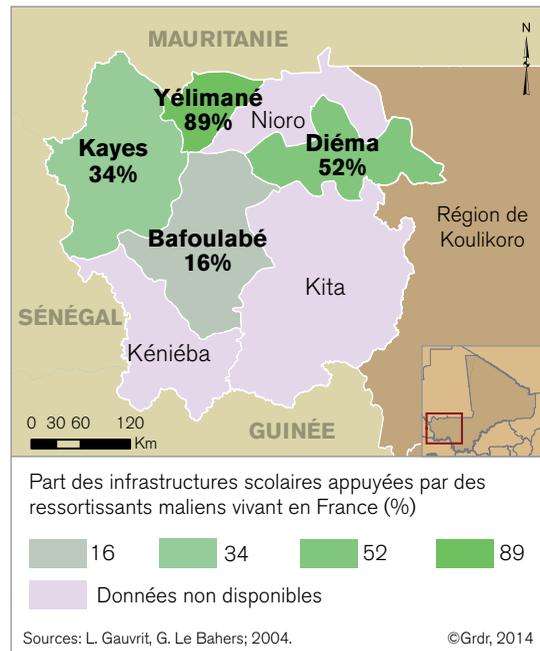
Dynamiques démographiques régionales entre 1975 et 2014

établis en France. Un centre de formation professionnelle est réalisé en 2009/2010 à Bakel (Sénégal) par l'association des ressortissants de Bakel en France et à travers le Programme d'Appui aux Initiatives Solidaires pour le Développement (PAISD). De même, la construction de plusieurs lycées dans la région de Matam (Sénégal) doit beaucoup au soutien des ressortissants.

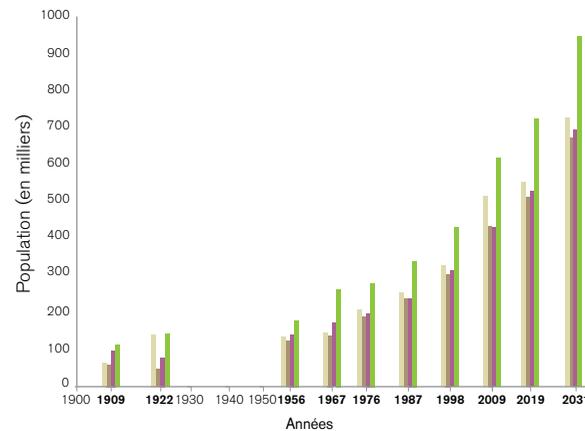
Enfin, une plus grande participation des jeunes et des femmes à la gouvernance territoriale représente un enjeu capital pour une région dont les sociétés restent marquées par une forte prégnance d'un patriarcat, du droit d'aïnesse et des inégalités de classes.

« L'accès des jeunes à la sphère citoyenne et institutionnelle est un vrai enjeu. On est dans une zone [Yélimané] à pouvoir traditionnel (...) et ce n'est pas pour rien que les associations des jeunes regroupent des personnes qui peuvent avoir jusqu'à quasiment 50 ans. C'est à un âge plutôt avancé qu'on peut espérer jouer sur ce qui se passe dans la commune. Cela ne donne pas beaucoup de perspective quand on ne se sent pas écouté ou citoyen à part entière. »

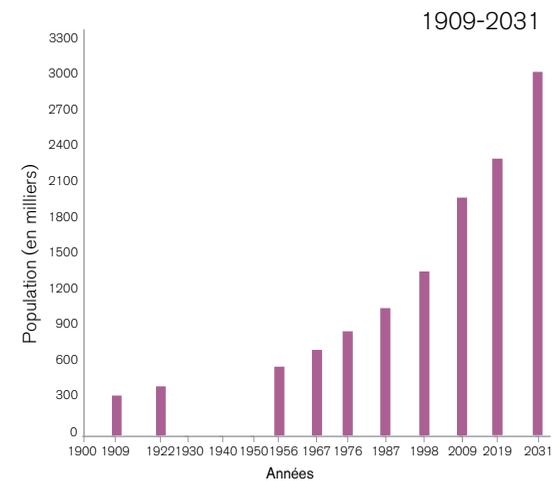
Fabrice Tarrit



Appui de ressortissants maliens vivant en France à des infrastructures scolaires - région de Kayes (Mali)-2004



Évolution de la population de la région de Kayes par cercle (1909-2031)



Évolution de la population de la région de Kayes

Des agglomérations toujours plus nombreuses et étendues mais une sédentarisation à relativiser

La Région connaît depuis le début du XX^{ème} siècle un mouvement de sédentarisation. Celui-ci s'est accentué avec la sécheresse des années 1970-80. De nombreuses localités ont ainsi été créées tandis que les agglomérations déjà existantes se sont développées sous l'influence de nouveaux arrivants.

Les réseaux hydrographiques et routiers structurent les lieux de sédentarisation. Celle-ci intervient en périphérie et souvent, sous le contrôle des plus anciennes localités.

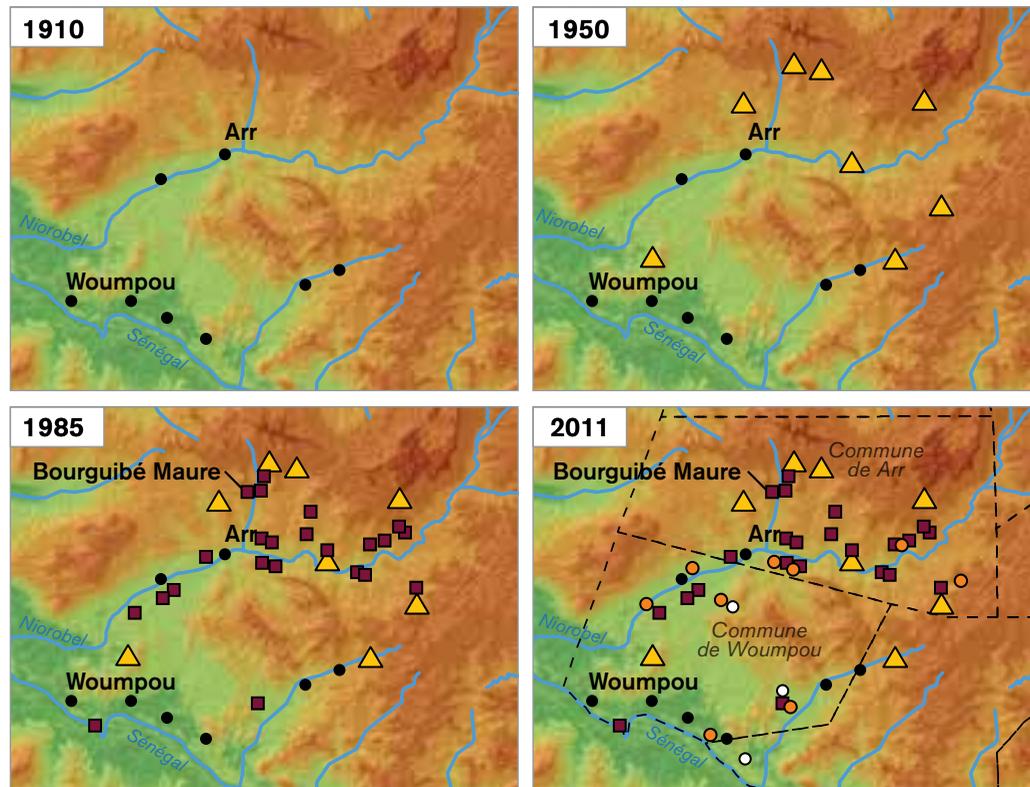
« [La jeunesse] ...c'est un atout et une contrainte. Tout pays se construit sur sa jeunesse mais encore faudrait-il que cette jeunesse soit capable. Qu'elle soit en mesure de répondre aux besoins et qu'elle soit formée par rapport au marché de l'emploi (...). Un jeune désœuvré est comme un chien qui a de la rage qu'il soit diplômé ou pas. (...). Avec la coopération [Yélimané-Montreuil], on a mis en place un dispositif d'appui à la création d'entreprises et des expériences de chantier écoles pour la formation des jeunes dans le bâtiment (...). »

Hamidou Tamboura

Ce phénomène s'explique principalement par l'évolution des standards sociaux. La scolarisation des enfants, l'accès aux services de base (santé, eau potable, électricité), la diversification des activités (par exemple pratique de l'agriculture par des éleveurs autrefois spécialisés) ou encore la sécurisation du foncier sont en effet difficilement possibles pour des familles nomades ou trop fortement mobiles. La sédentarité apparaît toutefois relative, les habitants de la Région demeurant fortement mobiles.

« Le Guidimakha est une région à vocation migrante, beaucoup de fils de la région sont dans la diaspora en Amérique, en Europe, c'est d'ailleurs l'une des principales ressources de la région. Au-delà de ces départs, la région est un carrefour, elle est sur 2 frontières avec le Mali et le Sénégal. La région est une destination pour nos voisins, ils sont nombreux à venir y travailler. La plupart sont dans le secteur informel surtout dans le commerce, ou bien la menuiserie métallique et la soudure. Leur intégration se passe bien car ce sont pratiquement les mêmes ethnies de part et d'autre de la frontière les seules différences sont liées aux papiers d'identités. »

Diadié Samba Gandega



Création de la localité

- Avant 1910
- ▲ 1911-1950
- 1951-1985
- 1986-2011
- Données non-disponibles

0 10 20 Km



Sources : Grdr, SRTM, GADM. © Grdr, 2014

Le village de Arr, situé à l'est du Guidimakha mauritanien dans la commune éponyme, s'est établi en 1901 en bordure de l'oued Niordel. L'oligarchie villageoise de l'époque s'est progressivement constituée un capital foncier, grâce au travail d'une main d'œuvre servile abondante mobilisée pour défricher les bas-fonds et cultiver la terre. L'emprise foncière du village s'étendait alors sur un rayon de plusieurs kilomètres.

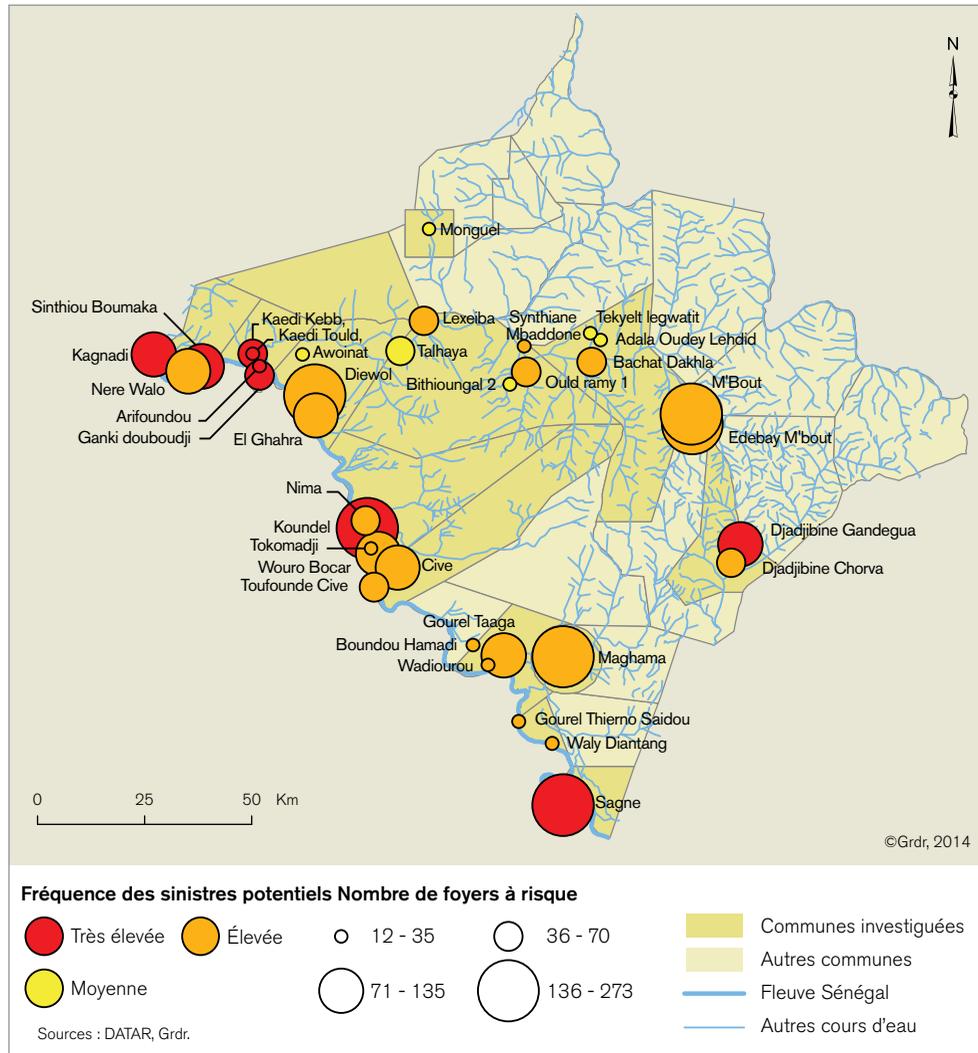
En 1950, 3 nouvelles localités étaient constituées dans la zone d'influence du village. En 1980, près de 10 autres localités s'étaient établies, dont le village de Bouguirbé Maure, fondé en 1973 par des esclaves affranchis.

Ces derniers ont pu s'établir avec l'accord des autorités de Arr sur un affluent de l'oued Niordel, à la marge des terres fertiles. Cette installation n'a pas donné lieu à contrepartie matérielle. On peut toutefois noter que les habitants de Arr font régulièrement appel à ceux de Bouguirbé Maure lors des pointes de travaux agricoles (sarclages, récolte) : une nécessité pour un village dont plus du tiers de la population active masculine a émigré durablement.

Quarante ans après la création de Bouguirbé, les habitants du village n'ont toujours que des droits précaires sur les terres qu'ils exploitent car leur propriété est toujours revendiquée par les autorités de Arr.

Source : Grdr

Dynamique de sédentarisation dans les communes d'Arr et Woumpou (Mauritanie) et gouvernance foncière



Risque et fréquence des inondations dans le Gorgol

Les déterminants socio politiques des inondations au Gorgol et au Guidimakha (Mauritanie). Analyse et action du Grdr.

Les crues du fleuve Sénégal, notamment par leur action de fertilisation des terres de walo, ont longtemps été considérées comme un bienfait par la population riveraine de ce cours d'eau. La région a de tout temps connu des inondations saisonnières et les habitants s'y sont adaptés. Plusieurs éléments sont venus accentuer la fréquence des inondations et modifier la perception du phénomène.

En l'espace de 50 ans, la population rurale a quasiment doublé, voire triplé dans les zones riveraines du fleuve Sénégal. Nomade à 75% dans les années 1960, elle est aujourd'hui sédentaire à près de 90%. Le processus de sédentarisation s'est accentué lors de la sécheresse de la période 1970-1985 en l'absence de politique d'aménagement du territoire. La plupart des hameaux créés depuis cette période se situent à proximité des oueds où il est possible de cultiver (report d'eau), de trouver du fourrage et de s'approvisionner en eau.

Parallèlement, les capitales régionales et les plus anciens villages ont vu leur population croître. De nouveaux quartiers sont nés tandis que d'autres s'étendaient. La reprise de la pluviométrie observée depuis les années 2000 a révélé que les nouvelles habitations ont été construites en zones inondables.

Par ailleurs, la médiatisation importante des inondations touchant régulièrement Nouakchott et d'autres villes du pays (Rosso, Tintane...) a fortement modifié la posture des ruraux face à ce phénomène : évènement considéré comme quasi-normal il y a 50 ans, les inondations sont devenues dans le discours commun une « catastrophe naturelle », justifiant la mobilisation d'une aide matérielle. En 2008-2010, le Grdr a accompagné les communes et autorités du Gorgol et du Guidimakha dans la mesure du risque inondation. Des outils susceptibles de les aider à se préparer à de futures inondations, comme des cartes du risque inondations, ont été coproduites. Cette action a aussi permis de faire émerger un débat sur l'aménagement du territoire au sein d'espaces de concertation multi acteurs.

Source : Grdr (2011). Groupe Initiatives. Journée urgence/développement

Une région de départ... et d'accueil

Les formes de mobilités des ressortissants de la MFVS ont fortement évolué au cours du XIX^{ème} siècle à l'image du contexte politique, social, économique et climatique prévalant dans la Région et dans les parties du monde avec lesquelles elle est plus particulièrement liée.

La mise en place d'un impôt et des travaux forcés durant la colonisation française, la suppression juridique de l'esclavage, la nature des politiques migratoires de pays d'Europe de l'ouest, les vagues d'expulsion d'étrangers qu'ont connu plusieurs pays africains (Zaïre - actuelle RDC, Nigeria...) comptent ainsi parmi les mesures politiques qui ont façonné les dynamiques migratoires durant le XIX^{ème} siècle. Le développement d'opportunités économiques en Côte d'Ivoire, au Zaïre et dans les capitales sous-régionales telles que Dakar, Nouakchott ou Bamako ont également influencé les flux d'émigration. En France, c'est durant la période des *30 glorieuses* (1945-1975) que les entreprises portuaires et les industries automobiles intensifient leurs recrutements dans la Région.

De même, l'exploitation des mines d'or dans les cercles de Kayes et Kéniéba, au Mali, l'orpaillage artisanal sur les deux rives de la Falémé, le développement du salariat agricole saisonnier dans de nombreuses localités et des projets de développement (ONG) attirent des immigrés de plus en plus nombreux dans la Région.

En dépit d'une attractivité croissante, le solde migratoire d'une région comme celle de Kayes serait estimé à moins 22 000 personnes par an (CRK, 2009), soit 1,2% de la population de la Région.

Les dynamiques migratoires de la MFVS se caractérisent également par une importante mobilité saisonnière liée à un climat marqué par une longue saison sèche : émigration vers les zones pourvues en produits non ligneux (gomme arabique, paille de brousse, fruits divers...) ou les villes en saison sèche pour compléter le revenu familial, mobilité des éleveurs transhumants au gré de la disponibilité en eau et des pâturages. En revanche, du fait que l'économie domestique rurale s'est diversifiée et donne une place de moins en moins importante aux activités liées à l'agriculture et à l'élevage (voir Troisième partie), l'impact de l'aléa pluviométrique sur l'émigration de longue durée n'a cessé de diminuer.

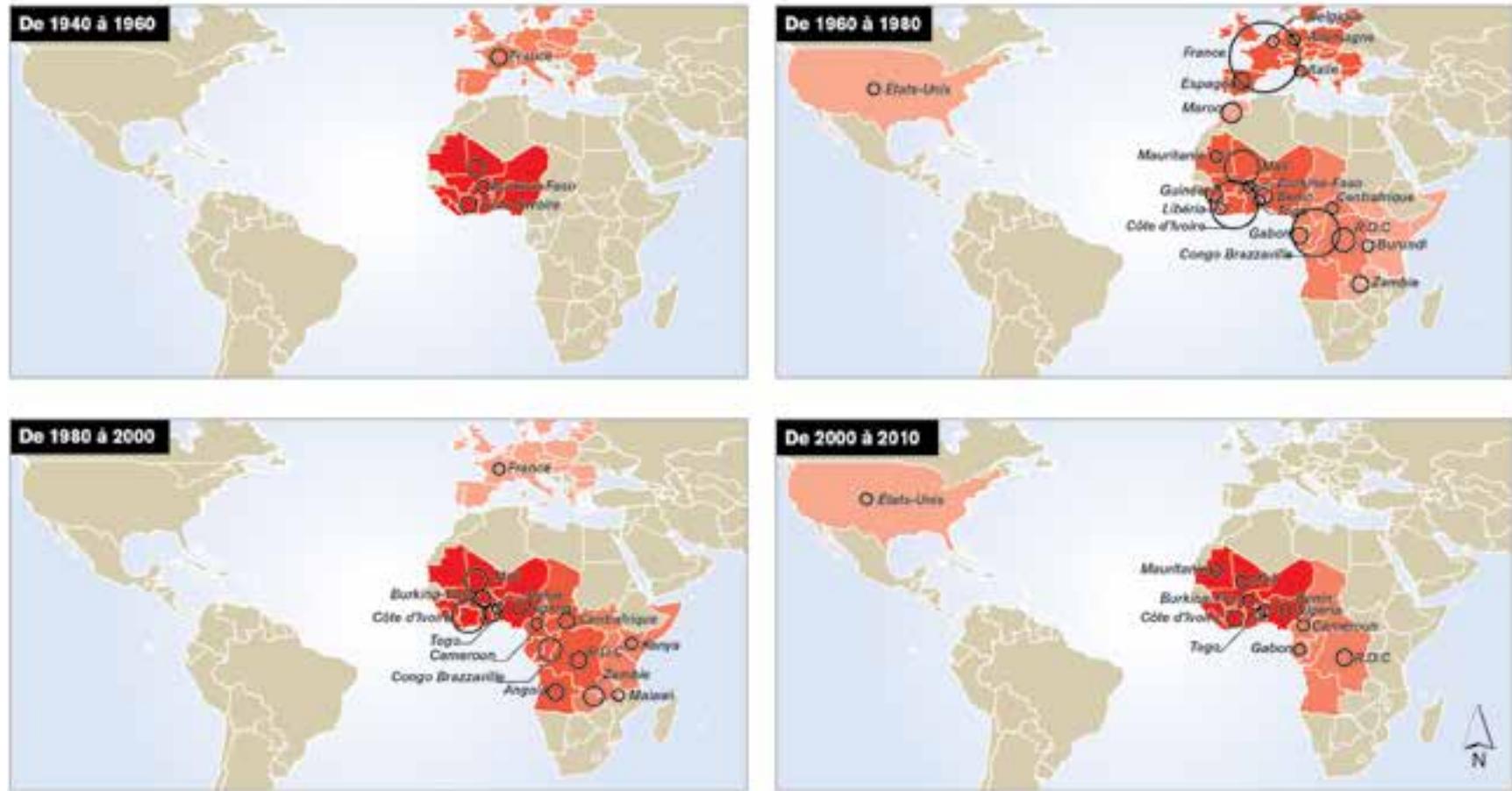
Penser les plus et moins-values des mobilités dans les territoires et participer aux débats sur les politiques migratoires. *L'Espace de dialogue et de concertation Migration-Développement pour la région de Kayes.*

L'EMDK a été créé en 2008 par le CRK (Mali) et les représentants de la société civile (ressortissants compris) avec l'appui du Grdr. Il rassemble tous les acteurs de la région concernés par la problématique migratoire. Il a pour objectif, par la production de données fiables et partagées, de contribuer à une meilleure maîtrise des enjeux de la mobilité humaine à l'échelle locale. Il ambitionne également de promouvoir une meilleure implication des citoyens dans le processus de décision relatif aux politiques migratoires. Il interpelle surtout les différents acteurs de la région sur les plus-values de la migration tout en reconnaissant les difficultés et les questions qu'elle implique dans le développement des territoires. Cet Espace permet de progresser vers une vision plus globale du phénomène migratoire en région de Kayes. Bassin d'émigration traditionnel, la région accueille en effet de façon croissante une immigration de travail du fait du développement du secteur minier notamment. En conséquence, la question de l'accueil des étrangers s'impose aujourd'hui comme un enjeu de premier ordre au sein de l'EMDK. Des rencontres organisées dans les cercles de la région permettent de préciser les attentes de la population, les projets à mettre en place et les partenariats à développer avec les ressortissants étrangers. L'EMDK se présente aujourd'hui comme un centre de ressources sur les mobilités. C'est ainsi qu'une première cartographie des flux d'émigration et d'immigration a été réalisée dans les 7 cercles de la région.

Source : Grdr, 2014

Territoire	Moyenne vallée du fleuve Sénégal				Autres territoires	
	Région du Guidimakha	Département de Bakel	Département de Kanel	Région de Kayes	Région de Sikasso (Mali)	Département de Fatick (Sénégal)
Importance de l'émigration	64% des familles comptent un membre émigré ou plus. Pour plus de 50% d'entre eux, il s'agit d'émigrés saisonniers internes à la Mauritanie ou les pays limitrophes (étudiants, manœuvres...). 45% d'entre eux émigrent vers l'Europe.	35% de la population est émigrée dont plus de la moitié en Europe	11% de la population est émigrée dont une large proportion au Sénégal et dans la sous région	« La migration internationale concerne presque 2/3 des ménages et touche 5 à 6 % de la population en âge de travailler. Plus de 70 % de l'émigration de cette région est orientée vers l'extérieur du Mali, dont une moitié vers les pays hors UEMOA ».	« La ponction sur la population causée par l'émigration y est de près de 16 % (contre moins de 11,5% à Kayes) (...). On voyage plus maintenant depuis Sikasso que depuis Kayes. » Mobilité interne au Mali et dans l'espace CEDEAO sont prédominantes.	12,6% de la population est émigrée (destinations non renseignées).
Sources	Grdr, (2011). Enquête réalisée auprès de 90 ménages répartis dans 8 localités de la région	Diop et al., (2008). Enquête systématique au niveau des exploitations familiales de 10 villages choisis dans chacun des deux départements		ARK, (2009). Etude de 2005 citée dans le SRAT de la région de Kayes	Cissé et Daum (2010). Enquête auprès de 960 chefs de ménages de 2 communes de 3 cercles des régions de Kayes et Sikasso et auprès de la diaspora établie en France (50 entretiens)	Dione et al., (2008). Enquête systématique auprès de 1274 exploitations agricoles familiales du département

Tableau 1. **La moyenne vallée du fleuve Sénégal, une région d'émigration... parmi d'autres.**



Les destinations représentées sont celles des ressortissants retournés définitivement dans la communauté rurale d'Orkadiéré.

Taux de départs à destination de chaque sous-régions (% par période)



Nombre de départs vers ce pays (par période)



Source : enquête Grib, 2012 © Grib, 2014.

Evolution des destinations des ressortissants de la communauté rurale d'Orkadiéré (région de Matam - Sénégal)



TROISIEME PARTIE

UNE PERIPHERIE PROSPERE

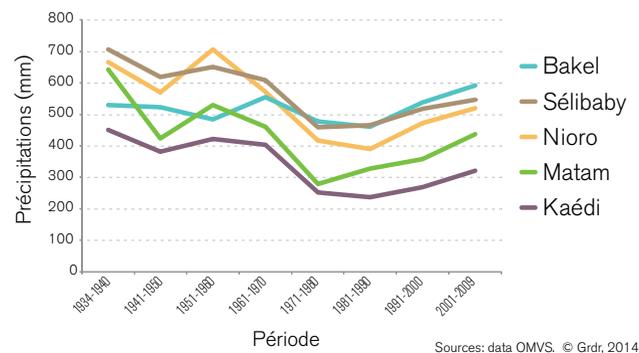
« La population est dynamique et c'est un atout. Au-delà des hommes et des femmes, il y a des ressources naturelles, 3 zones agro-climatiques chacune des zones étant favorable au développement de filières particulières. Nous sommes une région [Kayes] assez riche en potentialité minières (or, fer, produits en quantité importante). Comme ressources naturelles nous avons: la gomme arabique, le baobab, une capacité suffisante en eau souterraine et de surface avec le grand fleuve. La culture du riz tout autour des aménagements qui vont être réalisés. Il y a également les transferts de fond liés à la migration qui sont l'une des ressources importantes de la région, même s'ils sont de plus en plus faibles, ils restent importants en termes de flux. Enfin la région occupe une position stratégique et attractive pour Tambacounda au Sénégal et le Guidimakha en Mauritanie ou les régions frontalières de la Guinée, sur les offres de services et de produits. »

Founéké Sissoko

D'abondantes ressources en eau

Un regard rétrospectif sur les moyennes pluviométriques décennales enregistrées entre 1950 et 2010 dans différentes localités de la région, comme au niveau sahélien en général, permet de distinguer trois périodes :

- la période 1950-1970 qui a connu des pluies particulièrement abondantes, notamment dans les parties septentrionales. Elle est généralement assimilée, dans le discours de la population âgée, à une période d'abondance en vivres et ressources naturelles.
- les années de 1970 à 1990 marquées par une pluviométrie relativement basse. Les conséquences de cet épisode climatique ont été importantes et fortement médiatisées.
- depuis 1990 et jusqu'à ce jour, on assiste à une certaine reprise de la pluviométrie, qui ne retrouve cependant pas le niveau des vingt bonnes années d'après 1950. Cette reprise, couplée dans certaines localités à l'évolution des pratiques des usagers du milieu, génère un reverdissement (Dardel, 2014, Herstgaard, 2010, Grdr, 2012). Pourtant, la plupart des médias, voire des institutions officielles, occulte cette réalité et continue de véhiculer l'image d'une région vouée à une péjoration définitive de son climat.



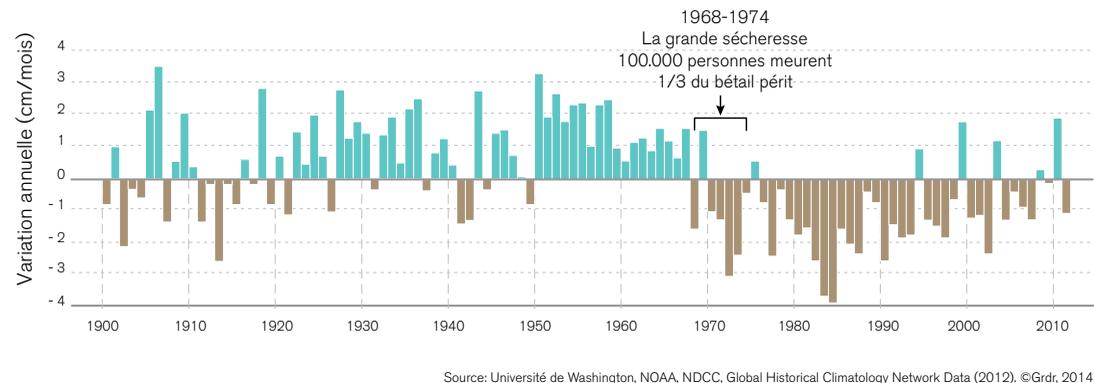
Évolution des pluies décennales (moyennes annuelles) 1934-2009

La pluviométrie de la Région varie d'un facteur 1 à 4 avec, aux extrêmes, une « moyenne » de 300 mm/an pour la partie septentrionale et de 1 200 mm/an pour le sud. L'utilisation d'une moyenne pluviométrique apparaît cependant inappropriée tant la variabilité pluviométrique inter annuelle est marquée.

Les pluies, concentrées sur la période juillet-septembre et sur 40 à 70 jours, alimentent un important réseau d'oueds et de mares qui font l'objet d'aménagements et d'usages multiples : agriculture de décrue, irrigation, pêche, abreuvement des animaux, usages domestiques...

Les réserves en eaux souterraines, dont les volumes sont encore mal connus mais à l'évidence conséquents, se rechargent pour certaines d'entre elles grâce à ces pluies. Elles alimentent de nombreux habitants en eau potable, grâce à des puits et forages de profondeur variable.

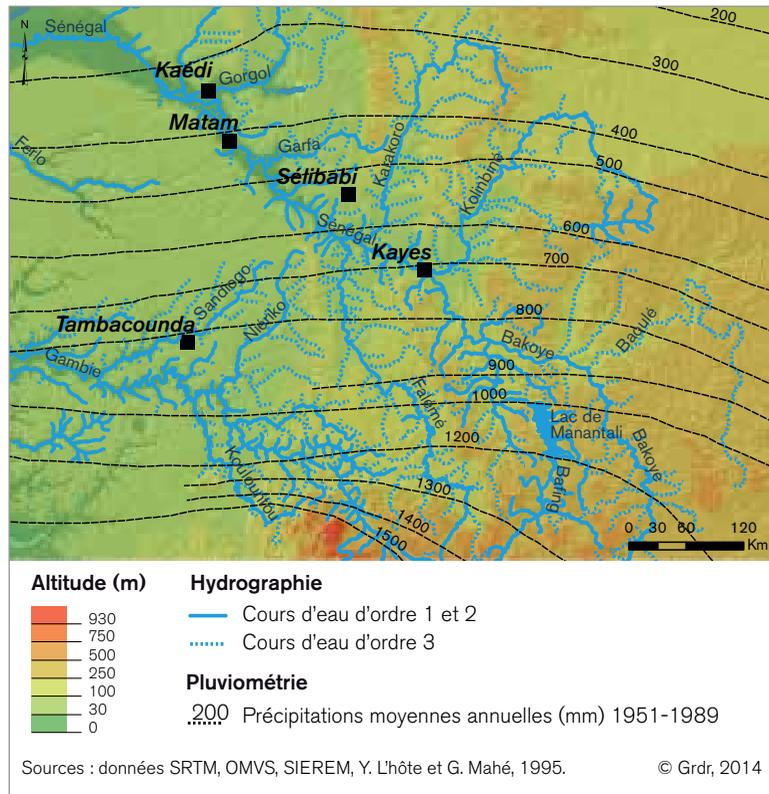
Le fleuve Sénégal, alimenté depuis le *Fouta Djalon*, est une richesse pour beaucoup des habitants de la région, même si ses potentialités sont encore trop peu exploitées (voir Première partie).



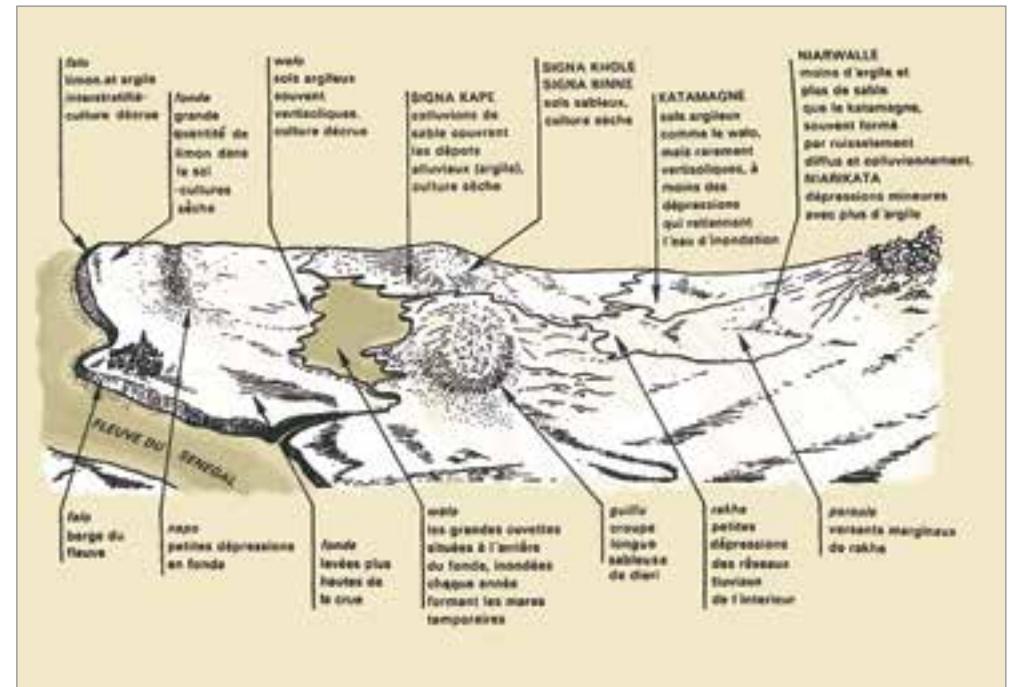
Indice de variation annuelle des précipitations au Sahel entre 1900 et 2010

Les différentes unités morpho-pédologiques de la région, qui ont chacune un nom spécifique dans les langues locales, font l'objet d'une mise en valeur différenciée et dynamique au cours de l'année. Les usagers du milieu ont su développer des stratégies et pratiques d'adaptation aux aléas et variations du milieu et les mieux dotés en capital ont su mettre à profit la diversité des sols (Milleville, 1989, Grdr, 2012).

D'après les experts du GIEC, qui s'appuient encore sur des modèles peu robustes pour le Sahel, il est fort probable que la MVFS connaîtra, à l'instar des autres régions du monde, de nouveaux épisodes climatiques extrêmes (sec ou pluvieux) dans les prochaines décennies. Nul doute que le capital d'expérience acquis par les populations de la région sera mis à profit pour y répondre.



Hydrographie et pluviométrie



Les unités morphopédologiques au Guidimakha mauritanien

Une région d'élevages



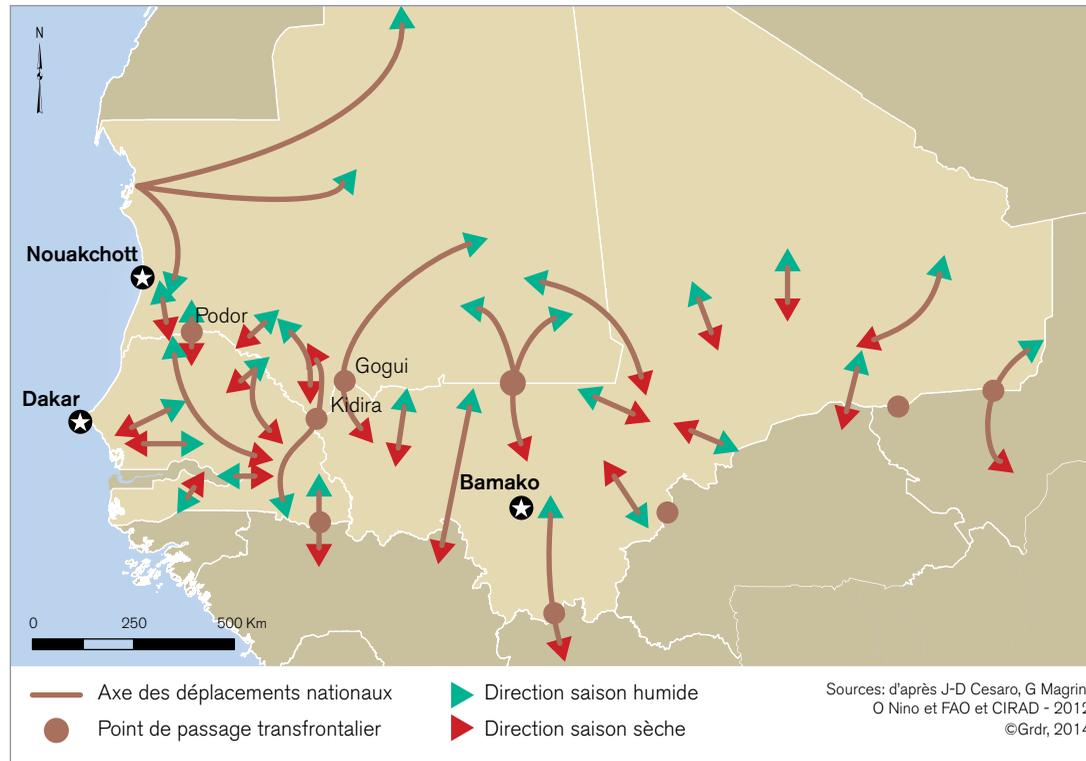
Marchés et flux de bétail entre la vallée du fleuve Sénégal et le littoral

Si les données relatives au cheptel malien, sénégalais et mauritanien varient beaucoup d'une source à l'autre, elles mettent toutes en évidence l'importance de l'élevage dans la MVFS. La région compterait ainsi près de 8,3 millions de petits ruminants (caprins et ovins) et 2,7 millions de bovins, soit une moyenne d'environ 0,7 bovin par habitant et de 2,2 petits ruminants par habitant.

Les éleveurs, qui ont subi de plein fouet les effets des sécheresses des années 1970-1990, ont fait preuve de résilience : les effectifs actuels du cheptel bovin seraient nettement plus importants que ceux de 1960. La proportion de petits ruminants dans le cheptel régional apparaît toutefois plus importante que par le passé et il est probable que les effectifs ont eu tendance à se concentrer dans les mains de quelques grands éleveurs souvent non-résidents. Pour autant, les familles d'agro-pasteurs les plus modestes possèdent toutes un troupeau d'au moins une dizaine de petits ruminants.

Différents systèmes d'élevage cohabitent dans la région. On peut les classer selon les effectifs et la composition du troupeau, le degré de mobilité des animaux et le niveau d'investissement en capitaux et travail (Grdr, 2012). Les effectifs varient ainsi d'une dizaine à plus d'une centaine de têtes par troupeau et famille. Les déplacements s'effectuent sur plusieurs mois et des centaines de kilomètres pour certains d'entre eux, contre seulement une journée et quelques kilomètres pour d'autres. Les propriétaires les plus aisés investissent pour certains dans l'aliment pour bétail et des travaux d'hydraulique pastorale, ou dans des stratégies leur permettant d'y accéder, tandis que d'autres se contentent de valoriser au mieux les ressources fourragères et hydrauliques existantes.

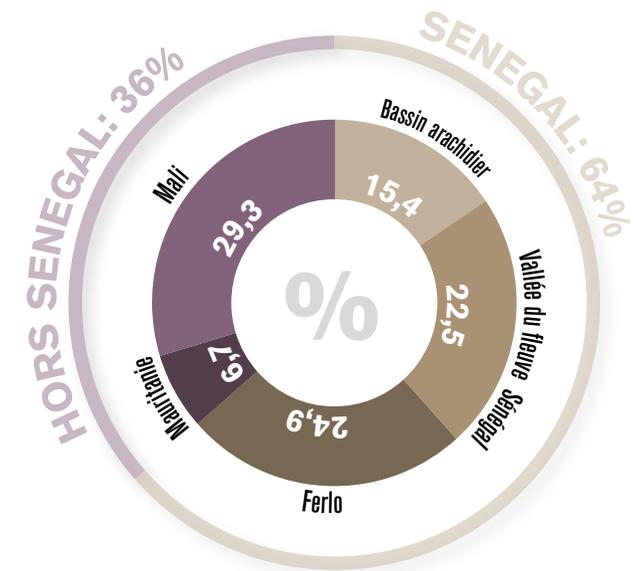
L'élevage joue un rôle primordial dans la MVFS. Au plan alimentaire, la consommation de laits frais (bovins et caprins) représente une source de protéines animales importantes, notamment dans les familles modestes. Au plan économique ensuite, l'accumulation de bétail représente dans bien des cas une stratégie d'épargne éprouvée, les risques liés à cette activité étant limités par rapport



Principaux déplacements saisonniers des éleveurs de bovins au Sénégal, Mali et en Mauritanie (années 2000)

à d'autres. La vente de tout ou partie du cheptel permet de financer des projets extra-agricoles (immobilier, transport...) ou de répondre à des besoins urgents en trésorerie. Si au plan social l'accumulation de bétail symbolise une forme de réussite, le secteur de l'élevage est loin de se résumer à la figure d'une activité de prestige ou contemplative.

L'omniprésence de bétail dans la Région représente par ailleurs une réelle opportunité pour intensifier durablement la production agricole à travers le transfert de matières organiques des parcours vers les zones cultivées, une opportunité saisie actuellement par les producteurs maraîchers, notamment ceux des zones périurbaines (Kayes notamment).



Effectifs = 101 724 moutons

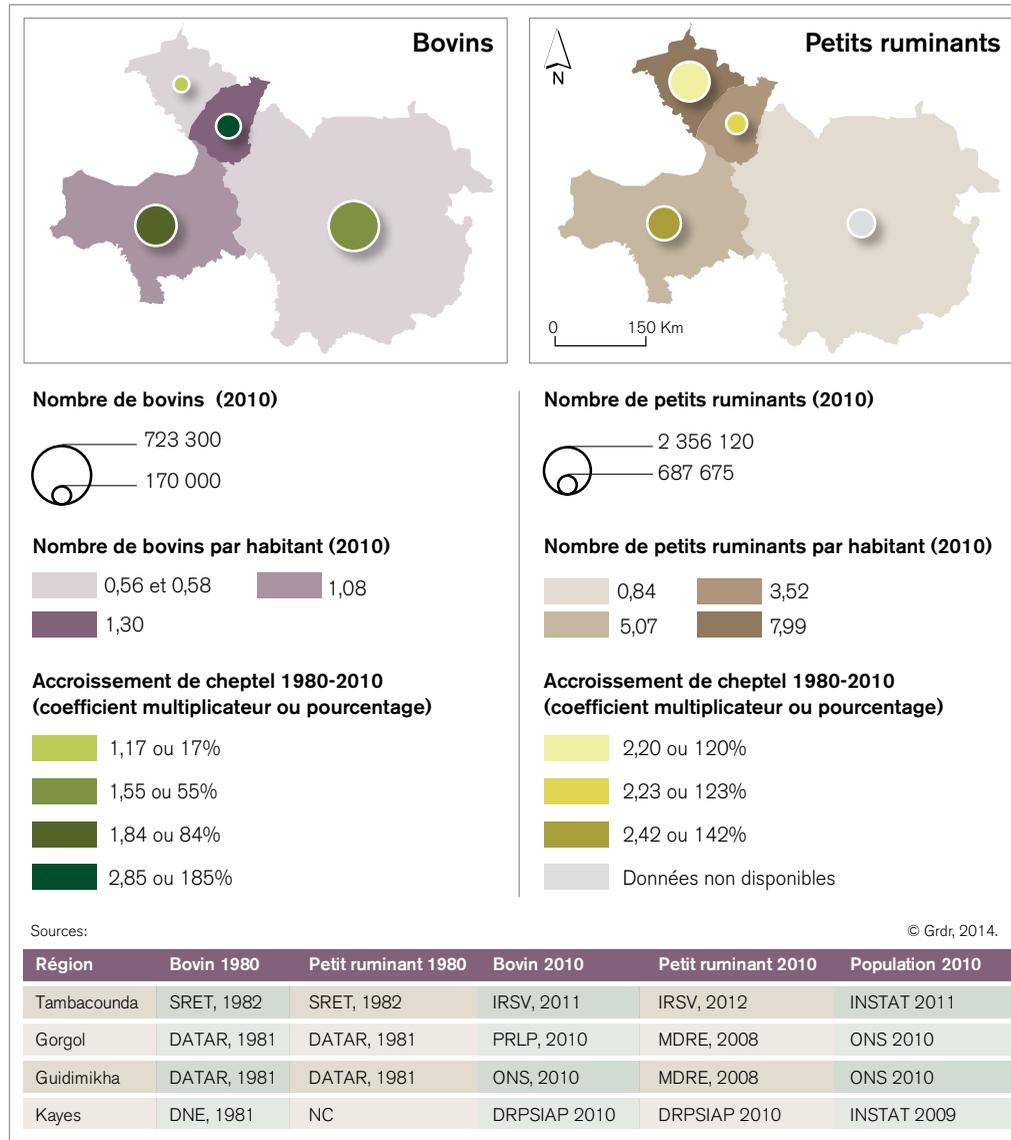
Source : d'après O. Ninot 2009.

© Grdr, 2014

Origine des moutons au parc des petits ruminants de Pikine-Sotiba (Dakar) en 2008

La MVFS concourt à approvisionner la sous-région en viande et, dans une moindre mesure, en lait. En périphérie de Kayes se développe ainsi un réseau de commercialisation de lait frais, particulièrement en saison des pluies. On estime en outre que plus de la moitié des moutons consommés lors de la Tabaski en région de Dakar viennent ou transitent par la MVFS.

Les échanges transfrontaliers sont nécessaires tant pour l'alimentation du bétail que pour la sécurité alimentaire sous-régionale.



« Si le Mali occupe aujourd'hui la troisième place des pays producteurs d'or en Afrique c'est essentiellement grâce au sud de la région de Kayes, notamment à Kéniéba où se trouvent d'importants gisements d'or exploités par des sociétés internationales et qui contribuent aujourd'hui à l'économie nationale à hauteur de 12% du PIB. (...) La région est aussi une région d'élevage par excellence surtout dans sa partie Nord (Nioro, Diéma, Yélimané et Kayes). Dans cette partie, le cheptel ruminant en bœuf est extrêmement important. Aujourd'hui nous sommes les premiers pourvoyeurs de la République du Sénégal en bétail. Grâce au fleuve, la pêche demeure une activité non moins importante. En plus du fleuve Sénégal, il existe d'autres ressources telles que les lacs Magui et Doro qui sont des lacs permanents autour desquelles des activités économiques se mènent, notamment la pêche. »

Ibrahima Sarr

Évolution du cheptel de bovins et petits ruminants entre 1980 et 2010

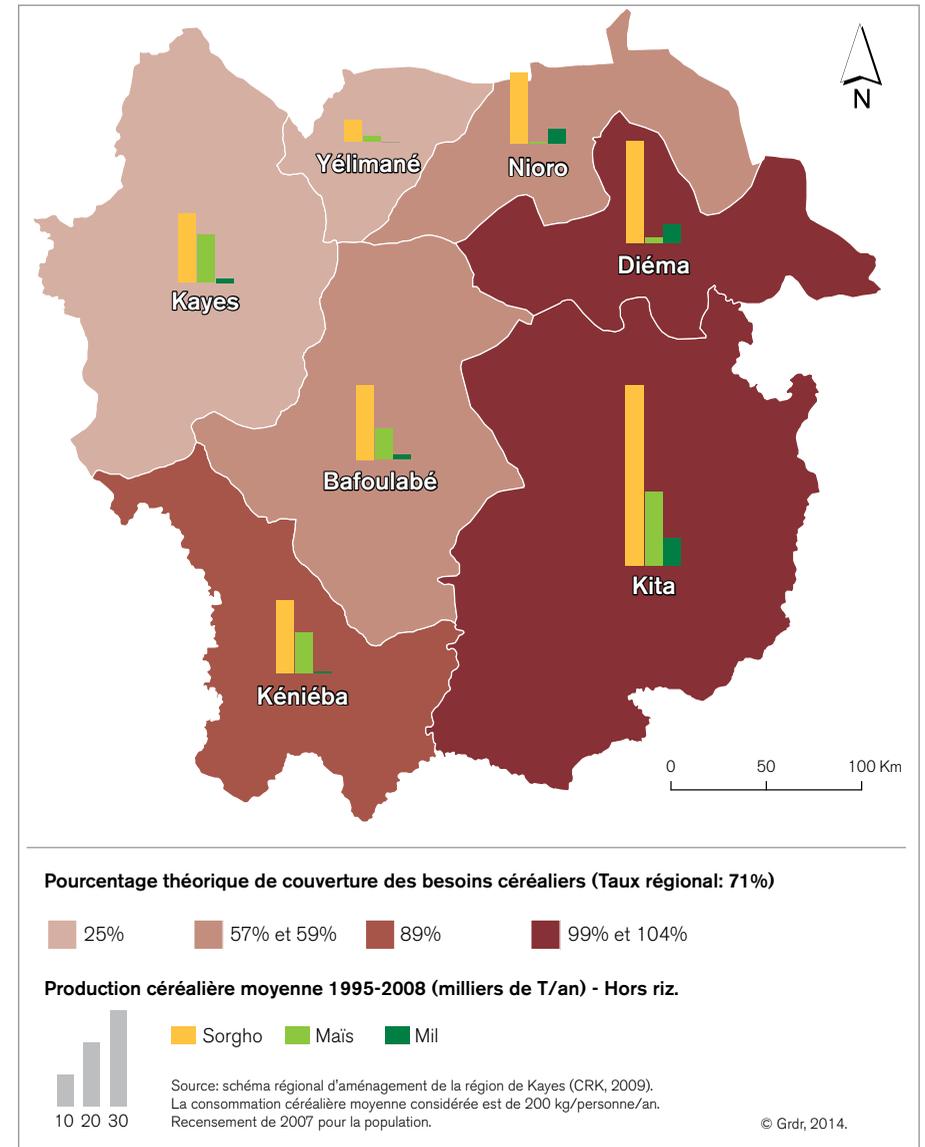
Des agricultures dynamiques

Le croît démographique que connaît la région depuis 40 ans et le recours à une main d'œuvre salariée quand la main d'œuvre familiale fait défaut ou n'est pas mobilisable a probablement généré une extension des surfaces cultivées. Les revenus monétaires générés par les mobilités humaines ou les activités extra-agricoles sont souvent déterminants dans les capacités d'une famille à maintenir ou à développer une activité agricole.

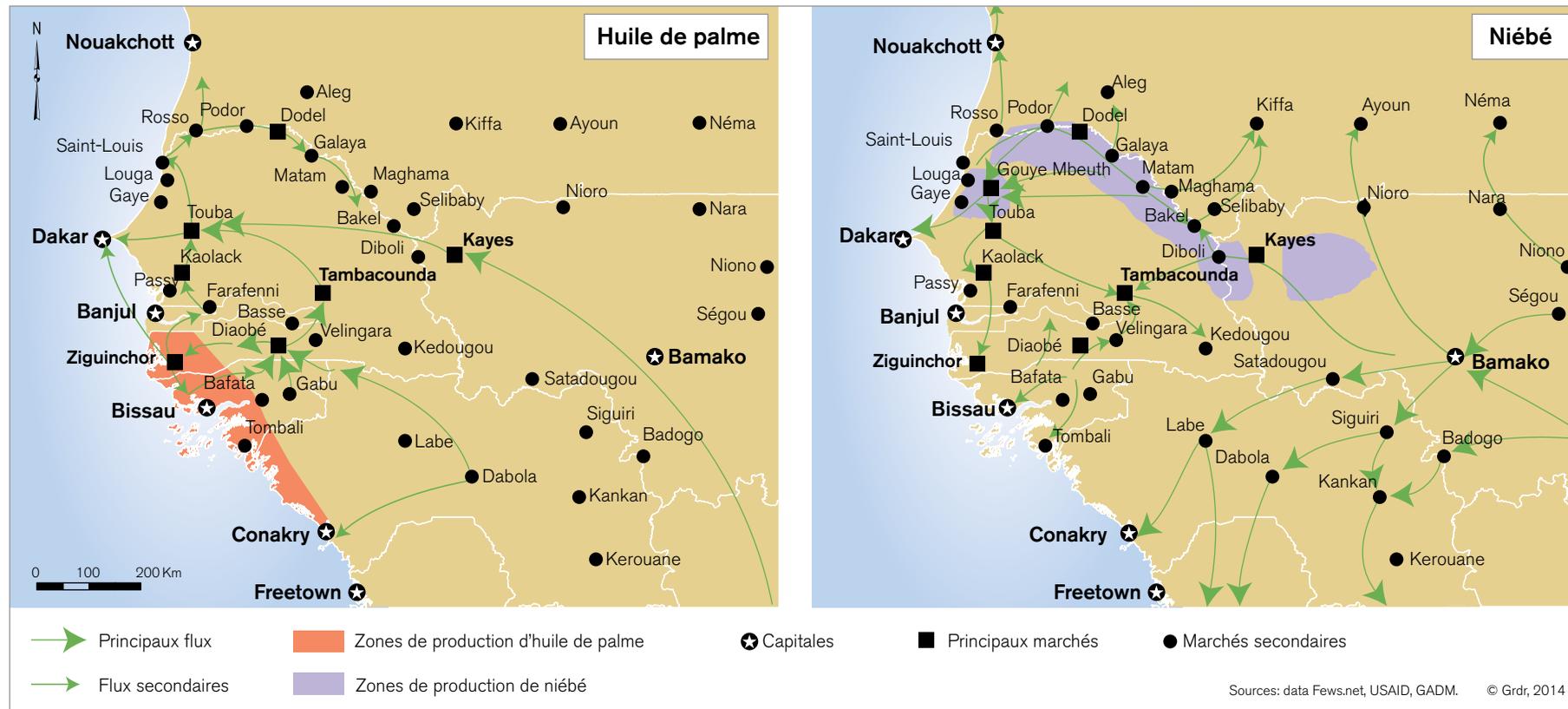
L'agriculture de la Région est aujourd'hui dominée par la production céréalière pluviale tant en superficie qu'en volume et, par ordre d'importance, par le sorgho, le maïs et le mil (Grdr, 2012 et carte relative à la production en région de Kayes). Elle est le fait quasi exclusif d'exploitations familiales travaillant dans des conditions inégales d'accès aux facteurs de production (Grdr, 2012).

Ces céréales sont cultivées le plus souvent en association avec du niébé, des courges, des pastèques et/ou du gombo. 78% au moins des exploitations familiales de la région ont exclusivement recours à la houe manuelle (Grdr, 2012, Diop et al, 2008, CRK, 2009). La traction attelée est peu développée.

Les dynamiques de production céréalière ont varié ces dernières décennies selon le pays considéré, notamment sous l'influence de déterminants socio politiques. C'est dans la partie sénégalaise et mauritanienne de la MVFS que les niveaux de production céréalières apparaissent les plus bas relativement à la population. L'ouverture de ces deux pays aux importations de riz et blé et les subventions octroyées aux importations ont contribué à faire évoluer les habitudes alimentaires des habitants de la partie sénégalaise et mauritanienne de la Région. Le riz importé s'est ainsi progressivement imposé comme un aliment de base, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. A un point tel que « (...), on peut estimer que de nombreux ménages [du sud-est mauritanien] sont autosuffisants voire excédentaires en sorgho : on ne consomme désormais cette céréale qu'une fois par jour, soit environ 60 kg par personne et par an » (Grdr, 2012).



Production céréalière annuelle moyenne dans la région de Kayes (1995-2008)



Marchés et flux de niébé et d'huile de palme entre la vallée du fleuve Sénégal et le littoral

« Les produits de cueillette jouent un rôle très important dans les sources de revenus des ménages, par-exemple les fruits du baobab ou les jujubes sont très convoités [en région de Tambacounda]. Cette zone a par ailleurs un intérêt cynégétique important (...) Il y a aussi l'eau avec de nombreuses zones qui ont des eaux de surface, la Falémé et le fleuve Sénégal qui permettent à la population

de tirer le maximum de revenus et de développer des activités pendant toute l'année agricole qui favorisent le développement de l'élevage et permettent la réalisation d'autres activités. Les fonds provenant de la migration supportent une grosse partie de l'économie de la région (...). Nous avons un potentiel touristique important qui peut être développé à partir de la valorisation des monuments et sites (...). »

Mamadou Fadé

En région de Kayes (Mali), la couverture des besoins céréaliers par la production locale dépasse les 70%, les niveaux de couverture variant cependant beaucoup d'un cercle à un autre. Les rendements céréaliers actuels moyens (750 kg/ha) dépasseraient de 15% ceux observés dans le courant des années 1950 (CRK, 2009 ; Keita, 1971). La consommation de sorgho et maïs transformés reste ancrée dans les habitudes alimentaires du fait notamment d'une protection liée à l'éloignement du Mali des ports sous-régionaux de Dakar et d'Abidjan.

On cultive également, en rotation avec les cultures céréalières, du coton en région de Kita (Mali) et Tambacounda (Sénégal). Plus de 30 000 tonnes ont été récoltées annuellement dans chacune de ces régions au début de la décennie 2010.

Le *niébé*, légumineuse emblématique de la vallée et ingrédient de plusieurs plats locaux, s'exporte également hors de la région et jusque dans les plus grandes villes à l'instar de la patate douce, cultivée en décrue.

L'irrigation, qui a suscité beaucoup d'intérêt, notamment des pouvoirs publics et de leurs partenaires, pendant les années de sécheresse (1970-1990), a pour l'instant connu un développement limité. D'une part les sociétés d'Etat ont concentré les investissements sur le delta du fleuve Sénégal (Mauritanie et Sénégal) et l'Office du Niger (Mali). D'autre part, le développement des périmètres irrigués villageois, pour beaucoup centrés sur la production rizicole, a été freiné par des résultats mitigés : les coûts de production apparaissent élevés dans un contexte marqué par des prix céréaliers relativement bas. En outre, les problèmes fonciers (remise en question des hiérarchies sociales par les sociétés d'aménagement, non prise en compte de la mobilité animale dans les aménagements...), de gestion collective des équipements viennent s'ajouter aux risques inhérents à la production agricole. Dans ce contexte, il vaut souvent mieux acheter son riz que de le produire.

C'est finalement le développement d'une demande en légumes frais périssables d'abord urbaine et, dans une moindre mesure, rurale qui a généré la multiplication de périmètres maraîchers. Les vergers d'arbres fruitiers (manguiers, bananiers...) connaissent pour cette même raison une dynamique globalement positive, bien que différenciée selon la zone considérée.

Des exploitations agricoles familiales génératrices de biodiversité. *L'exemple du patrimoine semencier paysan dans le cercle de Kayes.*

Une enquête réalisée par le Grdr courant 2012 met en relief la richesse de la biodiversité semencière du Guidimakha et du Gadiaga (cercle de Kayes, Mali) puisqu'elle a révélé l'existence de plus de 66 écotypes de sorgho, 5 écotypes de patate douce et 2 écotypes de niébé.

Ce patrimoine, toujours en évolution, s'est constitué par le biais d'échanges entre paysans et d'une sélection progressive opérée au niveau des différentes unités morpho-pédologiques.

L'hétérogénéité du matériel végétal au sein d'un écotype donné permet aux producteurs de limiter les risques de non récolte. Les propriétés organoleptiques (goût, texture, odeur, couleur) des différents écotypes et le maintien de leurs propriétés d'une génération à une autre comptent autant que leur rendement potentiel dans les choix opérés par les producteurs.

Une situation qui explique le succès pour le moins limité des nombreuses opérations d'introduction de semences issues de la recherche agronomique dans la région et qui justifierait l'adoption de législations semencières moins contraignantes pour les échanges entre paysans.

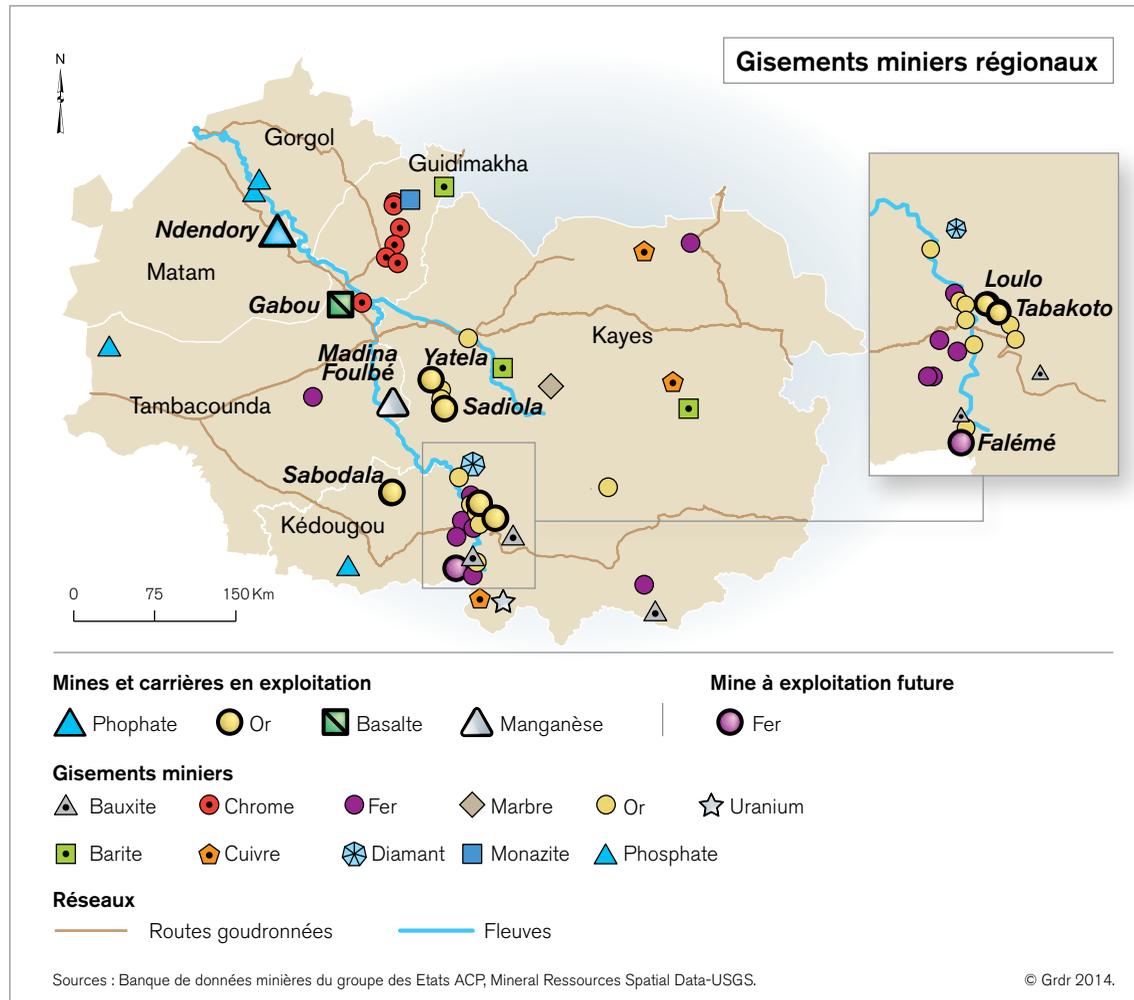
Source : Grdr 2013, Le Coq et Sow (2011)

Un secteur minier en expansion... durablement ?

La carte ci-dessous confirme la richesse du sous-sol, avec un potentiel particulièrement important de part et d'autre de la Falémé. Les perspectives d'exploitation sont cependant variables selon les produits concernés.

L'exploitation à grande échelle des minerais lourds (bauxite, fer, phosphate...) nécessite des infrastructures de transport adaptées pour leur exportation (chemin de fer et terminal minéralier). Le coût des infrastructures nécessaires

paraît aujourd'hui élevé pour une mise en exploitation prochaine des gisements identifiés. Ceci est illustré par l'exemple du projet d'extraction du minerai de fer du Sénégal oriental.



Faiblesse d'un pays face à un oligopole structuré. L'exploitation minière du fer de la Falémé au Sénégal.

Le projet de fer de la Falémé au Sénégal doit permettre l'extraction durant au moins 30 ans de 10 à 15 millions de tonnes par an. Ceci nécessite un investissement de 2 à 3 milliards de dollars US pour un projet intégré comprenant mines, chemin de fer et port minéralier.

Le sidérurgiste Mittal, numéro un mondial de l'acier, avait ainsi réussi en 2007 à évincer une filiale sud-africaine d'Anglo American. En 2009, Arcelor-Mittal décide pourtant de mettre en sommeil ce projet. Le marché mondial du fer est tenu par un oligopole de quatre géants – Vale, Rio, BHP et Anglo American – et d'un nouveau venu, l'australien Fortescue, soutenu par des capitaux chinois. Ceci permettra à l'Australie et au Brésil de conforter leur hégémonie sur ce marché. La politique de ces deux pays va probablement repousser la mise en production des projets africains. Leurs exportations devraient en effet assurer pratiquement 80% du commerce mondial par mer et ce sont ces importations de minerai qui vont alimenter la production additionnelle d'acier en Chine.

Les perspectives d'exploitation de l'or apparaissent bien meilleures, même si la situation actuelle pose de nombreuses questions.

Le sous-sol des régions de Kédougou (Sénégal) et de Kayes (cercles de Kéniéba et de Kayes) est particulièrement riche en or. Ces régions correspondent à l'ancienne province de *Bambouk*, connue depuis le moyen âge pour sa richesse en or. Ce minerai a joué un rôle déterminant dans l'histoire politico-économique des grandes structures étatiques précoloniales, notamment les empires du Ghana, du Mali, et du Songhaï.

Aujourd'hui, ces régions entrent de nouveau dans une phase de grands bouleversements. Des entreprises internationales s'y installent depuis le début des années 1990. Les faibles teneurs en or du minerai (quelques

grammes par tonne) nécessitent d'importants travaux de terrassement et une concentration chimique. Depuis 1997, plusieurs sociétés se sont engagées pour une exploitation de type industriel des mines d'or de Sabodala (réserves de 60 tonnes) au Sénégal; Loulo (200 tonnes), Yatéla (60 tonnes), Sadiola (150 tonnes), Tabakoto (20 tonnes) au Mali. À côté de celles-ci, et compte tenu de l'explosion du prix de l'or depuis 5 ans, plusieurs dizaines d'autres investissent dans l'exploration.

L'orpaillage artisanal est développé avec des méthodes beaucoup moins intensives en capitaux et ne permet en conséquence que d'exploiter des filons où le minerai est beaucoup plus concentré. L'orpaillage artisanal n'entre en général pas en conflit avec la production d'or industrielle. En effet, il est pratiqué en surface (jusqu'à 15 à 25 m), à l'aide de moyens rudimentaires (calebasses,



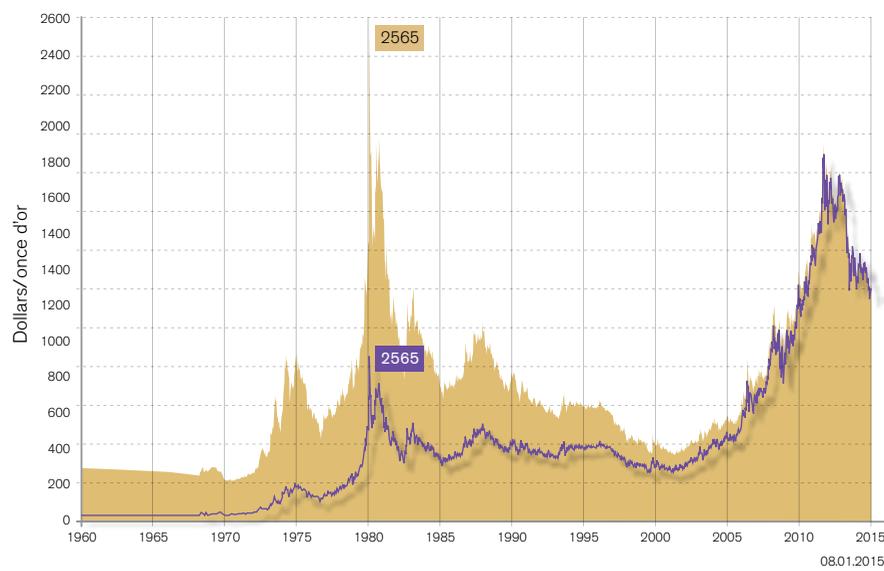
Orpaillage artisanal à Kéniéba, Mali, 2014. © Michel Colin de Verdière-Grdr.



Mines industrielles d'or à Sadiola, Mali, 2004. © Olivier Le Masson-Grdr.

filtres mécaniques divers) et ne comporte généralement pas de processus complexe, comme le broyage et la séparation chimique de l'or de la roche-mère, par cyanure ou mercure. Toutefois, l'orpaillage artisanal au Mali a récemment souvent pris une allure plus industrielle par l'utilisation de pelles mécaniques, de broyeurs et de produits chimiques, d'où des atteintes environnementales inquiétantes.

Généralement assez bien organisée par les autorités néo-coutumières, cette exploitation draine une importante main d'œuvre, souvent jeune, parfois venue de loin (migrations saisonnières ouest-africaines). Les conditions de vie de ces migrants saisonniers sont particulièrement inquiétantes, notamment sur le plan sanitaire. Les statistiques officielles donnent une production annuelle de quelques tonnes très certainement fortement sous-estimée.



■ Cours en dollars 2014, corrigé de l'inflation (IPC)
 — Cours nominal (dollars courants)

Cours de l'once d'or en dollars

Les retombées locales de l'exploitation minière industrielle semblent le plus souvent mitigées et font l'objet de nombreuses critiques sur les perspectives de l'après-mine.

« On dit à Kayes que personne ne voit l'or (...) C'est seulement 5 % des patentes qui sont versés aux différents niveaux de collectivités (commune de Sadiola, cercle, région). Impossible de travailler sur les mines, sur leur impact environnemental et social. On n'en parle même pas au niveau local. Au niveau régional on essaie de susciter le débat, en vain.. Je pense que le Maire de Sadiola y trouve son compte : il a des écoles, des adductions d'eau potable... Il n'y a qu'avec les migrants qu'on arrive à susciter le débat mais cela échappe aux autorités locales (...). Elles n'ont aucune prise sur l'exploitation de cette mine. »

Arnaud Huré

Des économies domestiques diversifiées

Les études HEA (Household Economy Approach ou économie des ménages) réalisées entre 2009 et 2014 dans plusieurs villages des régions du Gorgol, Guidimakha (Mauritanie), Matam (Sénégal), Kéniéba et Diéma (Mali) donnent des informations intéressantes sur l'économie des ménages de la MFVS.

Ces enquêtes, que l'on doit considérer comme indicatives eu égard au nombre limité de localités étudiées, mettent en relief l'importance des achats dans l'alimentation des familles : entre 30 et 80% de la ration alimentaire est ainsi acquise sur les marchés et dans les boutiques locaux où s'échangent produits importés et locaux. La part de l'alimentation dans les dépenses monétaires totales varie entre 35 et 70%. Elle est d'autant plus importante que les familles sont modestes. Un tableau qui rapproche ces familles rurales des familles urbaines et qui montre l'importance du bon fonctionnement des marchés pour la sécurité alimentaire.

Les revenus issus de l'émigration, saisonnière ou non, génèrent au moins 15% des revenus totaux et, pour plus de la moitié des familles, 50% et davantage. Un résultat conforme au diagnostic effectué par le Grdr auprès de 90 familles du Guidimakha en 2011 (Grdr, 2011).

Les revenus issus de la vente de bétail et des produits de l'élevage (lait notamment) dépassent le plus souvent, et de façon très nette, ceux issus de l'agriculture. Ils représentent au moins 15% des revenus totaux et, pour plus de la moitié des familles, au moins 25%.

Dans ce contexte, la production agricole occupe une place très secondaire. D'une part, la production ne couvre que partiellement les besoins caloriques (au maximum 40%). D'autre part, les revenus monétaires générés par la vente de produits agricoles représentent au mieux 15% des revenus totaux mais ne dépassent pas les 10% pour plus de la moitié des familles.

Dans les familles les plus modestes, la vente de la force de travail dans le cadre des travaux agricoles ou de la construction génère des revenus d'appoint. Ces secteurs restent largement soutenus par les transferts monétaires des émigrés des familles les plus aisées.

On peut relever toutefois certaines spécificités comme à Kéniéba (Mali), zone aurifère, où l'orpaillage représenterait 70% et plus des revenus monétaires alors que l'émigration ne dépasserait pas les 5%.

Les études font apparaître de fortes disparités de revenus monétaires, entre régions et au sein des régions. Le revenu monétaire annuel par personne varie ainsi d'un rapport 1 à 2,8 à Diéma, au Gorgol et dans la zone Matam Dieri et Walo, d'un rapport 1 à 2,1 au Guidimakha et d'un rapport 1 à 1,5 à Kéniéba. Plus le revenu monétaire par personne est élevé et plus le taux de couverture des besoins alimentaires, que l'on peut assimiler à une composante du revenu agricole, est important. La présence d'expatriés (« migrants ») dans la famille contribue à expliquer cette différence de revenus (Cissé et Daum, 2010).

Le revenu monétaire annuel moyen per capita, sans prise en compte des pensions de retraites des expatriés retraités, apparaît le plus bas au Guidimakha et à Diéma (autour de 60 000 F-CFA) et le plus élevé dans la zone Matam Diéri et Matam Walo (autour de 140 000 F-CFA). A Kéniéba et au Gorgol, il avoisine 100 000 F-CFA. Ces revenus moyens sont bas si on les compare aux normes dites internationales. Ce constat est toutefois à relativiser dans la mesure où l'indicateur « revenus monétaires » ne prend en compte ni la production autoconsommée ni les formes d'échange matériel non monétaire (troc, don...).

Ces études confirment les tendances observées dans d'autres parties du Sahel : la diversification des activités comme stratégie de gestion des risques, l'importance des activités extra-agricoles et le poids de l'émigration dans l'économie locale, y compris pour les familles ne comptant pas de parents émigrés.

Elles illustrent aussi la diversité des conditions de vie matérielle et l'importance des échanges commerciaux dans la sécurité alimentaire.

Un patrimoine immatériel culturel bien vivant

Dans la MVFS, on parle aussi bien le puular, le soninké, le hasanyia que le bambara ou le kasonké avec toutefois des dominantes variables selon les régions considérées. Le français se maintient du fait des liens étroits qui perdurent depuis les années 1960 entre la région et la France, notamment sous l'impulsion des ressortissants de la Région installés en France. Le caractère polyglotte de la population et la diversité des langues parlées reflètent la diversité des origines de ses habitants et les fortes relations entre des communautés qui présentent par ailleurs d'assez fortes similitudes du point de vue de leur structuration sociale.

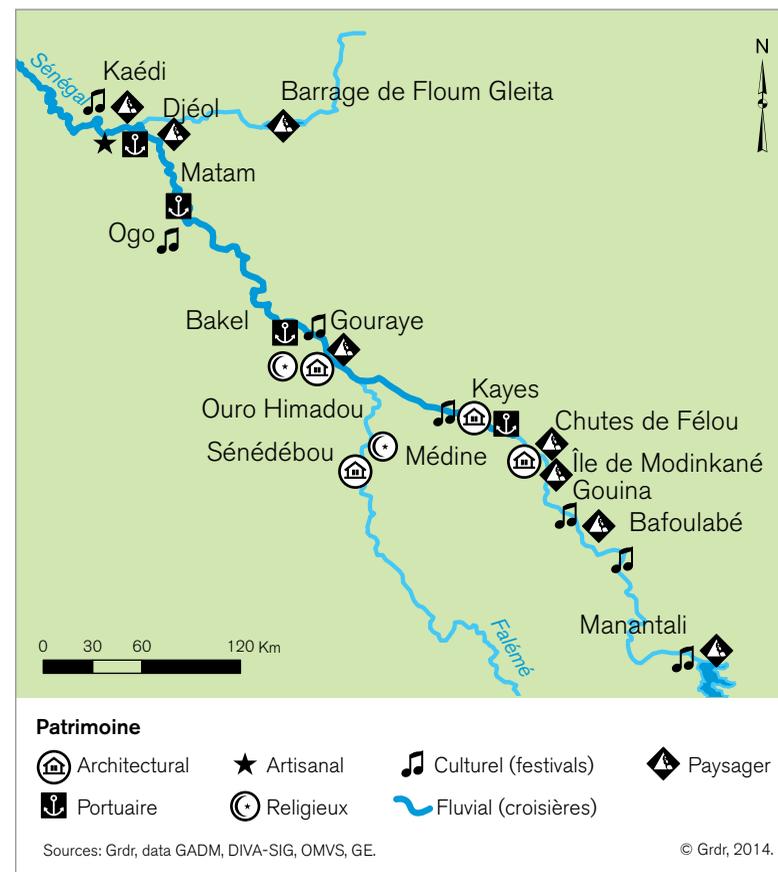
Les nombreux artistes musiciens-chanteurs issus de la région contribuent à faire vivre ces langues, y compris à l'étranger. Elles bénéficient également d'un réseau de radios bien implantées (Radio Rurale de Kayes, Radio Jiida de Bakel, Radio de l'Association pour la Promotion du Soninké en France- APS...) et de festivals musicaux et culturels (Festival du fleuve, Soninkara, Kaédi Dimbé, Festival de Kayes-Médine-Tamba...).

Le patrimoine culinaire montre un réel dynamisme avec d'un côté des plats faisant la part belle aux produits locaux (*karaw*, *gossi*...) et, de l'autre, des plats métissés par des produits importés (Wague, 2006). Les préférences alimentaires des habitants favorisent le maintien d'une biodiversité semencière locale importante acquise grâce à un capital de techniques et pratiques spécifiques à la région (voir Troisième partie).

Depuis quelques années, un quatrième repas est venu s'ajouter aux trois repas ordinaires (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) dans certaines familles de la région de Kayes (Mali) et du Guidimakha (Mauritanie) notamment: vers 10 heures le matin on consomme ainsi un met très consistant, composé de poisson ou viande (mouton essentiellement) grillée, bouillie ou frite, accompagné de « riz au gras », de salade (selon la saison) de thé, de café ou d'un soda.

La région se caractérise par des formes d'habitat très diverses : tentes mobiles des transhumants, case ronde en banco, « toit terrasses » en parpaing de ciment caractéristiques des concessions comptant des parents expatriés... La MVFS compte en outre des vestiges de constructions anciennes faisant l'objet d'un entretien plus ou moins régulier: le Tata de Koniakari, le fort colonial de Bakel ou celui de Médine...

Les habitudes vestimentaires sont également très diverses selon les localités. Si les activités de tissage ont fortement diminué face à la concurrence des importations, le secteur de la teinturerie reste dynamique, notamment dans des villes comme Kaédi.



Patrimoine le long du fleuve

Le fongéré ou comment appeler à la socialisation et indexer les « faibles de corps »

Dans la MVFS, les repas sont généralement pris en commun et il est d'usage que les convives commencent à manger de façon synchrone.

En milieu *puular*, si l'un des convives, resté silencieux avant et pendant tout ou partie du repas, prend soudainement la parole, il commet un *fongéré*. Son comportement est interprété à la fois comme une forme de mépris pour les convives, auxquels il n'avait pas jusqu'alors prêté attention, et comme une faiblesse par rapport à la nourriture : l'estomac vide, le coupable est incapable de prendre part à la discussion ou de penser.

Dans le passé, la personne qui commettait un *fongéré* était mise à l'index tant qu'elle ne compensait pas sa faute. Cette compensation pouvait aller jusqu'à l'abatage d'un bœuf. D'après certains contes, des fautifs ont même été contraints de s'exiler pour échapper à la honte.

Le *fongéré* perdure dans la région, sous des formes aujourd'hui très atténuées.

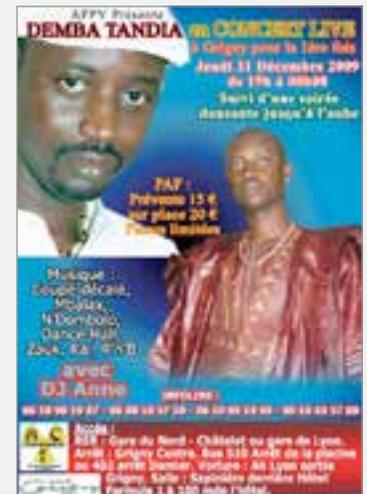
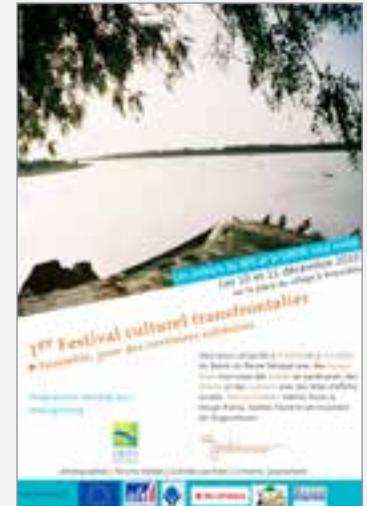
« Culturellement nous sommes très riches. En effet le Guidimakha est la seule région mauritanienne qui abrite 3 des 4 grands groupes : les Peulhs, les Soninkés et les Maures. Seuls les Wolofs sont peu représentés. La cohabitation se passe parfaitement bien. »

Salou Sacko

La teinturerie. Une activité ancienne à Kaédi.

Kaédi en Mauritanie, est un grand centre de teinture qui pourvoit - entre autres - en boubous masculins d'un bleu spécifique, non seulement tout le pays, le Sénégal mais également d'autres pays plus lointains, comme l'Arabie Saoudite (...). Cette ville a été fondée par des soninkés (grande ethnie de teinturiers depuis le XIX^{ème} siècle), qui ont trouvé là, au bord du fleuve Sénégal, l'eau propice à leurs teintures. La conversion à la couleur industrielle date de la fin des années 80, au moment où la sécheresse a eu raison des plants d'indigofera et où les pigments industriels firent leur apparition. Autre spécificité de cette ville : le très grand savoir-faire des teinturières-couturières qui cousent habilement et minutieusement des dessins de nature géométrique avant de les teindre. Dans tout le pays on connaît et en on reconnaît le style inimitable.

Source : Nicole Meyer *Bleus et autres couleurs de Kaédi in Lumières d'Afrique*





QUATRIEME PARTIE

UNE REGION RURBAINE

« Le développement des villes secondaires décongestionne les capitales d'Etat et permet de rééquilibrer le réseau urbain d'un pays mais en même temps la question qui se pose est : ces villes secondaires sont-elles préparées à absorber les besoins qui sont liés à la croissance démographique concomitante à leur développement ? Il faut parallèlement adapter le réseau de distribution d'eau, la capacité de gestion des déchets et les ressources en énergie. Enfin, des efforts devront être consentis afin que le déséquilibre observé dans la hiérarchie urbaine entre les capitales d'Etat et les villes secondaires ne se reproduise pas à l'intérieur des régions elles-mêmes. »

Abdoulaye Diagana

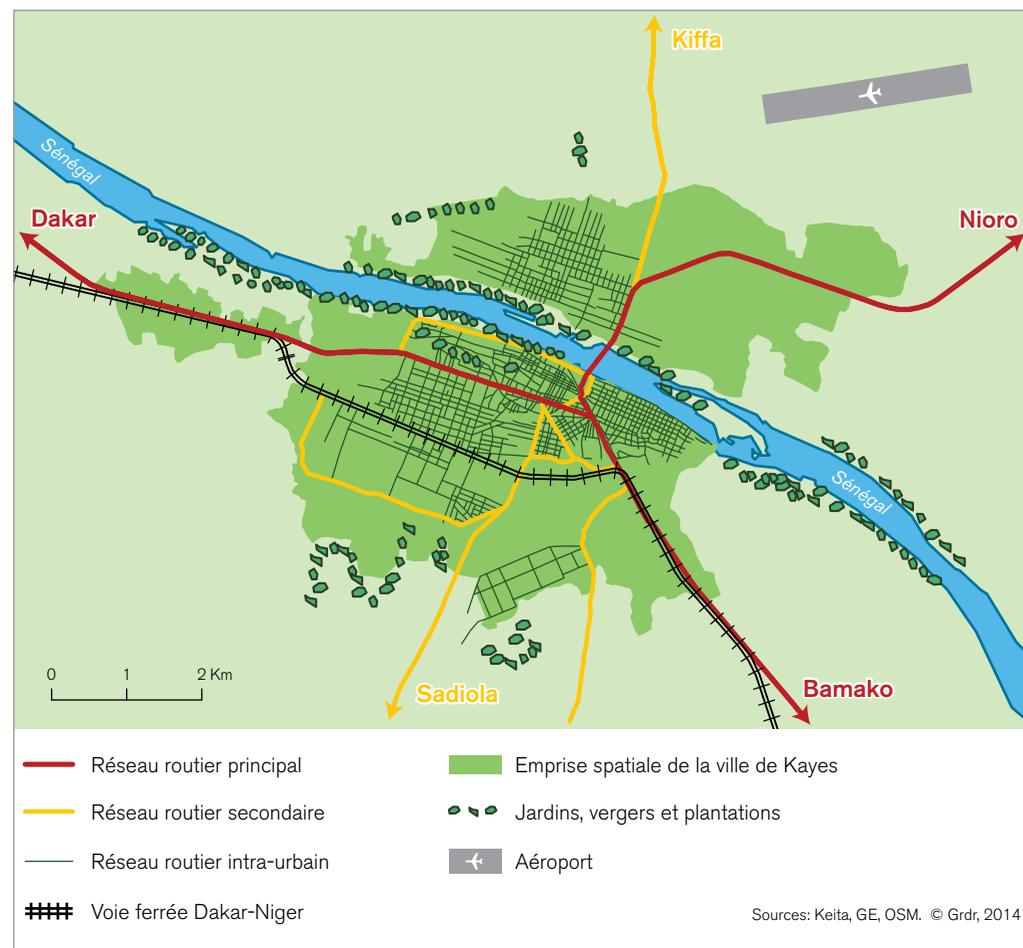
Kayes, un carrefour entre Bamako, Nouakchott et Dakar

Capitale de la région éponyme, la ville de Kayes comptait près de 130 000 habitants en 2009 et en aura bientôt 200 000. Elle a connu une croissance démographique très élevée (6% par an entre 1998 et 2009) accompagnée d'un important étalement urbain (+ 60% entre 2003 et 2013).

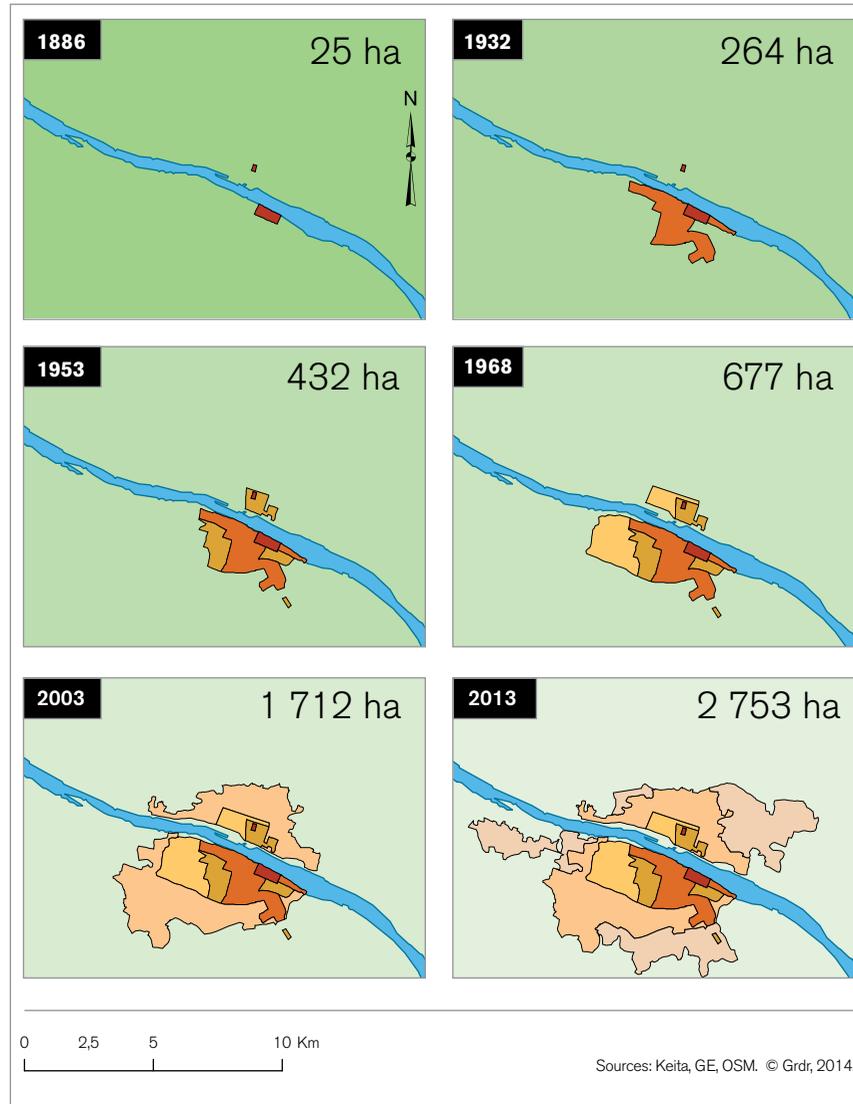
Son histoire remonte aux environs de 1880, alors que l'administration coloniale recherchait un site pour implanter un nouveau poste qui devait servir de tête de pont à la voie ferrée reliant le fleuve Sénégal au fleuve Niger (Kayes-Koulikoro est inauguré en 1904) et être le terminus de la navigation sur le fleuve Sénégal depuis Saint-Louis. Le site de Kayes, alors un petit village khassonké, a été retenu car il répondait à ces exigences. La ville est progressivement devenue un centre administratif et commercial. Tout rentrait et sortait par le fleuve jusqu'à ce que la ligne de chemin de fer Dakar-Niger prenne le relais en 1923. Kayes a ensuite été conforté dans son rôle de capitale administrative régionale aussi bien par l'administration coloniale que par l'Etat malien.

En 1972, R. Ndiaye Keita écrivait : « Au carrefour de plusieurs axes commerciaux et de voies de pénétration et de civilisations très différentes, sur les rives d'un grand fleuve est née une cité : Kayes. Elle occupe ainsi une situation privilégiée presque à mi-chemin entre les petits centres urbains du Sud-Est mauritanien (Kayes – Kiffa 300 km ; Kayes – Aïoun el Atrouss 325 km) et des confins guinéo-maliens (Kayes – Siguiri 550 km). Lieu de transbordement obligatoire pour les marchandises empruntant la voie fluviale à partir de Saint-Louis (à l'embouchure du Sénégal, à 925 km de Kayes), la ville représente un relai important sur la ligne de chemin de fer Dakar – Bamako ainsi que dans les relations entre le Sud-Est mauritanien et la côte sénégalaise » (Ndiaye Keita, 1972).

En 2003, la « crise ivoirienne » bloque les échanges de l'axe Bamako-Abidjan qui concentre jusqu'alors la majeure partie du commerce international malien. Les échanges se restructurent alors autour de l'axe Bamako-Dakar, confortant Kayes dans sa position de relais. L'achèvement de la route bitumée entre Bamako et Dakar fin 2004, n'a fait que renforcer cette dynamique. Kayes se positionne comme une ville à l'interface du Sénégal et du Mali et est incontournable pour relier les capitales mauritaniennes et sénégalaises à Bamako par la route. La mise en service récente d'un deuxième corridor de



La ville de Kayes en 2013



Extension physique de la ville de Kayes entre 1886 et 2013

transport routier Dakar-Bamako par le sud va certainement renforcer la place des villes du sud de la Région. La ville dispose en outre d'un aéroport international et le transport ferroviaire pourrait être bientôt relancé.

La ville de Kayes est multi-connectée à d'autres territoires par ce réseau de transports mais aussi grâce à la diversité des flux de personnes. Dès son expansion, la ville concentre une diversité de population de plusieurs continents. Aujourd'hui comme hier, ces flux sont dynamisés par la diversité des moyens de transports mais aussi par la position de Kayes qui se situe à la croisée des parcours migratoires. La tradition migratoire soninké fait de Kayes une ville de départ. Sa position entre les flux migratoires de l'Afrique de l'ouest vers le Maghreb et de ceux s'orientant vers le Sénégal, fait de Kayes une ville de transit. Enfin, le retour de nombreux expatriés originaires de la région et le dynamisme économique de la ville font de Kayes une ville d'arrivée. Ces interconnexions, générées par les mobilités humaines ont pu être valorisées dans certains cas (coopérations décentralisées, EMDK). Malgré son enclavement vis-à-vis de la zone côtière ouest-africaine, la ville de Kayes profite de sa position de carrefour au sein de la sous-région.



KAYES - Arrivage des Marchandises aux Eaux basses (début du XIX^{ème} siècle)

Une imbrication toujours plus forte de l'urbain et du rural

Les dynamiques urbaines contemporaines de la MVFS ne se résument pas au développement de l'agglomération de Kayes. La Région connaît une dynamique de multiplication de localités comptant entre 5 et 10 000 habitants, comme ailleurs en Afrique de l'ouest et, d'après les prévisions, cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir (Giraud et Moriconi-Ebrard, 1991). Ces localités se concentrent pour la plupart le long ou à proximité des axes routiers comme par exemple l'axe Kayes-Yélimané ou encore Matam-Bakel.

Selon les derniers recensements, parmi la soixantaine de localités ayant plus de 5 000 habitants, 75% en possèdent moins de 10 000. Ces localités émanent généralement des plus anciens noyaux villageois qui, sous l'effet de forts taux de natalité, de la baisse de la mortalité, de l'allongement de la durée de vie et d'un phénomène de sédentarisation massive, ont évolué en petits centres urbains.

Mais, les catégories statistiques désignant « ville » (voir encadré), « population urbaine » et « population rurale » sont peu adaptées à la région, tant les frontières entre le monde rural et le monde urbain sont ici poreuses. En fait, ce n'est pas tant le critère démographique, pourtant mis en avant dans toutes les définitions statistiques, que l'importance relative des faits urbains ou ruraux qui permettent de distinguer les localités à dominante urbaine des localités à dominante rurale. On trouve ainsi dans la Région des villages où les modes de consommation, notamment alimentaires, se rapprochent de celui des urbains, où la part de l'extra-agricole dans l'économie domestique prend de l'importance et dépasse même le poids de l'agricole et où les autorités conservent du poids dans la gouvernance territoriale. D'un autre côté, nous avons des villes qui abritent des institutions qui, bien que légales, ne sont pas reconnues de tous et où, par ailleurs, l'agriculture et l'élevage se développent.

En outre, la forte mobilité des habitants de la région, qui vivent tantôt en ville, tantôt au village selon la saison ou la période de vie considérée, brouille la distinction entre population urbaine et population rurale. Ce phénomène de mobilité, ancien et dynamique, a abouti à l'émergence de localités rurales et urbaines « multi-situées » (voir encadré).

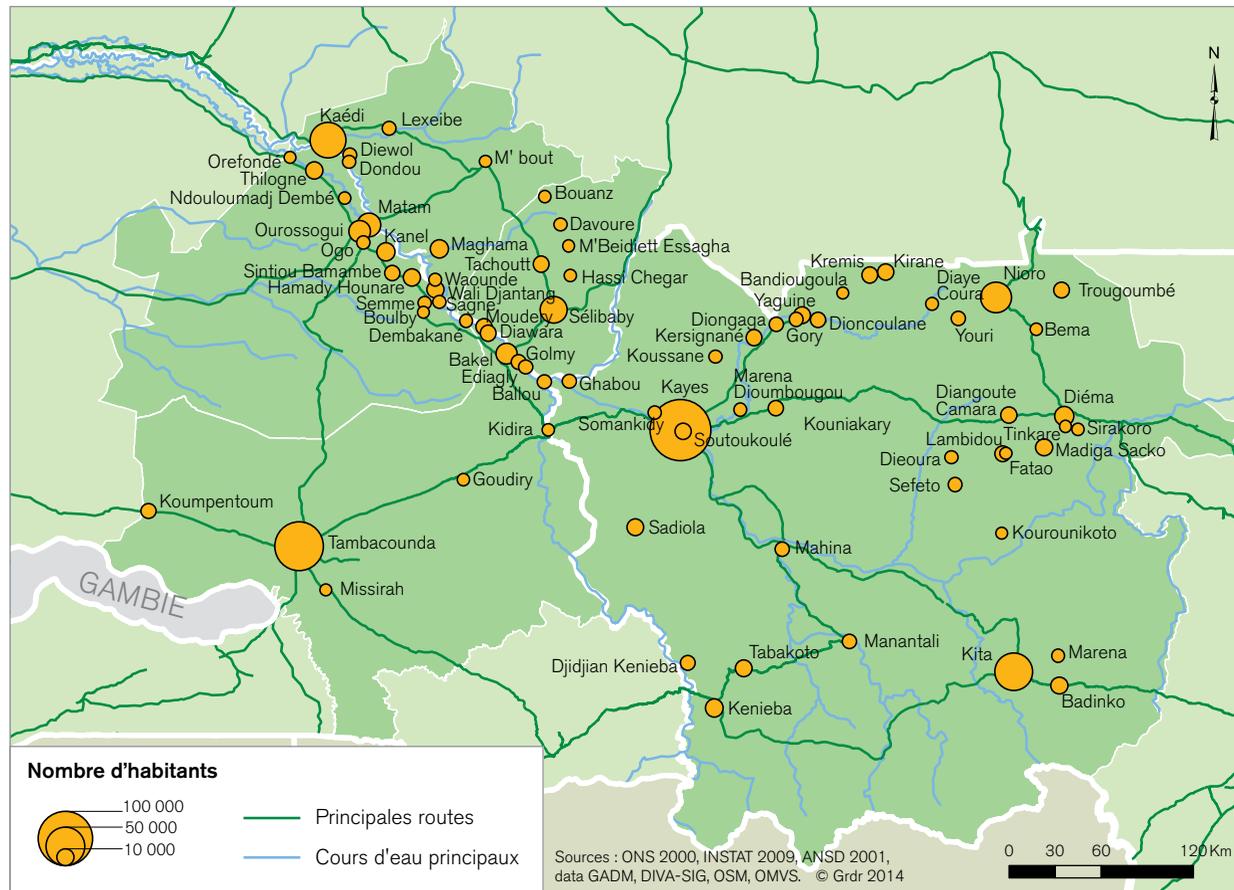
Qu'est ce qu'une ville ?

« Pour qu'une agglomération soit « urbaine », elle doit satisfaire à certains critères : une taille minimum (...) fixée de manière très variable selon les pays (200 habitants au Danemark, 2 000 en France, 10 000 en Suisse); un certain pourcentage de population ou de ménages « non agricoles », également variable selon les Etats ; la présence d'équipements et de services (santé, culture, éducation, transports, sécurité...) (...) les définitions statistiques séparent non pas le rural de l'urbain, mais le non agricole de l'agricole : Les définitions basées sur l'approche politique de la ville séparent deux sociétés, l'une constituée de marchands et d'artisans, l'autre de propriétaires terriens et de travailleurs des champs.

L'approche partant de l'agglomération exclut de l'espace urbain tous les usages agricoles. L'espace urbain est défini par la continuité du bâti, qu'il soit résidentiel, industriel, administratif ou commercial. En revanche, les squares et les jardins publics (interdits d'agriculture) en font partie. L'aire métropolitaine s'intéresse de même à la mobilité des hommes. Vu sous l'angle des navettes quotidiennes, cette approche conduit paradoxalement à considérer les paysans comme « immobiles », bien que leur travail réel soit par nature fondé sur la mobilité dans leur champ ».

Qu'en est-il dans les 3 pays riverains de la MVFS ? : « (...) En Mauritanie, la définition de l'espace urbain se base sur les critères démographique et administratif puisque est considérée comme « zones urbaines (...) toute localité chef-lieu d'une région (même si sa population est inférieure à 5 000 habitants) et toute localité comptant 5 000 [habitants] ou plus. (...) Au Mali sont « considérés comme centres urbains tous les chefs-lieux de région, de commune et de cercle ainsi que toute localité peuplée de 5 000 habitants ou plus » (...). Au Sénégal, pour les services de l'urbanisme, est urbaine une localité de plus de 5000 habitants, tandis que pour la DAT (Direction de l'Aménagement du Territoire), 2 500 habitants confèrent le statut d'urbain. »

Source : Denis E. et Moriconi Ebrard F. Coord. (2011)



Localités de plus de 5000 habitants

L'étalement urbain, la croissance et la concentration démographique que connaissent de très nombreuses localités font émerger de nouveaux enjeux.

Ainsi, la multiplication des inondations vient rappeler l'importance d'une planification urbaine prenant en compte ce risque (Grdr, 2011). La mise en place de dispositifs d'assainissement pour les déchets liquides et solides, l'appui à des systèmes alimentaires territoriaux durables ou encore, la promotion d'un habitat durable constituent d'autres enjeux de premier ordre.

« Agoïnit [village du Guidimakha mauritanien] a grandi parce que d'une part il y a l'installation de ceux qui étaient aux environs dans le temps, qui avaient beaucoup du bétail et qui n'avaient pas besoin d'être dans un centre ville. Ils commencent à se sédentariser maintenant. Il y a aussi l'habitude du passé qui consiste à dire que la maison familiale personne ne veut l'abandonner quitte à ce qu'on s'entasse. La tendance est tout à fait contraire maintenant : les gens construisent. Et donc le village grossit. C'est une mauvaise chose et c'est une bonne chose à la fois car il se pose la question de l'assainissement environnemental. (...) »

Bakary Camara

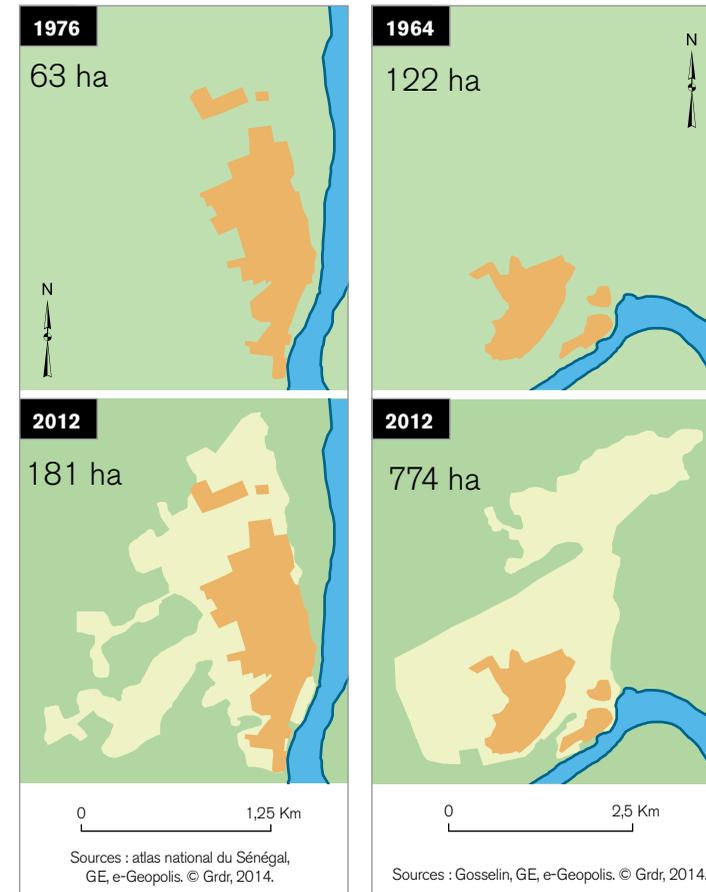
Les villages multi-situés de la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal

« Le village multi-situé indique l'articulation entre le local, le régional, le national et l'international, il combine l'étude des lieux, des groupes d'appartenance et des réseaux. Ce concept comprend les habitants du site originel d'où sont partis des migrants, ainsi que les ressortissants vivant à Dakar, dans les grandes villes africaines d'installation ou de passage et dans les cités globales occidentales. Il implique les descendants des migrants, où qu'ils se trouvent dans le pays et dans le monde. Si la migration est au principe de sa constitution, il n'est cependant pas besoin d'émigrer pour en faire partie. C'est un espace de circulation d'hommes, d'idées, de paroles, de représentations, de pratiques, de biens et d'argent. Cette circulation est médiatisée par plusieurs institutions qui constituent le village comme référent : l'association globale et ses ramifications nationale et locale ; les fêtes religieuses ; les tournois sportifs et certains événements familiaux. Divers liens sont tissés entre le village d'origine et les sites sur lesquels il s'actualise par la présence de ses ressortissants ; des relations multifformes (amicales, conjugales, familiales, politiques, religieuses...) sont aussi nouées entre les différents territoires d'installation ou de passage des migrants.

(...) Le site originel est un lieu de vie, un espace de transformations et de réappropriations. Il ne peut être sérieusement assimilé à ce qu'il était avant le départ des pionniers de la migration ; des institutions, des représentations et des pratiques perdurent, mais d'autres émergent. Les autres sites ne sont pas non plus une répétition communautaire à l'identique du village d'origine ; ici, on n'a plus affaire à des "villages-bis" lovés dans des foyers de travailleurs. De la même manière qu'ils s'enracinent sur un territoire, les ressortissants en adoptent certaines pratiques ; en s'installant en France, les migrants et leurs descendants s'engagent dans des processus qui ne trouvent leur intelligibilité que dans le contexte français ; il en va de même pour ceux qui vivent à Dakar (Sénégal) ou à Libreville (Gabon), pour ne citer que ces exemples. De ce fait, en même temps qu'un référent commun autour du village est partagé, des logiques différenciées en fonction de la pluralité des lieux et des contextes nationaux voient le jour.

L'hétérogénéité est une caractéristique majeure du village multi-situé. Ce dernier est ainsi un complexe plurilinguistique : des praticiens du pulaar (langue de la région d'origine) y côtoient des locuteurs du wolof (principale langue de communication du Sénégal), du français (les enfants nés en migration), de l'américain, de l'italien ou encore du fang (langue du Gabon). Sous ce rapport, la période des grandes vacances, entraînant le retour au village de certains migrants, transforme le site originel en une gigantesque scène polyglotte : dans les concessions, les enfants parlent à la fois français, pulaar, wolof, anglais... ; leurs prénoms sont rattachés à leur lieu et pays de provenance pour les différencier de leurs homonymes locaux : ainsi dira-t-on "Mariéta-Gabon, Amadou-France, Moussa-Washington, Aysata-Milan, Coumba-Dakar"... pour interpeller les uns et les autres. »

Source : Dia, 2010



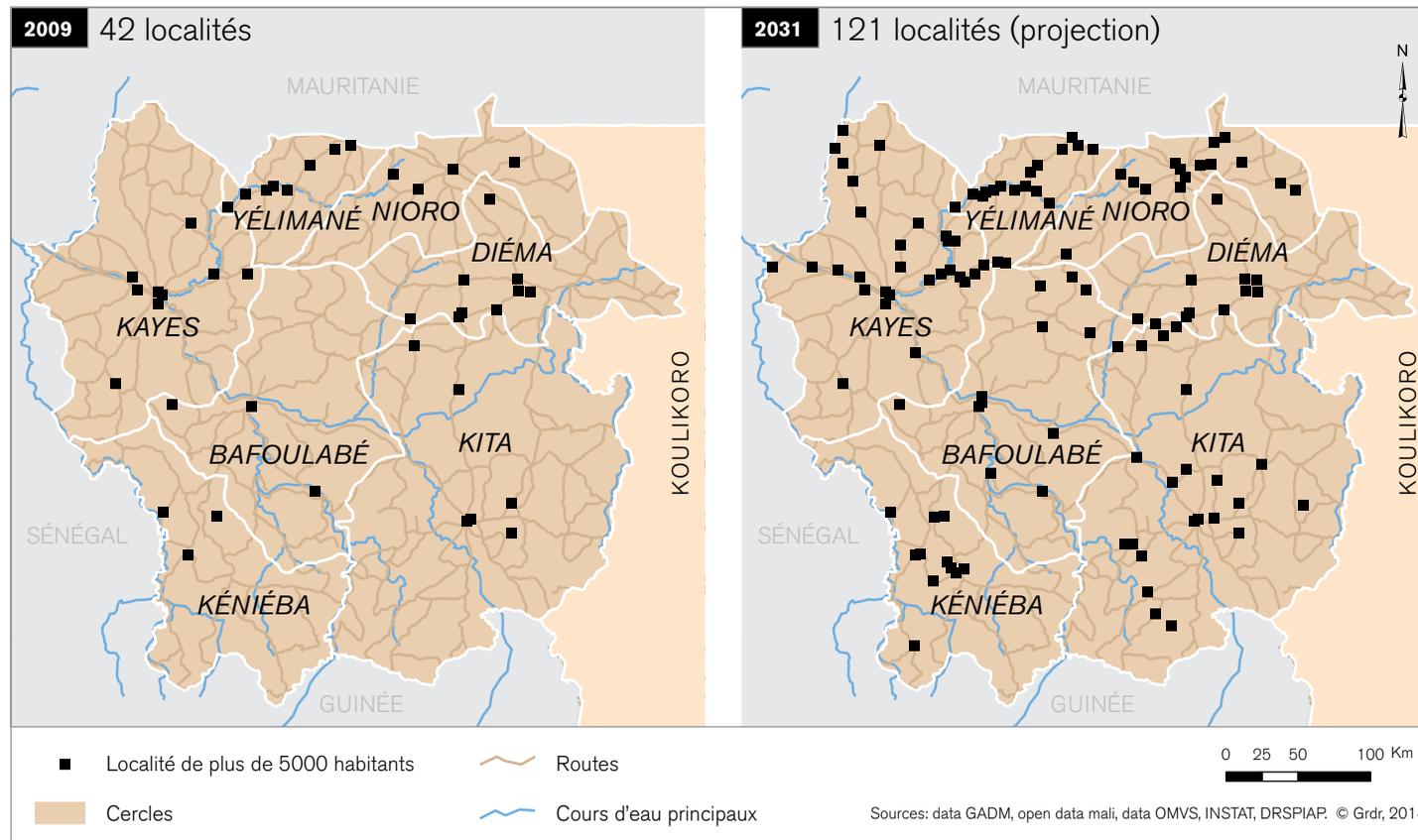
Extension physique de la ville de Bakel entre 1976 et 2012

Extension physique de la ville de Kaédi entre 1964 et 2012

« Il y avait 50... 30 000 habitants de moins il y a 10 ans à Kayes (...) Qu'une capitale régionale comme ça se développe de manière complètement anarchique, c'est scandaleux. Je dis ça comme ancien habitant... C'est une ville qui n'a qu'un seul pont et qui était en

rade il y a 3 ans et qui va sans doute s'effondrer... C'est quand même un axe international qui passe sur un pont qui n'a pas été du tout conçu pour recevoir des poids lourds comme ça. (...) Ce n'est pas normal que le maire de Kayes, le président du conseil de cercle et que le président du conseil régional ne soient pas capables de travailler ensemble. On voit les dérives d'un aménagement complètement libéral en termes d'urbanisation. »

Arnaud Huré



Localités de plus de 5000 habitants dans la région de Kayes



CINQUIEME PARTIE

UNE PERIPHERIE

CONNECTEE AU MONDE

« Ce qui a le plus participé au changement ces 20 dernières années à Nioro-du-Sahel et Diéma, ce sont des éléments du désenclavement : les deux goudrons et le téléphone. Le téléphone est un élément de désenclavement extraordinaire... il est aussi important que le mil, beaucoup de gens ne le comprennent pas ici [en France], ce lien nouveau permet d'exister, d'appartenir à une communauté élargie. »

Jean-Luc Gajet

Le transport fluvial, dominant pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, a décliné depuis l'ouverture de la liaison ferroviaire Dakar-Niger au début du XX^{ème} siècle. Les embarcations de grande capacité ne peuvent circuler qu'en saison des pluies. L'OMVS met actuellement en œuvre un programme visant à relancer ce secteur, le plus sobre de tous en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Le transport ferroviaire a ces dernières décennies suivi les mêmes tendances. Le réseau, composé de rails à écartement métrique, complique le renouvellement du matériel de transport. Les deux gouvernements viendraient de conclure un

accord avec la Chine pour une réhabilitation complète de la ligne pour un coût total d'environ 3 milliards d'USD. Une nouvelle société d'exploitation devrait être créée. La concession du réseau à la société Transrail serait ainsi dénoncée.

Le transport aérien, réservé aux classes sociales aisées, est peu développé en dépit de la présence de nombreux aérodromes. La remise en service d'une liaison régulière entre Kayes et Paris intéresse les nombreux ressortissants de la région MVFS établis en France.

La route demeure de fait largement prédominante tant dans le transport des personnes que des marchandises. Le développement d'un réseau routier bitumé a permis de fluidifier la circulation des biens et des personnes mais il faut toujours plus de 10 heures à un passager empruntant les transports en commun (mode de transport prédominant dans la région) pour rejoindre les capitales depuis la ville de Kayes. Le temps de trajet est autant lié aux distances, qu'à l'état et au niveau de chargement des véhicules et à la fréquence des contrôles routiers (un tous les 40 kilomètres entre Dakar et Bamako). Le développement d'un réseau routier secondaire praticable toute l'année est un enjeu pour plusieurs des zones de la Région aujourd'hui inaccessibles pendant la saison des pluies.

Toutefois, l'enclavement d'une région ne saurait être évalué qu'à l'aune de son éloignement vis-à-vis des capitales ou aux difficultés à circuler en son sein.

L'utilisation croissante d'Internet, surtout en milieu urbain, et la généralisation du téléphone portable et des services associés comme le transfert d'argent améliorent la circulation de l'information et le niveau de services dans la MVFS et avec l'extérieur (voir encadré ci-contre).

D'autre part, les nombreuses coopérations décentralisées entre collectivités locales de la Région et d'autres territoires concourent à ouvrir les territoires, ici comme là-bas, d'autant plus quand la diaspora y est associée. Il est en ainsi de la région de Kayes et de la région Ile-de-France (voir encadré page 67).



Réseaux de transports

Bref historique.

Les connections de la Moyenne Vallée au monde.

La route est un vecteur physique, permettant le lien à d'autres territoires. Les migrants sont les agents actifs qui relient la moyenne vallée bien au delà des réseaux routiers, c'est à dire au monde.

Dès le début du XX^{ème} siècle, communiquer est essentiel aux migrants. Leur mobilité et les besoins de garder le lien entre les familles, tout aussi bien que les contacts économiques et les besoins de transferts financiers induisent d'abord l'extension de la transmission d'information orale par des migrants au départ ou au retour et écrite par courrier postal. Les migrants et les acteurs économiques ont ensuite stimulé rapidement l'installation de postes téléphoniques en ville et au village.

Les migrants ont souvent financé l'achat de postes radio permettant l'écoute des radios nationales ou des pays voisins, mais aussi des radios internationales ouest européennes, russes ou nord américaines. Ces informations et contenus provenant de l'extérieur, ainsi que les changements introduits par les migrants eux-mêmes, posent rapidement la question des influences culturelles extra-sahéliennes, et influent sur les imaginaires.

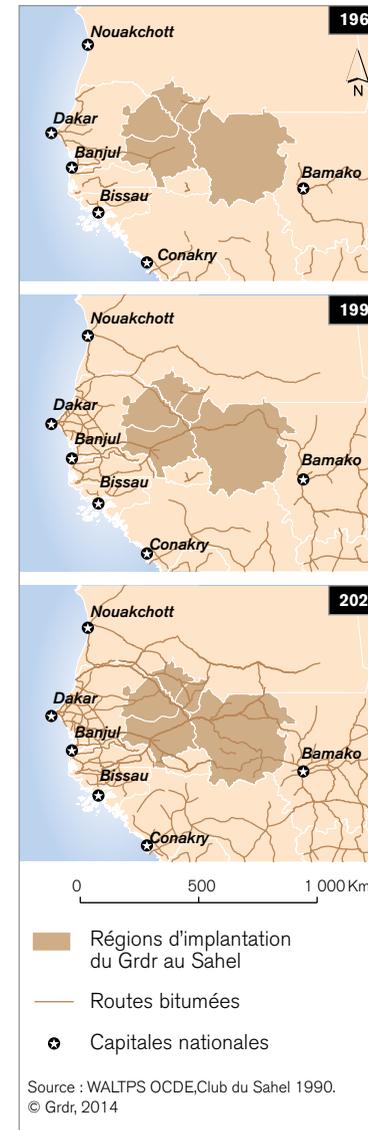
Après les envois de cassettes vidéos, pendant la deuxième moitié des années quatre-vingts, c'est au tour de la parabole de réception d'apparaître en Afrique de l'ouest, là où l'électrification est possible. Les chaînes par satellite internationalisent cette fois-ci la télévision. La perception du monde est aussi visuelle. Des programmes télévisés s'adressent notamment aux femmes (*soaps*, *téléromans* indiennes ou mexicaines et, plus récemment, *home movies* du Nigeria), tandis que les adolescents regardent des films asiatiques d'art martial et des programmes musicaux centrés sur les productions afro caribéennes et noir américaines.

Globalement, les journaux télévisés, reportages, programmes et films divers nourrissent une nouvelle perception des sociétés et renouvellent les représentations sur les différences entre sociétés. La connection au monde est aussi culturelle.

Simultanément, le satellite à visée scientifique permet une meilleure connaissance cartographique des territoires, de leurs ressources et de leurs interconnexions.

La révolution entamée à partir des années 2000 consacre le téléphone sans fil, financièrement accessible. Il permet de relier les familles, amplifie l'accès à l'information des agropasteurs (météo, prix des marchés) et multiplie les possibilités de transactions des autres acteurs économiques. Le transfert d'argent par ce moyen est aujourd'hui en plein essor.

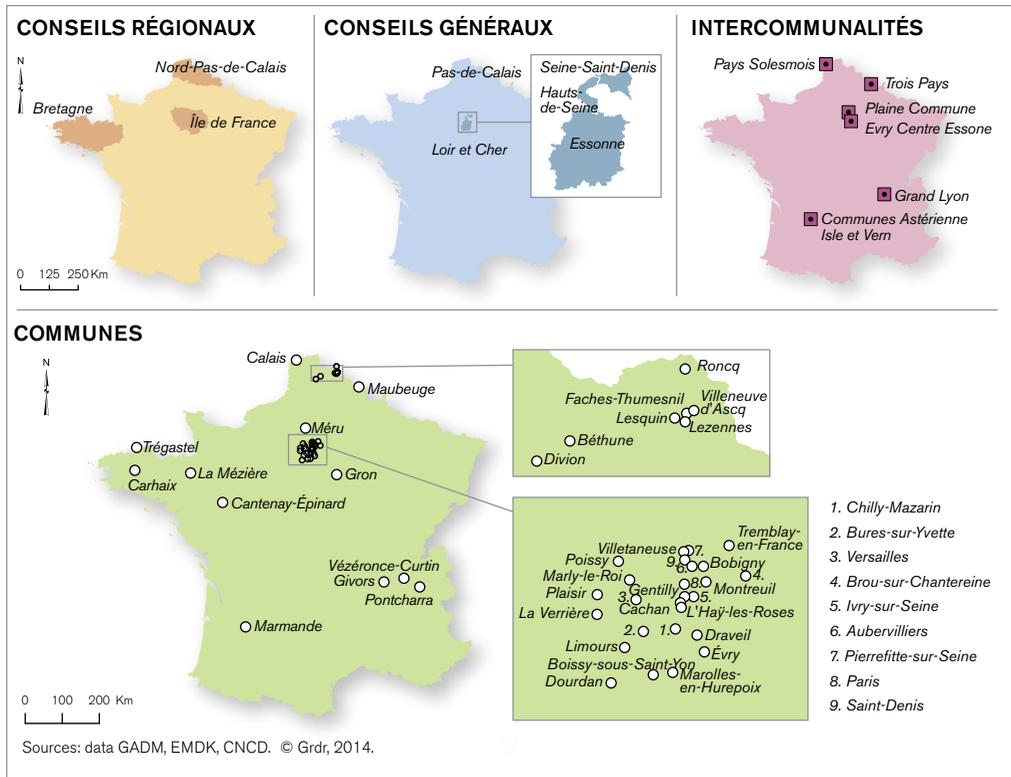
La généralisation de l'accès à Internet sera la prochaine étape vers un meilleur accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.



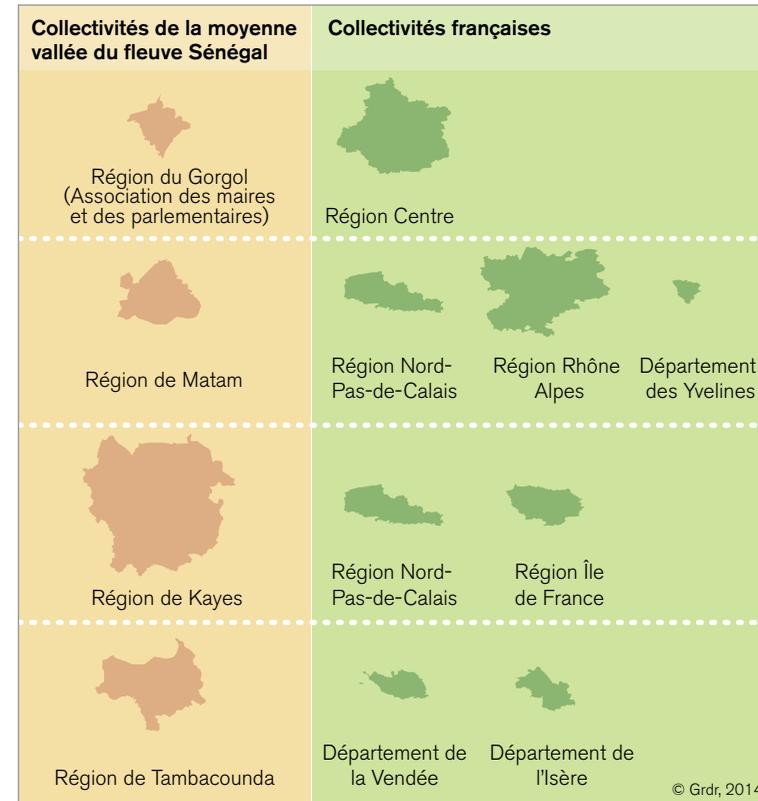
Évolution des liaisons routières entre 1960 et 2020

« Avant on n'écoutait pas les radios, maintenant ils écoutent les radios, la télé. (...) Ils voient des choses à travers internet, à travers la télé. Avant il n'y avait pas tout ça. Celui qui n'est pas venu en France, il ne sait pas ce qui se passe en France. Maintenant, les gens ils sont au village, ils savent ce qui se passe ici. C'est ça l'évolution. Avant, il y a eu la sécheresse (...) y'a plus rien à manger donc il faut trouver des solutions : on émigre. Maintenant, les gens ils s'émigrent parce qu'ils veulent se procurer des choses qu'ils ont découvertes à la télé ou par internet. On est dans un contexte tout à fait différent de l'époque où j'ai quitté Agoinit [années 1970]. »

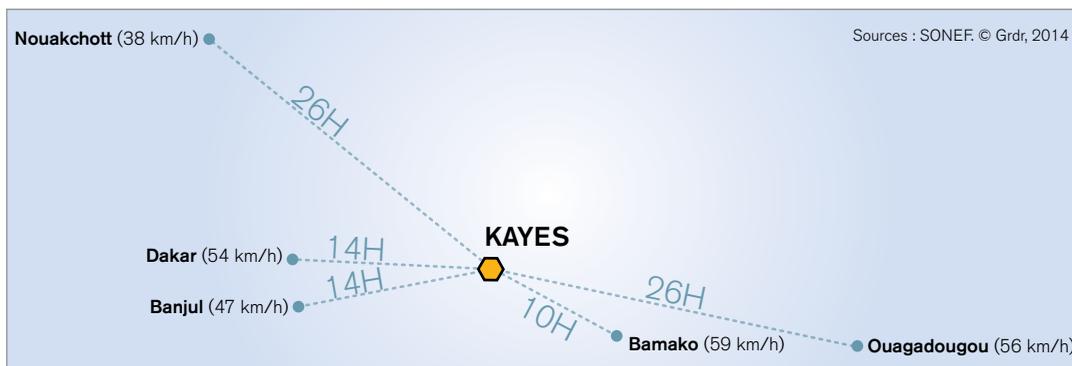
Bakary Camara



Collectivités françaises en coopération décentralisée avec des collectivités de la région de Kayes (Mali)



Coopérations décentralisées régionales entre la France et la moyenne vallée du fleuve Sénégal



Temps de trajet de Kayes vers des capitales ouest-africaines en bus

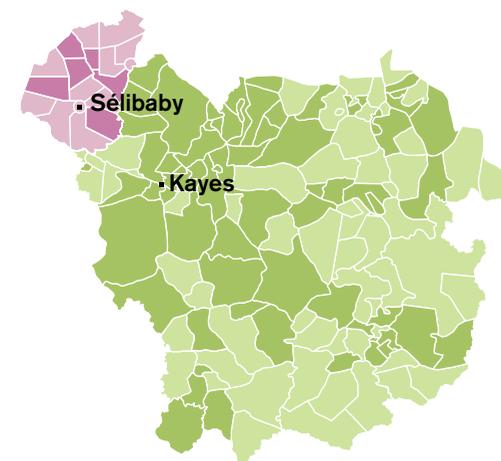
La région de Kayes et l'Ile-de-France. Des territoires solidaires.

Vecteurs de solidarité en érigeant de multiples passerelles entre leur territoire de vie et leur territoire d'origine, les migrants ont été précurseurs du partenariat entre la région Ile-de-France et la région de Kayes. De 1993 à 1999, la mobilisation des acteurs franciliens a permis la mise en œuvre de nombreux projets de développement au Mali et la promotion du vivre ensemble par le biais d'actions d'éducation au développement et à la citoyenneté en France. Avec l'avènement de la décentralisation (premières élections de 1999), les deux collectivités ont choisi en 2002 de formaliser un partenariat direct autour de 4 thématiques clés : l'appui institutionnel (ex. : renforcement des capacités des acteurs locaux), l'éducation et la formation (ex. : désenclavement numérique des lycées, formation des artisans), la santé (ex. : prévention du VIH) et le développement économique (ex. : promotion et valorisation de filières porteuses, appui à l'entrepreneuriat). En 2011, la participation active de la Coordination des associations de développement des cercles de la région de Kayes en France (CADERKAF) et sa contribution à la définition des enjeux communs aux deux territoires, a conduit à la signature d'une convention tripartite reconnaissant les ressortissants kayésiens en Ile-de-France comme citoyens actifs de leur territoires, d'origine et d'accueil, en coopération.

A l'image de nombre de partenariats multi-acteurs et multiformes, en tissant des liens durables entre les sociétés ici et là-bas, la coopération décentralisée entre la région de Kayes et la Région Ile-de-France est porteuse d'innovation sociale et de développement au service des citoyens des territoires. Pas moins de 30 collectivités locales kayésiennes sont aujourd'hui en lien avec des collectivités franciliennes. Cette coopération a la particularité de s'inscrire bien au-delà des échanges institutionnels et de créer de nouvelles formes de solidarités en mobilisant l'ensemble des acteurs (les collectivités locales, les acteurs économiques, les associations, les établissements scolaires, les hôpitaux, etc.). Elle favorise également le partage de problématiques communes : les réalités sont certes différentes mais les régions partagent des compétences transférées (ex. : planification, aménagement du territoire, développement économique, etc.) et font aussi face à des enjeux communs : changement climatique, avenir de la jeunesse ou des mobilités humaines. Les deux territoires sont à la fois espace d'émigration et d'immigration. Le Conseil Régional de Kayes s'est d'ailleurs emparé de cette question en mettant en place dès 2008 un espace de concertation pluri-acteurs l'EMDK (cf. Deuxième partie). Une initiative qui pourrait trouver un écho à travers l'animation d'un espace similaire en Ile-de-France. La CADERKAF aurait alors un rôle clef à jouer dans la construction de passerelles thématiques et politiques entre les deux initiatives. Plus globalement, l'action des deux collectivités s'inscrit dans la recherche permanente des complémentarités entre acteurs et entre territoires.

« La plupart des partenariats qui se sont créés, c'est via les migrants (...). Au tout début de la décentralisation, à une époque où les maires n'avaient pas encore vraiment commencé à travailler (...), les migrants étaient l'espace de contact privilégié entre les populations et l'extérieur. C'est eux qui ont amené beaucoup de services (...). Ce rôle a évolué à mesure que les équipes municipales sont mises en place. »

Fabrice Tarrit



CADERKAF

- Communes représentées au sein de la CADERKAF
- Autres communes de la région de Kayes

UAGF

- Communes représentées au sein de l'UAGF
- Autres communes de la wilaya du Guidimakha

Source : Grdr, BD des fédérations 2011.

© Grdr 2014.

Couverture géographique des associations de ressortissants de la région de Kayes et de la wilaya du Guidimakha 2011



CONCLUSION

DES DEFIS IMPORTANTS
QUI APPELLENT UN SOUTIEN
PLUS SIGNIFICATIF

La rapide analyse des dynamiques territoriales traversant la MVFS présentée ici montre à quel point la Région change. La population résidente a presque triplé en 40 ans transformant de nombreux villages en petites villes et provoquant une extension des principales villes. « Région d'émigration », la Région accueille de plus en plus de ressortissants venus d'ailleurs. Le « pays des 3 frontières », et plus particulièrement la ville de Kayes, apparaît désormais comme un carrefour sous régional.

L'urbanisation, le développement du secteur minier et de l'élevage comptent parmi les principaux moteurs de l'économie locale. Cette dernière bénéficie également des transferts financiers des émigrés mais les rôles de la diaspora sont beaucoup plus larges. Ainsi, les nombreuses coopérations décentralisées actives dans la région et le développement de nouvelles compétences sont autant de marqueurs des transferts immatériels générés par la mobilité.

Ces constats appellent un autre regard sur la région et une réorientation des politiques publiques.

Si les politiques de décentralisation offrent des perspectives intéressantes, elles demandent à être accompagnées d'une réelle dotation en moyens humains et financiers pour l'investissement territorial. Les dynamiques transfrontalières, vitales pour la Région comme pour les trois pays, demandent en outre à être soutenues. Il faudrait davantage de volonté politique de la part des Etats pour conférer aux acteurs de la Région un réel pouvoir de gestion de leur territoire, à travers l'approfondissement de la décentralisation et la mise en place d'outils financiers adaptés pour les initiatives de coopération transfrontalière.

En outre, les politiques migratoires des 3 pays comme de leurs partenaires européens et de la CEDEAO doivent prendre la mesure des impacts positifs des mobilités, ici comme là-bas. Tout doit être mis en œuvre pour valoriser au mieux dans le développement local les opportunités générées par les mobilités humaines, qu'elles soient internes ou internationales, qu'il s'agisse d'émigration ou d'immigration.

Face aux soubresauts économiques et politiques qui ces dernières années agitent la sous-région et d'autres régions du monde, les territoires de la MVFS font preuve d'une étonnante stabilité politique. Toutefois, l'importance des défis que la Région devra relever dans les prochaines années ne risque-t-elle pas de fragiliser les régulateurs sociaux à l'œuvre dans les territoires ?

Dans une région où les moins de 20 ans représentent plus de 60% de la population et où les inégalités sociales restent très fortes, il devient urgent de garantir le développement d'une économie redistributive et durable.

Ainsi, le secteur minier mériterait d'être évalué à l'aulne de ses impacts sur l'économie locale, l'environnement, la jeunesse et les groupes sociaux défavorisés. A défaut, les coûts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière dépasseront rapidement les bénéfices.

De la même façon, il conviendrait de questionner le fonctionnement des exploitations agricoles familiales avec pour enjeux de garantir la sécurité foncière et une rémunération décente aux classes sociales modestes sans quoi les effets du changement climatique à venir se feront encore plus durement ressentir.

Enfin, le développement urbain devrait davantage être anticipé de manière à favoriser la mixité sociale, à maintenir un cadre de vie salubre et agréable et à encourager la connexion et les échanges avec les territoires ruraux.

Les soutiens doivent s'inscrire dans le temps long et privilégier les mécanismes d'appui à la concertation entre acteurs ancrés dans les territoires (collectivités locales, associations de la société civile, entrepreneurs, ...) et à leurs initiatives conjointes.

C'est à cette condition que ces territoires transfrontaliers, qui dans dix ans compteront plus de 5 millions d'habitants, s'affirmeront comme de réels espaces de régulation collective ainsi que des vecteurs de l'intégration sous-régionale de proximité et de consolidation de la paix.



Bibliographie

ARFE (2012) Possibilités de coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest : une contribution au processus d'intégration régionale.

Ba A.H. (2008) Acteurs et territoires du Sahel.

Cesaro J.D., Magrin G. et Ninot O. (2011) Atlas de l'élevage au Sénégal.

Chastanet M. (1983). Les crises de subsistances dans les villages soninke du cercle de Bakel, de 1858 à 1945. Problèmes méthodologiques et perspectives de recherches.

CIRAD et FAO (2012) Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012.

Cissé P. et Daum C. (2010) Migrations internationales maliennes, recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine.

Conseil Régional de Kayes (2009) Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Kayes. Rapport provisoire final.

Conseil Régional de Tambacounda (2001) Plan régional de développement intégré de Tambacounda.

Coquery-Vidrovitch, C. (2006) De la ville en Afrique noire.

Dardel C. (2014) Entre désertification et reverdissement du Sahel : Diagnostic des observations spatiales et in situ. Thèse de doctorat.

Denis E. et Moriconi Ebrard F. Coord. (2011) Africapolis, dynamiques de l'urbanisation, 1950-2020 : Approche géostatistique. Afrique de l'ouest.

Dia, H. (2010) « Les villages "multi-situés" sénégalais face à la nouvelle configuration migratoire mondiale », Hommes et migrations, 1286-1287 | 2010, 234-244.

Dione M., Diop O., Dièye P.N. et Ndao B. (2008) Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal. Tome 3. Bassin arachidier.

Diop O., Fofana M.B. et Fall A.A. (2008) Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal. Tome 1. Vallée du fleuve Sénégal.

Giraud, F. et Moriconi-Ebrard (1991) La densification du semis de petites villes en Afrique de l'Ouest.

Giri J. (1994) Histoire économique du Sahel.

Gosselin, M. (1964) Plan directeur de Kaédi, Mauritanie.

Grdr (2010) Le bassin du fleuve Sénégal, champ historique d'action du GRDR (panneau réalisé pour les 40 ans du Grdr).

Grdr (2011) Etude de recherche sur les déterminants de l'insécurité alimentaire au Guidimakha. Thème 1 « Migrations et sécurité alimentaire ».

Grdr (2011) La gestion et la prévention des inondations en Mauritanie : retour sur l'expérience du GRDR. Journée d'études du Groupe Initiative : « Les ONG de développement face à l'urgence : enjeux et stratégies d'adaptation ».

Grdr (2012) Atlas du sud-est mauritanien : dynamiques rurales.

Grdr (2013) Projet de valorisation des semences paysannes dans le bassin du fleuve Sénégal. PROVASEM-BFS. Rapport d'enquêtes sur les semences dans le cercle de Kayes (diaporama).

Grdr (2014) Rapport d'activités 2013.

Grdr (2014) La dimension locale de la dialectique Migration et développement. Le cas France- Sénégal. Rapport final.

Grdr et FNH (2015) Le système alimentaire de la région de Dakar : état des lieux et perspectives face aux enjeux du changement climatique.

Grdr et USE (2012) Capitalisation expérimentale croisée de 50 ans de projets de migration-développement dans le bassin du fleuve Sénégal. Compte rendu de la mission d'observation à la frontière Sénégal-Mali.

Hertsgaard, M. (2010) Comment le Sahel reverdit. In Le Monde Diplomatique.

Keita N'diaye, R. (1971) Kayes et sa région. Etude de géographie urbaine au Mali (2 volumes). Thèse de doctorat, Strasbourg.

Keita N'diaye, R. (1972) Kayes et le Haut Sénégal.

KfW, BEI et AFD (2008) Barrage de Manantali, évaluation ex-post conjointe.

Koita, S.M. (2014) Polémique sur l'autosuffisance en riz: Et si on refusait tout simplement la dictature du riz ? <http://www.soninkara.com/informations/actualites/polemique-sur-l-autosuffisance-en-riz-et-si-on-refusait-tout-simplement-la-dictature-du-riz.html>. Consulté le 22 décembre 2014.

Le Coq, Y. et Sow, D.M. (2011) Enjeux de la préservation des semences paysannes en Mauritanie. Revue Grain de Sel.

Lima S (2005) Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrication des territoires dans la région de Kayes (Mali).

Lombard, J. (2008) Kayes, ville ouverte : migrations internationales et transports dans l'ouest du Mali.

Magrin G. et Ninot O. (2005) Les zones soudaniennes du Tchad et du Sénégal : deux Suds enclavés entre mondialisation et marginalisation.

Mahé, G. et L'Hôte, Y. (1995) Afrique centrale et de l'ouest : précipitations moyennes annuelles (période 1951-1989).

Maiga, M. (1995) Le bassin du fleuve Sénégal : de la traite négrière au Développement régional autocentré.

Mbodj F.B. (2011) Boom aurifère à l'est du Sénégal, l'ouest du Mali et au nord-est de la Guinée : mutations socio-économiques et spatiales d'anciennes marges géographiques et économiques. <http://afrique-ouest-cotiere.cirad.fr/FichiersComplementaires/these-mbodj-boom-aurifere-senegal.pdf>

Milleville, P. (1989). Le risque en agriculture.

OMVS (2009) SDAGE du fleuve Sénégal, Phase 1, Etat des lieux et diagnostic, version provisoire.

OMVS (2011) Etat de l'environnement du bassin du Fleuve Sénégal 2006-2010.

Parker R. et Wood F. (2006) Trésor caché? A la recherche des revenus de l'exploitation aurifère du Mali, rapport présenté à Oxfam America, Bureau régional Afrique de l'ouest, Dakar, 96 p.

Radio Rurale de Kayes <http://www.radioruraledekayes.net/index.php/presentation-de-la-radio> consulté le 1^{er} janvier 2014.

Rodet M. (2009) Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal (1900-1946).

Sakho P. (2005) Marginalisation et enclavement en Afrique de l'Ouest : l'«espace des trois frontières» sénégalais. Espace populations sociétés 2005/1 Populations et enclavement en Afrique.

Seck S. M., Lericollais A., Magrin G. (2009) L'aménagement de la vallée du Sénégal. Logiques nationales, crises et coopération entre les Etats riverains.

Van Chi-Bonnardel (1977) Atlas national du Sénégal.

Wague, H. (2006) Recettes de plats soninkés. <http://www.soninkara.com/societe/recettes-africaines/recettes-de-plats-soninke.html?showall=&start=1> consulté le 22 décembre 2014.

Yatera, S. et Le Masson, O. (2006) Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal).

Données statistiques :

Mali

- Enquête démographique au Mali 1960-1961
- Recensement général de la population et de l'habitat 1976, 1987, 1998 et 2009

Sénégal

- Recensement général de la population 1976, 1988, 2002 et 2013.
- Situation économique et sociale du Sénégal en 2011, de la région de Matam en 2010, de la région de Tambacounda en 2009

Mauritanie

- Le Gorgol en chiffres 2007-2010 (2011), Le Guidimakha en chiffres 1995-2007 (2008)

Bases de données géographiques

- <http://mines.acp.int/> Banques de données minières
- <http://diva-gis.org/> Base de données géographiques mondiales
- www.openstreetmap.org/ Base de données géographiques mondiale
- <http://www.hydrosociences.fr/sierem/> Système d'informations environnementales sur les ressources en eau et leur modélisation
- <http://mrdata.usgs.gov/> Base de données géographiques mondiales sur les ressources minérales
- <http://e-geopolis.eu> Base de données géographiques mondiales sur les agglomérations

Sites Internet

- <http://www.developpementlocal-sahel.org/-Developpement-local-au-Sahel-> Site consacré aux territoires de la MVFS et à la présentation des outils du développement local élaborés par le Grdr et ses partenaires
- <http://www.oecd.org/fr/csao/> Site du Club du Sahel
- <http://www.ecowas.int/> Site de la CEDEAO
- <http://hea-sahel.org/> Analyse de l'économie des ménages au Sahel
- www.cncd.fr Coopération nationale de la coopération décentralisée
- <http://www.ecowapp.org> Système d'échange d'énergie électrique ouest africain
- <http://www.portail-omvs.org/> Site de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
- <http://www.fews.net/> Données sur la sécurité alimentaire
- <http://www.grdr.org> Site du Grdr
- www.amisdumali.com Site des amis du Mali

Liste des témoins

Bakary Camara

Président du Réseau des Associations Mauritanienes en Europe (<http://www.le-rame.org/>).

Abdoulaye Diagana

Docteur en géographie, chercheur, consultant. A travaillé sur les questions de décentralisation et de développement local au niveau de la région des 3 frontières (Mali, Mauritanie et Sénégal).

Mamadou Fadé

Chef de l'antenne du département de Bakel au sein de l'ARD de Tambacounda (Sénégal).

Jean-Luc Gaget

Président d'Essonne-Sahel (www.essonnesahel.org), réseau d'associations implantées principalement en Essonne travaillant en coopération, plus particulièrement, avec les collectivités des cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel et les ressortissants de ces territoires vivant en France.

Diadié Samba Gandéga

Maire de la commune de Baïdian (Mauritanie) de 2006 à 2013.

Arnaud Huré

Chargé de mission au Conseil régional d'Ile-de-France, direction des affaires internationales et européennes. En charge de la coopération décentralisée avec le Conseil régional de Kayes (Mali).

Salou Sakho

Animateur de Développement Local dans la commune de Arr, wilaya du Guidimakha (Mauritanie).

Ibrahim Sarr

Maire de la commune de Hawa Dembaya (région de Kayes, Mali) de 2009 à 2014 et ancien directeur du Réseau des Horticulteurs de Kayes.

Founéké Sissoko

Secrétaire général du Conseil régional de Kayes (Mali).

Kalidou Sy

Animateur au Grdr, cellule du Guidimakha (Mauritanie).

Hamidou Tamboura

Directeur de l'inter collectivités de Méraguémou du cercle de Yélimané (Mali).

Abdou Khadre Tandia

Entrepreneur en bâtiment, président de la Fédération des Agriculteurs du Département de Bakel et co-organisateur du Festival Ondes Intégration de Djida FM.

Fabrice Tarit

Chargé de la coopération décentralisée à la maire de Montreuil (France), en charge de la coopération avec le cercle de Yélimané (Mali).

Légendes des photos

Couverture : *Un orage traverse le paysage de la région du Sahel pendant la saison d'hivernage.* Namandéry, Sénégal. 05/09/2010. © J.B. Russell

Page 3 : *La région du Sahel souffre de la sécheresse, mais pendant l'hivernage le paysage est vert.* Ololdou, Sénégal. 04/09/2010. © J.B. Russell

Page 10 : *Un paysage vert pendant la saison d'hivernage au Sahel.* Bouilly, Mauritanie. 08/09/2010. © J.B. Russell

Page 16 : *Les femmes et les hommes lavent le linge dans le fleuve Sénégal.* Bakel, Sénégal. 05/09/2010. © J.B. Russell

Page 26 : *Un mini-van transporte des bagages et des passagers sur une route goudronnée. L'amélioration des infrastructures contribue au développement de la région.* Bondji, Sénégal. 05/09/2010. © J.B. Russell

Page 38 : *Un berger Peulh amène ses vaches à un point d'eau pendant la saison de pluie au Sahel.* Bondji, Sénégal. 05/09/2010P. © J.B. Russell

Page 54 : *Grâce à la réhabilitation de la route, les marchés et l'économie locale sont plus dynamiques qu'auparavant.* Kayes, Mali. 10/09/2010. © J.B. Russell

Page 62 : *Une maison «en dur» construite par un émigré en France qui travaille et envoie de l'argent pour soutenir sa famille et sa communauté.* Samba Gouro, Sénégal. 04/09/2010. © J.B. Russell

Page 68 : *L'école dans un village de la province du Gorgol.* Boiteck Ehel Aly, Mauritanie. 06/03/2011. © J.B. Russell

Page 71 : *Les jeunes garçons avec leurs chèvres dans une région du Sahel où un grand nombre d'hommes émigrent, notamment vers la France. L'argent que les migrants envoient aide au développement de la région.* Ololdou, Sénégal. 04/09/2010. © J.B. Russell

Pays		Mauritanie	Sénégal	Mali
Principales compétences transférées auxcommunes	La voirie locale ; La construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ; L'équipement des dispensaires et centres de protection maternelle et infantile ; L'alimentation en eau et l'éclairage public (en cas de concession), Un décret approuve le cahier des charges ; Les transports urbains, sanitaires et scolaires ; La lutte contre les incendies ; L'hygiène ; L'enlèvement des ordures ménagères ; Les marchés ; Les abattoirs ; Les équipements sportifs et culturels communaux ; Les parcs et jardins ; Les cimetières ; L'assistance aux indigents ; L'aménagement et la gestion des zones concédées par l'Etat à la commune.	Santé : La construction, la gestion, l'équipement et l'entretien des postes de santé, maternités et cases de santé ; Education : La construction et équipement et la participation à la gestion et à l'administration des écoles élémentaires, préscolaires, écoles communautaires de base et écoles franco-arabe Environnement : L'élaboration des plans communaux d'action pour l'environnement ; la création et gestion des bois communaux et d'aires protégées Aménagement du territoire : élaboration exécution du plan de développement communal (PDC). L'élaboration du plan directeur d'urbanisme (PDU) du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Délivrance des accords préalables de certificats d'urbanisme, des autorisations de construire à l'exception de celles délivrées par le ministre chargé de l'urbanisme, de permis de démolir et de clôturer.	Education : l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation, le premier cycle et l'enseignement fondamental Santé : les dispensaires, maternités, hygiène publique, assainissement et les centres de santé communautaires Hydraulique rurale et urbaine Elaboration de schémas d'aménagement : plans d'occupation et d'aménagement de l'espace communal, PDESEC Développement économique, social et culturel Les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine communal ; Les foires et marchés ; Le sport, les arts et la culture ; L'organisation des activités artisanales et touristiques ;
	...départements Ou cercle	Sans objet	Santé : La gestion et l'entretien des hôpitaux niveaux 1 et 2. Education : La construction, l'équipement de lycées d'enseignement technique et lycées professionnels, l'élaboration et la mise en œuvre du plan départemental de développement de l'éducation et de la formation .L'équipement et l'entretien des lycées et collèges d'enseignement général et participation à leur gestion par le biais des structures de dialogues et de concertation. Environnement : L'élaboration et mise en œuvre de plans départementaux d'actions de l'environnement, création et la gestion des forêts, zones protégées et sites naturels d'intérêt départemental, gestion des eaux continentales à l'exclusion des cours d'eau à statut national ou international, répartition des quotas d'exploitation forestière entre les communes, délivrance de permis de coupe et d'abattage. Aménagement du territoire : L'élaboration et l'exécution du plan départemental de développement (PDD) en articulation avec les stratégies et les politiques nationales. La mise en œuvre du contrat plan avec l'État pour la réalisation de projets de développement	La gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine. Education : le second cycle et l'enseignement fondamental Santé : centres de santé de référence L'hydraulique rurale Elaboration de schémas d'aménagement à l'espace du cercle. Développement économique, social et culturel NB : des discussions sont en cours pour la suppression des cercles en tant que collectivités locales
	...régions Ou wilaya		Suppression des régions en tant que collectivités locales en 2014	Education : enseignement secondaire, général, technique et professionnel, l'éducation spécialisée. Santé : les hôpitaux régionaux, la solidarité en direction des populations vulnérables. Des actions de protection de l'environnement Elaboration de schémas d'aménagement du territoire et du développement régional Développement économique, social et culturel : tourisme, énergie

Compétences transférées aux collectivités locales maliennes, sénégalaises et mauritaniennes (Sources : revue bibliographique du Grdr)

Table des illustrations

Cartes

- 14 La Moyenne Vallée du fleuve Sénégal
- 18 Entités politiques existantes au milieu du XIX^{ème} siècle
- 18 Organismes de coopération interétatique
- 19 Recomposition de la frontière entre le territoire civil de la Mauritanie et le Soudan français (1899-1946)
- 20 Bassin-versant du fleuve Sénégal
- 22 Flux de produits dans le Karakoro
- 23 Réseau électrique ouest-africain
- 23 Infrastructures socio-économiques partagées dans le Bosséa
- 28 Densité de population communale en 2014 au Guidimakha, au Gorgol et en région de Kayes
- 30 Dynamiques démographiques régionales entre 1975 et 2014
- 31 Appui de ressortissants maliens vivant en France à des infrastructures scolaires, région de Kayes (Mali), 2004
- 32 Dynamique de sédentarisation dans les communes d'Arr et Woumpou (Mauritanie) et gouvernance foncière
- 33 Risque et fréquence des inondations dans le Gorgol
- 35 Principales destinations des ressortissants de la MVFS
- 35 Principaux pays d'origine des expatriés présents dans la MVFS
- 35 L'association Enndamm Diombuxu dans le monde
- 37 Evolution des destinations des ressortissants de la communauté rurale d'Orkadiéré de 1940 à 2010 (région de Matam, Sénégal)
- 41 Hydrographie et pluviométrie
- 42 Marchés et flux de bétail entre la vallée du fleuve Sénégal et le littoral
- 43 Principaux déplacements des éleveurs de bovins au Sénégal, au Mali et en Mauritanie (années 2000)
- 44 Evolution du cheptel de bovins et de petits ruminants entre 1980 et 2010
- 45 Production céréalière annuelle moyenne dans la région de Kayes (1995-2008)
- 46 Marchés et flux de niébé et d'huile de palme entre la vallée du fleuve Sénégal et le littoral
- 48 Gisements miniers régionaux
- 52 Patrimoine le long du fleuve
- 56 La ville de Kayes en 2013

- 57 Extension physique de la ville de Kayes entre 1886 et 2013
- 59 Localités de plus de 5000 habitants dans la MVFS
- 60 Extension physique de la ville de Bakel entre 1976 et 2012
- 60 Extension physique de la ville de Kaédi entre 1964 et 2012
- 61 Localités de plus de 5000 habitants dans la région de Kayes
- 64 Réseaux de transport dans la MVFS
- 65 Evolution des liaisons routières entre 1960 et 2020
- 66 Collectivités françaises en coopération décentralisée avec des collectivités de la région de Kayes (Mali)
- 66 Coopérations décentralisées régionales entre la France et la MVFS
- 67 Couverture géographique des associations de ressortissants de la région de Kayes et de la wilaya du Guidimakha

Graphiques

- 29 Part de la population de moins de 20 ans à l'échelle régionale et nationale
- 30 Evolution de la population de la région de Kayes par cercle (1909-2031)
- 30 Evolution de la population de la région de Kayes
- 40 Evolution des pluies décennales (moyennes annuelles) 1934-2009
- 40 Indice de variation annuelle des précipitations au Sahel entre 1900 et 2010
- 43 Origine des moutons au parc des petits ruminants de Pikine- Sotiba (Dakar) en 2008
- 50 Cours de l'once d'or en dollars (1960-2014)
- 66 Temps de trajet de Kayes vers des capitales ouest-africaines en bus

Tableau

- 36 Tableau 1 : la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal, une région d'émigration... parmi d'autres

Autres

- 41 Les unités morphopédologiques au Guidimakha mauritanien
- 53 Affiche d'un concert de Demba Tandia à Grigny (France) en 2009

Liste des encadrés

- 19 L'Association des Communes du Guidimakha Kafo (ACGK) : une intercommunalité identitaire
- 21 Dialogue politique : l'aménagement concerté du bassin du Karakoro
- 23 Bosséa : la frontière n'est pas un mur et peut redevenir un pont
- 24 L'accord de libre circulation de la CEDEAO : bilan d'une mission d'observation à Kidira et Diloby en juillet 2012
- 32 Dynamique de sédentarisation et gouvernance foncière : exemple des relations entre le village de Arr et de Bouguirbé Maure
- 33 Les déterminants socio politiques des inondations au Gorgol et au Guidimakha (Mauritanie) : analyse et action du Grdr
- 34 Penser les plus et moins-values des mobilités dans les territoires et participer aux débats sur les politiques migratoires. *L'Espace de dialogue et de concertation Migration-Développement pour la région de Kayes*
- 47 Des exploitations agricoles familiales génératrices de biodiversité. *L'exemple du patrimoine semencier paysan dans le cercle de Kayes*
- 48 Faiblesse d'un pays face à un oligopole structuré *L'exploitation minière du fer de la Falémé au Sénégal*
- 53 Le fongéré ou comment appeler à la socialisation et indexer les « faibles de corps »
- 53 La teinturerie. *Une activité ancienne à Kaédi*
- 58 Qu'est ce qu'une ville ?
- 60 Les villages multi-situés de la MVFS
- 65 Bref historique. *Les connections de la Moyenne Vallée au monde*
- 67 *La région de Kayes et l'île-de-France*. Des territoires solidaires

Cet ouvrage ne représente pas nécessairement
le point de vue des structures qui
en ont soutenu la publication.

Réalisé avec le soutien de :



ATLAS

LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

CENTRES ET PERIPHERIES

MALI - MAURITANIE - SENEGAL

La moyenne vallée du fleuve Sénégal est une région de 230 000 km² peuplée de plus de 4 millions d'habitants. Située aux confins du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, elle est un espace transfrontalier soumis à la fois aux enjeux du développement local, de l'intégration sous-régionale et de la mondialisation.

Témoin et acteur des changements intervenus dans la Région depuis 1969, le Grdr fait le constat d'un décalage important entre les dynamiques à l'œuvre et les représentations dominantes d'un territoire ; celui-ci est en effet souvent considéré, non seulement comme une périphérie, mais également comme une région particulièrement déshéritée.

Le présent document vise ainsi à donner, sous une forme accessible et illustrée, un aperçu des ressources de la moyenne vallée du fleuve Sénégal et, à travers un regard rétrospectif et prospectif, présenter les enjeux régionaux tout en valorisant le point de vue d'acteurs liés à cette région.

Un avant-propos de monsieur le Haut-commissaire de l'OMVS met en relief la synergie entre l'action du Grdr et celle de l'organisme créé par les quatre Etats pour gérer leur ressource commune.

Après ce travail d'analyse, la moyenne vallée du fleuve Sénégal apparaît comme un centre dynamique et connecté à la sous-région et au monde. La Région connaît une croissance démographique soutenue, un processus d'urbanisation et des mutations économiques importantes.

Autant de constats qui appellent un autre regard sur la Région.

Une réalisation du



N° ISBN 979-10-95026-00-6

